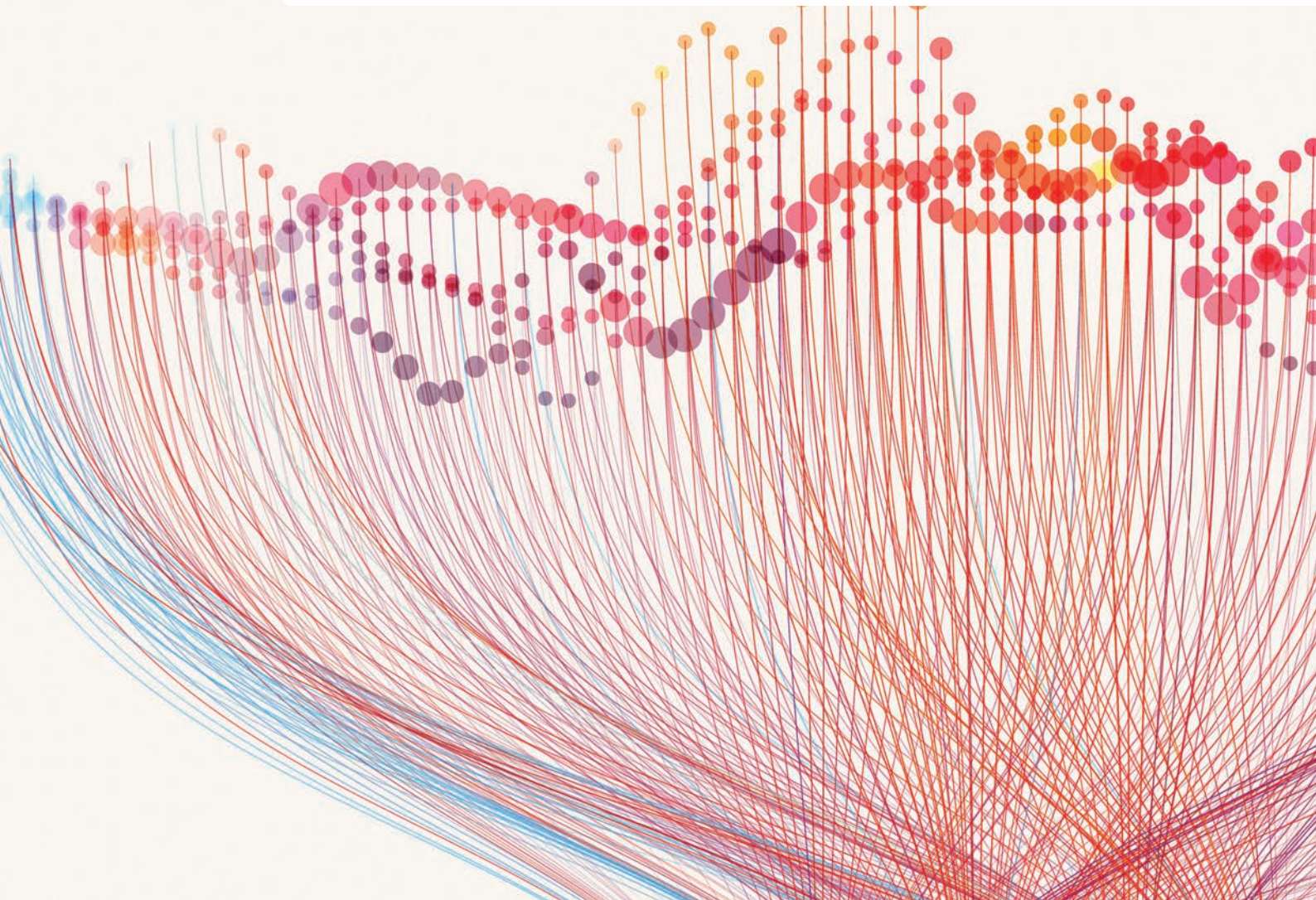




Objectif développement

La philanthropie privée pour le développement



Objectif développement

La philanthropie privée pour le développement

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2018), *La philanthropie privée pour le développement*, Objectif développement, Éditions OCDE, Paris.

<https://doi.org/10.1787/9789264303973-fr>

ISBN 978-92-64-30396-6 (imprimé)

ISBN 978-92-64-30397-3 (PDF)

Série : Objectif développement

ISSN 1990-1402 (imprimé)

ISSN 1990-1399 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © Garrykillian | Dreamstime.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2018

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

La philanthropie à l'œuvre, c'est un volume cumulé de 14.7 milliards USD octroyés en 2017 par les 50 principaux donateurs ; c'est encore l'affectation de fonds à l'élaboration d'un nouveau vaccin contre le paludisme, ou l'ouverture d'écoles dispensant un enseignement de qualité aux filles. Ces exemples et tant d'autres, qui attestent du rôle de la philanthropie dans la promotion d'un développement durable, suscitent une attention considérable. Reste à déterminer comment ce rôle peut être optimisé pour contribuer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En apportant à la fois des ressources financières et des approches novatrices, les fondations montrent leur potentiel d'influence et d'impact sur le développement socio-économique dans le monde. Alors que les ressources économiques dévolues à la mise en œuvre des priorités ambitieuses des Objectifs de développement durable (ODD) sont limitées, en particulier depuis la crise financière de 2007, il est temps de concrétiser la promesse de l'action philanthropique. Pour évaluer le rôle de celle-ci, il faut d'abord disposer de données fiables. Or, l'enquête sur laquelle se fonde le présent rapport fournit des données mondiales comparables et inédites sur l'étendue et les modalités de l'appui philanthropique au développement. Il s'agit donc d'une enquête sans précédent. Ces données et ces informations qualitatives nous donnent les éléments nécessaires pour formuler des recommandations concrètes visant à optimiser le rôle de l'action philanthropique à l'appui du développement durable.

De fait, l'analyse des informations relatives aux ressources allouées par les fondations philanthropiques en faveur du développement, aux priorités retenues, aux canaux de mise en œuvre et aux liens entretenus avec d'autres acteurs nous permet de casser les préjugés et de remettre en question les idées reçues. Tout d'abord, nous avons une vision plus claire de l'importance des fondations philanthropiques, qui s'imposent comme de nouveaux acteurs influents dans le paysage du financement du développement. Si les apports de source philanthropique demeurent modestes en volume (5 %) par rapport à l'aide publique au développement (APD), ils semblent jouer un rôle majeur dans des secteurs essentiels comme celui de la santé, où ils figurent en troisième position. Ensuite, nous savons désormais plus précisément où va l'essentiel de ces financements. Les fondations philanthropiques préfèrent investir dans des économies à revenu intermédiaire stables, par le truchement de partenaires établis et de premier plan tels que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Enfin, nous avons conscience de la valeur accordée par les fondations philanthropiques aux partenariats et du fait qu'elles peuvent encore accroître leur participation à des alliances avec les gouvernements, les donateurs, les entrepreneurs sociaux et les organisations de la société civile. Les données disponibles mettent à mal le stéréotype selon lequel les fondations éviteraient consciencieusement de collaborer avec d'autres partenaires au développement au niveau des pays. En réalité, la plupart des fondations interrogées aux fins de l'enquête déclarent coopérer systématiquement avec les gouvernements et les donateurs – 67 % et 45 % respectivement – dans le cadre de l'élaboration ou de la mise en œuvre de leurs programmes et projets.

De tels constats n'auraient pu être dressés sans notre collaboration étroite et notre connaissance spécialisée de l'action philanthropique au service du développement. D'un côté, le Centre de développement de l'OCDE héberge le Réseau mondial des fondations œuvrant pour le développement (netFWD). Cette plateforme de dialogue a produit des orientations pratiques mettant en exergue les avantages comparatifs des fondations dans le discours public général sur le développement durable. De l'autre, la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE (DCD), de par sa fonction de secrétariat du Comité d'aide au développement (CAD), possède une expérience inégalée en matière d'établissement de normes statistiques et de collecte de données sur les ressources allouées aux pays en développement, en particulier l'APD. L'enquête réalisée aux fins du présent rapport est un des résultats concrets des efforts déployés par la DCD au cours des dernières années pour affiner ses statistiques sur le financement du développement, au-delà de l'aide publique. En effet, les fournisseurs d'aide publique considèrent de plus en plus les fondations comme des partenaires clés, susceptibles de démultiplier et d'optimiser leurs ressources limitées. Le rapport vient enrichir ces connaissances et apporte des éclairages originaux ainsi que des données nouvelles sur les possibilités et les facteurs propices à un engagement plus soutenu des fondations à l'appui du développement.

Le rapport présente un intérêt pratique que les responsables de l'élaboration des politiques publiques et les décideurs des organisations de la société civile, des entreprises sociales et des fondations ne manqueront pas de reconnaître. Il s'agit d'une étude complète et approfondie, qui a vocation à éclairer les politiques et les stratégies visant à favoriser la participation active des fondations philanthropiques, afin d'obtenir des résultats significatifs et durables dans le domaine du développement. Nous vous invitons à l'étudier attentivement et à l'exploiter pleinement aux fins de cet objectif dont l'importance n'est pas à démontrer.

Mario Pezzini

Directeur,
Centre de développement de
l'OCDE,
Conseiller spécial auprès du
Secrétaire général de l'OCDE
chargé du développement

Jorge Moreira da Silva

Directeur,
Direction de la coopération pour
le développement de l'OCDE

Remerciements

Le présent rapport a été préparé conjointement par le Centre de développement (DEV) et la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE, sous la direction de M. Mario Pezzini, Directeur et Conseiller spécial auprès du Secrétaire général sur le développement, DEV, et de M. Jorge Moreira da Silva, Directeur de la DCD.

Ce rapport a été rédigé sous la direction de la Chef de l'Unité des Partenariats et Réseaux, et Conseillère principale (par intérim) auprès du Directeur, Mme Bathylle Missika, et coordonné par la Coordinatrice du réseau netFWD, DEV, Mme Ewelina Oblacewicz, en coopération avec le Responsable Recherche de la Division du Financement du développement durable de la DCD, M. Tomáš Hos, et avec les orientations du Chef adjoint de l'Unité des Partenariats et Réseaux, M. Lorenzo Pavone, de l'Analyste du financement du développement de la Division du Financement du développement durable de la DCD, Mme Cécile Sangaré, et de la Chef d'Unité de la Division du Financement du développement durable de la DCD, Mme Julia Benn. Il a bénéficié des contributions stratégiques de la Chef de la Division du Financement du développement durable de la DCD, Mme Haje Schütte.

Le rapport a été rédigé par une équipe principale, selon la répartition suivante : chapitre 1 (Ewelina Oblacewicz, DEV et Tomáš Hos, DCD), chapitre 2 (Cécile Sangaré, DCD et Tomáš Hos, DCD), chapitre 3 (Emilie Romon, DEV), chapitre 4 (Ewelina Oblacewicz, DEV et Sarah Sandford, experte indépendante) et chapitre 5 (Ewelina Oblacewicz, DEV). Le chapitre 3 a bénéficié des contributions de Mme Karen Wilson et Mme Irene Basile, de la DCD. M. Arturo Rocha et Mme Martina Fattiboni Ferrara, de DEV, ont apporté un soutien éditorial et des contributions de fond.

Les études de cas des chapitres 1, 2, 3 et 4 ont été soumises par Benjamin Belleghy (Worldwide Initiatives for Grantmaker Support), Ann Cleaveland (ClimateWorks Foundation), Naila Farouky (Arab Foundations Forum), Claudia Juech (Cloudera Foundation), Bent Lautrup-Nielsen (World Diabetes Foundation), Larry McGill (Foundation Center), Martina Mettgenberg-Lemière (Asian Venture Philanthropy Network), Antonella Noya et Stellina Galitopoulou (Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, le développement local et le tourisme), Lourdes Sanz Moguel et Romina Farías Pelayo (Centro Mexicano para la Filantropía), Joachim Schmitt (ministère fédéral allemand de la Coopération et du Développement économique, BMZ), Geoffrey So (Novartis Foundation) et Max von Abendroth (Donors and Foundations Networks in Europe).

Le plan et les orientations du rapport ont été examinés lors d'une réunion d'experts de l'OCDE en octobre 2017. Le rapport a bénéficié d'examen approfondis d'experts indépendants : Bronwen Magrath (International Education Funders Group), Paul Castle (Syngenta Foundation for Sustainable Agriculture), Ann Cleaveland (ClimateWorks Foundation), Barry Hoolwerf (ERNOP), Douwe Jan Joustra (C&A Foundation), Valérie Meunier (Fondation CHANEL), Adam Pickering (DFID) et Katja Schiller Nwator (Motive Development Group).

La préparation de la publication du rapport a été menée sous la direction d'Henri-Bernard Solignac-Lecomte et de Stacey Bradbury (DCD) et Niamh Cahill-Billings (DCD) sur la version française. Anne Lise Prigent, de la Direction des relations publiques et de la communication, en a assuré le suivi éditorial et la supervision du contenu. Nos remerciements s'adressent également à Mark Foss pour son aide à la mise en forme, Stéphanie Coic (DCD), Bochra Kriout, Irit Perry et Akolade Omishope (DEV) pour avoir produit la documentation de communication en lien avec le rapport, et à Sonja Marki et Grace Dunphy (DEV) pour leur soutien administratif.

Nous souhaitons également exprimer notre sincère gratitude à Jamie Attard et Swandi Chan (Fondation Bill & Melinda Gates) pour leurs commentaires sur le modèle de l'enquête et à Tracy Kang (China Charity Alliance) pour avoir facilité la communication avec les fondations chinoises. Enfin, nous tenons à remercier toutes les fondations qui ont participé à l'enquête de leur coopération et de l'aide inestimable qu'elle nous ont apportée dans l'obtention des données qui nous ont permis de rédiger ce rapport.

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements.....	5
Sigles et abréviations	11
Résumé	15
Principales conclusions.....	15
Principales recommandations	17
Infographie: La philanthropie pour le développement en un coup d’œil.....	19
Chapitre 1. Vue d’ensemble : Renforcer la contribution de la philanthropie au Programme de développement durable à l’horizon 2030	21
1.1. Bien-fondé et objectifs du présent rapport.....	22
1.2. Méthodologie.....	28
1.3. Concepts et définitions clés	30
1.4. Principales conclusions.....	31
1.5. Principales recommandations	32
Notes.....	34
Références.....	35
Chapitre 2. Les fondations comme bailleurs de fonds	37
2.1. Analyse des apports philanthropiques.....	38
2.2. Répartition géographique des apports philanthropiques.....	45
2.3. Répartition sectorielle des apports philanthropiques	49
2.4. Mise en œuvre du financement de source philanthropique.....	71
Notes.....	77
Références.....	78
Chapitre 3. Les fondations comme acteurs de l’innovation.....	79
3.1. Innovation d’organisation	82
3.2. Innovation de procédé.....	89
Références.....	95
Chapitre 4. Les fondations comme partenaires	97
4.1. Partenariats avec d’autres fondations.....	99
4.2. Partenariats avec la communauté des donateurs.....	103
4.3. Partenariats avec les pouvoirs publics des pays en développement.....	112
4.4. Partenariats avec les organisations non gouvernementales.....	120
Notes.....	124
Références.....	125
Chapitre 5. Recommandations pratiques pour l’avenir	129

5.1. Recommandations destinées aux fondations.....	130
5.2. Recommandations destinées à la communauté des donateurs	135
5.3. Recommandations destinées aux gouvernements des pays en développement	136
Annexe A. Apports par source	139
Glossaire	143

Graphiques

Graphique 2.1. Apports philanthropiques comparés à l'aide publique au développement, 2013-15	38
Graphique 2.2. Apports des fondations par région d'origine, 2013-15	39
Graphique 2.3. Apports philanthropiques par pays d'origine, 2013-15	40
Graphique 2.4. Les 20 premières fondations œuvrant en faveur du développement, 2013-15	40
Graphique 2.5. Apports des fondations basées dans des pays émergents, 2013-15	41
Graphique 2.6. Apports philanthropiques par région, 2013-15	45
Graphique 2.7. Les 20 premiers pays destinataires des apports philanthropiques, 2013-15	46
Graphique 2.8. Apports philanthropiques par habitant, 2013-15	47
Graphique 2.9. Apports philanthropiques par groupe de revenu, 2013-15	47
Graphique 2.10. Comparaison des principaux destinataires des apports d'APD et des apports philanthropiques, en pourcentage du total de l'aide ventilable par pays, 2013-15.....	49
Graphique 2.11. Apports philanthropiques par secteur, 2013-15	50
Graphique 2.12. Répartition sectorielle de l'APD et des apports des fondations, 2013-15	51
Graphique 2.13. Les 10 premières fondations apportant un appui dans le secteur de la santé et de la santé reproductive, 2013-15	52
Graphique 2.14. Apports philanthropiques au titre de la santé et de la santé reproductive, par région, 2013-15	52
Graphique 2.15. Les 15 premiers pays destinataires des apports visant la santé et la santé reproductive, 2013-15	53
Graphique 2.16. Causes ciblées dans le domaine de la santé, 2013-15	54
Graphique 2.17. Principales maladies infectieuses visées, 2013-15	54
Graphique 2.18. Principaux canaux d'acheminement des apports philanthropiques dans les domaines de la santé et de la santé reproductive, 2013-15	57
Graphique 2.19. Principales sources des apports de fonds au titre de la santé et de la population/santé reproductive, 2013-15	57
Graphique 2.20. Les 15 premières fondations actives dans le secteur de l'éducation, 2013-15	58
Graphique 2.21. Les 10 premiers pays destinataires dans le secteur de l'éducation, 2013-15	59
Graphique 2.22. Répartition géographique des apports philanthropiques au titre du secteur de l'éducation, 2013-15	59
Graphique 2.23. Les 10 premières fondations actives dans le secteur de l'agriculture, 2013-15	61
Graphique 2.24. Les 15 premières fondations actives dans le secteur du gouvernement et de la société civile, 2013-15	62
Graphique 2.25. Les 10 premiers pays destinataires dans le secteur du gouvernement et de la société civile, 2013-15	63
Graphique 2.26. Apports philanthropiques au titre du secteur du gouvernement et de la société civile, 2013-15	64
Graphique 2.27. Les 10 premières fondations soutenant la protection de l'environnement, 2013-15 ..	65
Graphique 2.28. Les 10 premières fondations soutenant les activités de recherche, 2013-15	66
Graphique 2.29. Les 10 premières fondations actives dans la lutte contre le changement climatique, 2013-15	67
Graphique 2.30. Les 10 premières fondations apportant un appui dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, 2013-15	69
Graphique 2.31. Principales fondations œuvrant en faveur des femmes et des filles, 2013-15	70

Graphique 2.32. Répartition géographique des fonds consacrés aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides, 2013-15	71
Graphique 2.33. Principaux canaux d’acheminement des apports philanthropiques, 2013-15	72
Graphique 2.34. Formes prises par les apports philanthropiques, 2013-15.....	72
Graphique 2.35. Les 20 premiers canaux d’acheminement parmi les ONG, la société civile, les PPP, les réseaux et le secteur privé à but lucratif, 2013-15	73
Graphique 2.36. Les 20 premiers canaux d’acheminement parmi les universités, les établissements d’enseignement, les instituts de recherche et les laboratoires de réflexion, 2013-15.....	74
Graphique 2.37. Les 10 premières fondations ayant utilisé le système multilatéral, 2013-15	74
Graphique 2.38. Principales organisations multilatérales soutenues, 2013-15	75
Graphique 2.39. Appui aux Nations Unies, 2013-15	76
Graphique 2.40. Les deux premières fondations ayant utilisé des organismes publics, 2013-15	76
Graphique 3.1. Soutien non financier aux donataires.....	83
Graphique 3.2. Durée moyenne d’engagement	84
Graphique 3.3. Évaluation des performances des fondations.....	89
Graphique 3.4. Soutien financier.....	93
Graphique 3.5. Type de données communiquées par les fondations.....	94
Graphique 4.1. Collaboration des fondations avec d’autres acteurs.....	99
Graphique 4.2. Principales raisons qui motivent la coopération des fondations avec les organismes publics de développement	107
Graphique 4.3. Principaux inconvénients que présente, selon les fondations, la collaboration avec les organismes de développement	110
Graphique 4.4. Regard des fondations sur les moyens d’améliorer la collaboration avec les autres acteurs du développement	110
Graphique 4.5. Alignement des activités des fondations sur les ODD.....	114
Graphique 4.6. Principales raisons qui motivent la coopération des fondations avec les pouvoirs publics	116

Encadrés

Encadré 1.1. Le rôle croissant de la philanthropie institutionnelle dans le développement international.....	22
Encadré 1.2. Les informations fiables et librement accessibles sur les ressources philanthropiques à l’appui du développement sont rares	25
Encadré 2.1. Panorama de l’action philanthropique dans le monde.....	42
Encadré 2.2. Comparaison de la répartition géographique des apports philanthropiques et des apports d’APD en 2013-15.....	48
Encadré 2.3. Analyse comparative de la répartition sectorielle des apports philanthropiques et des apports d’APD en 2013-15.....	50
Encadré 2.4. Contribution des fondations à la lutte contre les maladies non transmissibles et partenariats : la Fondation Novartis et la Fondation mondiale du diabète	55
Encadré 2.5. Comparaison des apports d’APD et des apports philanthropiques dans les domaines de la santé et de la santé reproductive	57
Encadré 2.6. Contribution des fondations à l’atténuation du changement climatique : la Fondation ClimateWorks.....	67
Encadré 3.1. Collaboration visant à produire un changement systémique	85
Encadré 3.2. Méthodologie d’examen par les pairs mise en place par le réseau netFWD de l’OCDE pour analyser les partenariats multipartites	88
Encadré 3.3. Atouts et limites des obligations à impact sur le développement.....	92
Encadré 4.1. Exemples d’alliances philanthropiques	101
Encadré 4.2. La participation des fondations aux plateformes mondiales de dialogue	104

Encadré 4.3. Plateformes mondiales de coopération entre fondations et responsables de l'élaboration des politiques.....	105
Encadré 4.4. Exemples de partenariats multipartites entre fondations et donateurs	108
Encadré 4.5. Coopération entre l'Allemagne (BMZ) et les fondations privées et organisations philanthropiques	111

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocedlibrary>



<http://www.oecd.org/oceddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Sigles et abréviations

AASP	Autres apports du secteur public
AFD	Agence française de développement
AFE*	Asociación de Fundaciones Empresariales
APD	Aide publique au développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIsD	Banque islamique de développement
BMZ*	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CIFF*	Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSU	Couverture sanitaire universelle
DAES-NU	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DCD	Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE
DFID*	Department for International Development (Royaume-Uni)
EFC*	Centre européen des fondations
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FMI	Fonds monétaire international
FMD	Fondation mondiale du diabète
GIZ*	Agence allemande de coopération internationale
GPE*	Partenariat mondial pour l'éducation
GPEDC*	Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement
HCR	Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies
HNWI*	Particulier très fortuné
IFPRI*	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IDA	Association internationale de développement
IITA	Initiative internationale pour la transparence de l'aide

IPPF*	Fédération internationale pour la planification familiale
IRS*	Internal Revenue Service (administration fiscale des États-Unis)
K-CEP*	Kigali Cooling Efficiency Program
LSHTM*	École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres
LSTM*	École de médecine tropicale de Liverpool
MENA*	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MGF/E	Mutilations génitales féminines/excision
MST	Maladies sexuellement transmissibles
netFWD*	Réseau mondial des fondations œuvrant dans le domaine du développement de l'OCDE
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PEID	Petits États insulaires en développement
PFR	Pays et territoires à faible revenu
PMA	Pays et territoires les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariats public-privé
PRITI	Pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
PRITS	Pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche supérieure
PSI*	Population Services International
RNB	Revenu national brut
RPA*	Rockefeller Philanthropy Advisors
SFI	Société financière internationale
STBF*	Fondation Susan Thompson Buffett
TEV*	Fondation turque pour l'éducation
UE	Union européenne

UHNWI*	Particulier ultra-fortuné
UNICEF*	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA*	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
USAID*	US Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
USD	Dollar des États-Unis
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WINGS*	Worldwide Initiatives for Grantmaker Support
WWF*	Fonds mondial pour la nature

* sigle dans sa langue d'origine

Résumé

Pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), il faudra mobiliser un volume plus important de ressources par rapport aux moyens actuellement déployés, en particulier dans les pays en développement. Le rôle que jouent les fondations privées dans la promotion du développement durable suscite une attention considérable. Ces fondations sont des sources établies de financements mais aussi d'approches novatrices à l'appui du développement durable. Elles sont toutefois confrontées à deux obstacles majeurs, qui les empêchent d'exploiter pleinement leur potentiel en matière de développement. En premier lieu, le manque de données fiables et publiques sur les apports philanthropiques a entravé la capacité des chercheurs, des donateurs, des gouvernements et de la communauté philanthropique elle-même à comparer ou agréger des données afin d'analyser avec exactitude la contribution des fondations au développement. En deuxième lieu, les organismes d'aide publique, les gouvernements et la société civile n'appréhendent que partiellement les priorités des fondations et leurs pratiques en matière de partenariat, ce qui, dans une certaine mesure, les a empêchés de collaborer plus étroitement avec ces fondations.

Dans ce contexte, les analyses et données de l'OCDE au cœur de ce rapport novateur fournissent une évaluation quantitative et qualitative assise sur des données mondiales et comparables inédites qui renseignent sur l'étendue et les modalités de l'appui philanthropique au développement. Le rapport présente des données et informations qualitatives sur les ressources allouées au développement par les fondations philanthropiques, et sur les priorités retenues, les canaux de mise en œuvre et les liens entretenus avec d'autres acteurs du développement.

Une définition des apports philanthropiques privés à l'appui du développement a été élaborée aux fins de l'enquête qui sous-tend le rapport, dans un souci de comparabilité avec les statistiques du CAD-OCDE sur le financement du développement, par exemple les apports d'APD. L'expression « apports philanthropiques privés à l'appui du développement » désigne les transactions du secteur privé qui sont principalement destinées à promouvoir le développement économique et la prospérité des pays en développement et qui proviennent des fonds des fondations (dotations, dons reçus d'entreprises et de particuliers, redevances, placements, loteries, etc.).

Le présent rapport s'intéresse principalement aux fondations qui œuvrent en faveur du développement, mais ses conclusions et ses recommandations présentent une utilité pour un ensemble plus vaste de responsables de l'action publique, d'organisations de la société civile ou de sociétés privées désireuses de nouer des partenariats avec les fondations.

Principales conclusions

- Si les apports de source philanthropique demeurent modestes en volume par rapport à l'aide publique au développement (APD), ils semblent jouer un rôle majeur dans des secteurs essentiels comme celui de la santé. Les fondations philanthropiques

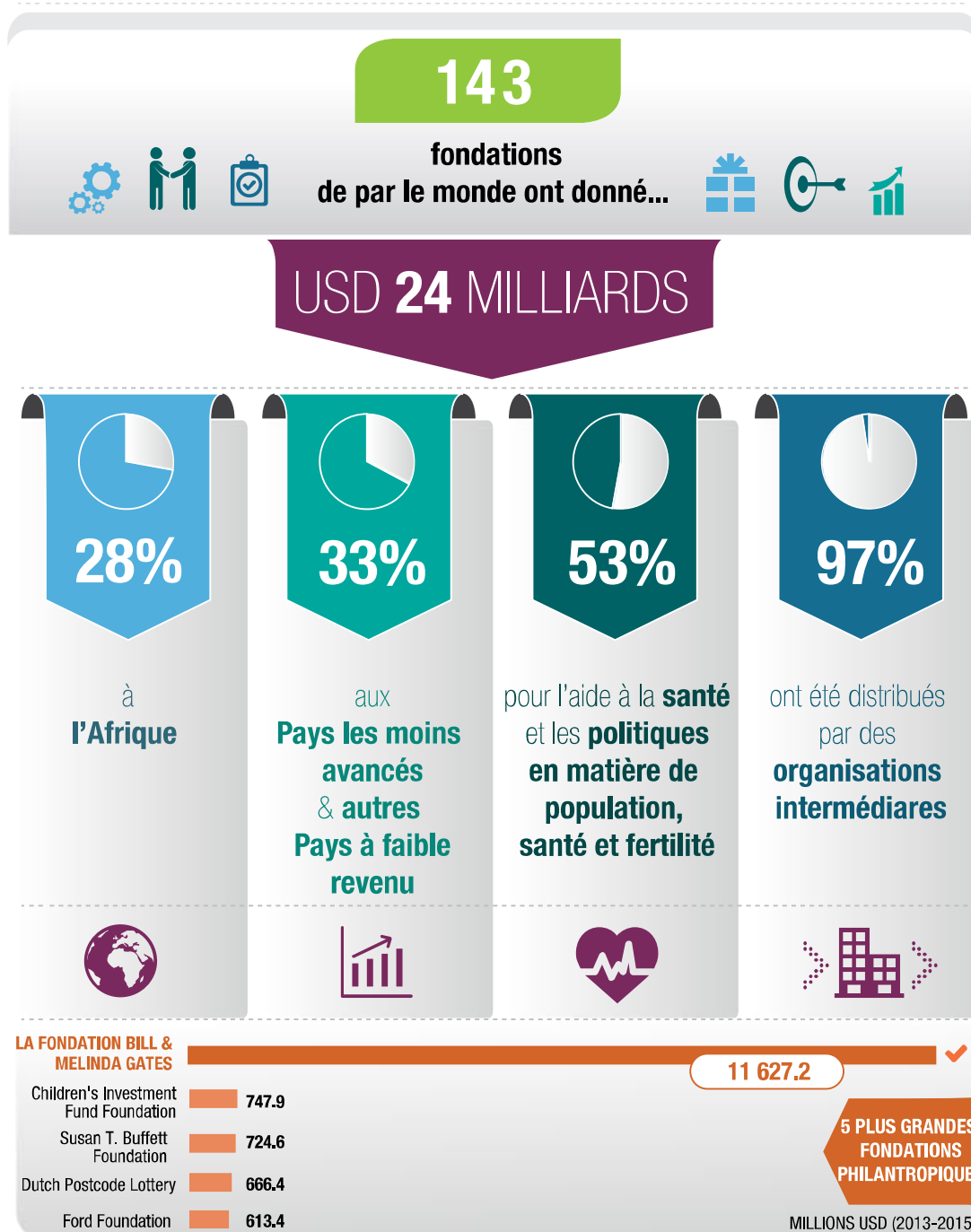
ont consacré 23.8 milliards USD au développement au cours de la période 2013-2015, soit 7.95 milliards USD par an en moyenne. Si ces apports représentent toujours une faible part de l'APD (5 % du total de la période triennale) et du financement du développement en général, les fondations sont devenues des partenaires clés dans certains domaines. Ainsi, en 2013-2015, dans les secteurs de la santé et de la santé génésique, l'aide apportée par les fondations représentait la troisième source de financement pour les pays en développement, derrière les États-Unis et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le seul domaine de la santé, les fondations philanthropiques privées étaient même la source la plus importante de financement du développement.

- Les sources des apports philanthropiques en faveur des pays en développement sont fortement concentrées. Sur les 143 fondations couvertes par l'enquête, la Fondation Bill et Melinda Gates était de loin le donneur philanthropique le plus important, avec un apport représentant près de la moitié du total (49 %). En outre, au cours de la période 2013-2015, 76 % des apports philanthropiques provenaient de 20 fondations seulement.
- Les fondations philanthropiques préfèrent investir dans des économies à revenu intermédiaire stables, par le truchement de partenaires établis et de premier plan tels que les organisations internationales et les ONG. Le rapport montre que 67 % des apports philanthropiques étaient destinés à l'Inde (7 % du total), suivie du Nigéria, du Mexique, de la Chine, de l'Éthiopie ou de l'Afrique du Sud. Seul un tiers de l'aide ventilable par pays concernait les pays les moins avancés (28 %). Par ailleurs, les apports philanthropiques (97 %) étaient déployés presque exclusivement par le biais d'institutions intermédiaires, ou « canaux d'acheminement ». Selon le rapport, une part importante des apports des fondations, en particulier dans le secteur de la santé, est acheminée par le biais d'organisations internationales ou de grandes ONG internationales telles que l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme de technologies appropriées en matière de santé (PATH), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ou Rotary International.
- Dans certains pays en développement, les apports philanthropiques internes jouent un rôle important. Les fondations philanthropiques situées dans les pays en développement interviennent largement au niveau du pays. En conséquence, les apports philanthropiques internes représentent dans certains pays une part importante du total mondial (83 % en Turquie, 60 % au Mexique et 35 % en Chine). Les apports transfrontaliers Sud-Sud sont toutefois limités et proviennent principalement de fondations aux Émirats arabes unis, au Panama, au Nigéria et à Hong Kong, Chine.
- Les fondations philanthropiques apprécient les partenariats car ils favorisent la participation à des alliances avec des gouvernements, des donateurs, des entrepreneurs sociaux ou des organisations de la société civile. Les données mettent à mal le stéréotype selon lequel les fondations éviteraient consciencieusement de collaborer avec d'autres partenaires au développement au niveau des pays. En réalité, la plupart des fondations interrogées aux fins de l'enquête déclarent coopérer systématiquement avec les gouvernements et les donateurs – 67 % et 45 % respectivement – dans le cadre de l'élaboration ou de la mise en œuvre de leurs programmes et projets.

Principales recommandations

- Les fondations pourraient rechercher une coordination plus étroite avec les gouvernements et la communauté des donateurs, en particulier dans des grandes catégories de pays (pays à revenu intermédiaire) et secteurs clés (santé et éducation). Alors que les données concernant la coordination et la collaboration directes entre les fondations et les fournisseurs d'APD sont limitées, on peut présumer qu'il existe un certain chevauchement entre les initiatives des fondations philanthropiques et celles qui sont financées par l'APD. Par conséquent, une collaboration plus étroite dans les pays à revenu intermédiaire et dans les secteurs clés soutenus par les fondations philanthropiques favoriserait un renforcement mutuel des efforts déployés par les fondations, dans le respect des stratégies nationales de développement et en complément d'autres initiatives existantes, au lieu de faire doublon. Des plateformes de dialogue philanthropique dédiées, en particulier au niveau sectoriel, pourraient offrir un socle stable qui faciliterait le dialogue et les partenariats.
- Les gouvernements des pays en développement pourraient rendre le contexte encore plus favorable à l'action philanthropique par le biais de la réglementation, ou d'une adaptation de la réglementation, par exemple en créant un statut juridique propre aux fondations, distinct de celui des organisations de la société civile, ou en ayant recours à des incitations fiscales. Les conséquences non souhaitées devraient également être envisagées : certaines lois antiterroristes ou réglementations contre le blanchiment de capitaux peuvent avoir des effets catastrophiques sur la capacité des fondations de soutenir des ONG partenaires sur le terrain.
- La communauté des donateurs pourrait adopter des approches plus systématiques en matière de collaboration avec les fondations. Il s'agirait par exemple d'élaborer des stratégies de coopération qui reconnaissent la contribution financière et non financière des fondations à l'appui du développement (indépendamment de l'objectif de levée de fonds), de désigner des points de contact chargés de nouer et d'entretenir des relations et de collaborer avec les fondations, de mettre sur pied des programmes d'échange de personnel entre les fondations et les donateurs institutionnels et d'adopter des modèles de partenariat plus souples prenant en compte les contraintes des petites fondations.
- Les fondations pourraient davantage mettre à profit les plateformes existantes aux niveaux mondial, régional et local afin d'améliorer la transparence et la disponibilité des données relatives aux apports philanthropiques à l'appui du développement. Il existe déjà de nombreuses initiatives nationales et internationales relatives à la notification, telles les statistiques du CAD-OCDE sur le financement du développement (auxquelles participent déjà la Fondation Bill & Melinda Gates et United Postcode Lotteries), 360giving, Glasspockets et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Par ailleurs, des réseaux comme netFWD, avec le Foundation Center, WINGS et d'autres, devraient encourager le secteur philanthropique à partager l'information et à contribuer à faire des données un bien public mondial.

Infographie : La philanthropie pour le développement en un coup d'œil



Chapitre 1. Vue d'ensemble : Renforcer la contribution de la philanthropie au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Si la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) passe par une optimisation du financement du développement, on ne dispose que de peu d'informations sur les apports des organisations philanthropiques privées, dont on méconnaît par ailleurs le fonctionnement. Face à l'augmentation de la richesse privée et à la nécessité impérieuse de combler le manque de financement à l'appui des ODD, il devient impératif de comprendre l'impact de la philanthropie, ainsi que le potentiel qu'elle recèle.

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble des fonds philanthropiques privés et présente les principales conclusions tirées de données émanant du Réseau mondial des fondations (netFWD) de l'OCDE et d'une enquête menée récemment par la DCD de l'OCDE sur la philanthropie privée dans le monde au service du développement.

1.1. Bien-fondé et objectifs du présent rapport

En 2003, l'OCDE a publié *Fondations philanthropiques et coopération pour le développement* afin de renseigner son Comité d'aide au développement (CAD) sur les origines et la nature des fondations philanthropiques menant des activités de développement. Cette étude proposait des moyens de renforcer la communication entre les fondations et les organismes publics d'aide de façon à améliorer les résultats du développement (OCDE, 2004^[1]).

L'importance de la philanthropie institutionnelle et des perspectives qu'elle offre en matière de développement social et économique dans les pays en développement n'a depuis cessé de croître. Les fondations philanthropiques se sont multipliées et ont étendu leur rayon d'action. Un nombre croissant d'entre elles sont, pour les pays en développement¹, une source reconnue de financement et d'approches innovantes au service du développement durable. Par ailleurs, la crise financière de 2007-08 a entraîné une grave pénurie de ressources. Aussi les organismes publics d'aide, mais également les pouvoirs publics et la société civile des pays en développement nourrissent-ils à l'égard de l'action philanthropique et de ses financements des attentes plus fortes pour ce qui est des résultats qu'ils pourraient avoir en matière développement (voir l'Encadré 1.1).

Encadré 1.1. Le rôle croissant de la philanthropie institutionnelle dans le développement international

L'augmentation des richesses se traduit par une hausse des dons philanthropiques dans le monde entier

Sous l'effet de l'essor de la richesse survenu au cours des 15 dernières années et malgré le ralentissement récent de l'économie, les dons philanthropiques et le nombre des fondations intervenant dans le développement sont en hausse dans le monde entier. Si la récession de 2008-09 a été la plus profonde depuis celle des années 30, le nombre des individus fortunés, qui comptent parmi les principaux acteurs de la philanthropie, et le capital dont ils disposent, enregistrent une hausse phénoménale partout dans le monde. À l'échelle mondiale, la richesse des particuliers très fortunés (HNWI, *high-net-worth individuals*²) s'est envolée pour passer de 28 800 milliards USD à 63 500 milliards USD entre 2013 et 2016. De même, le nombre de ces individus très riches est passé de 7.7 millions à 16.5 millions au cours de la même période (Capgemini, 2016^[2] ; Capgemini, 2003^[3]). Suivant la même évolution, le nombre des ultra-riches (UHNWI, *ultra-high-net-worth individuals*) a plus que doublé entre 2002 et 2016 – pour passer de 70 000 à 157 200 (Capgemini, 2016^[2] ; Capgemini, 2003^[3]). C'est dans la région Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et en Europe que les particuliers très fortunés étaient les plus nombreux en 2017. Tous ces chiffres invitent à l'optimisme quant aux montants potentiellement disponibles pour l'action philanthropique. Parallèlement à cette augmentation de la richesse, les dons philanthropiques et le nombre des fondations se sont eux aussi envolés.

Aux États-Unis, le pays dont l'écosystème philanthropique est le plus développé, le nombre total des fondations américaines a augmenté d'un tiers ces 15 dernières années (passant de 64 845 à 86 726 entre 2002 et 2014). De même, le montant total des dons a doublé pour passer de 30 milliards USD à 60 milliards USD au cours de la même période (Foundation Center, 2017^[4]). Cet essor de la philanthropie ne se limite pas aux États-Unis : la philanthropie prospère également en Europe. Si les montants versés par les fondations américaines sont plus importants, l'Europe affiche le nombre le plus élevé d'organisations philanthropiques au monde, avec 130 000 organisations en 2015 (Fondation de France, 2015^[5]). Les dons privés se développent également en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. En Asie, par exemple, le nombre des fondations chinoises est passé de moins de 200 en 2012 à 5 454 en 2016 (PNUD, China Foundation Center, 2017^[6]), en dépit de réglementations restrictives. La philanthropie est également en hausse en Inde, soutenue par la diaspora et ses envois de fonds vers le pays d'origine, en particulier en provenance des États-Unis. Au Pakistan, le volume de la philanthropie des entreprises est passé de 4.5 millions USD à 56.4 millions USD entre 2000 et 2014 (WINGS, 2014^[7]).

Si les fondations se sont multipliées ces 15 dernières années, elles ont également considérablement gagné en visibilité. La campagne *The Giving Pledge* est le meilleur exemple pour illustrer cette tendance. En 2010, la Fondation Bill & Melinda Gates a lancé, en coopération avec Warren Buffet, une campagne visant à encourager les personnes les plus fortunées des États-Unis à faire don d'au moins la moitié de leur fortune à des œuvres caritatives. Soutenu par les deux premières fortunes mondiales, le projet a débuté par l'engagement de 40 milliardaires américains de faire don d'au moins la moitié de leur fortune sur l'ensemble de leur vie. Il a rapidement rallié d'autres philanthropes du monde entier. À l'heure actuelle, *The Giving Pledge* rassemble 170 milliardaires de 21 pays différents. Ce type d'initiatives bénéficie d'une vaste couverture médiatique et contribue à placer la philanthropie sur le devant de la scène.

La demande de philanthropie et les attentes des différents acteurs à son égard sont en forte hausse

La crise financière de 2007, qui a débouché sur une profonde récession économique d'ampleur mondiale et une baisse soudaine des financements, a ébranlé la communauté du développement. Ses répercussions n'ont toutefois pas été les mêmes pour tous les acteurs. Ainsi, si l'aide publique au développement (APD) a stagné entre 2008 et 2012, les apports privés et les dons privés ont poursuivi leur trajectoire à la hausse (OCDE, 2017^[8]). L'intérêt pour le rôle de la philanthropie à l'appui du développement s'en est par conséquent retrouvé accru.

Dans ce contexte, le financement philanthropique s'est révélé être un apport particulièrement essentiel pour deux types de pays : les pays à

faible revenu et les pays les moins avancés, dans lesquels les besoins fondamentaux des individus ne sont pas satisfaits et où l'aide étrangère est l'une des rares sources de recettes disponibles. Le financement philanthropique revêt également une importance fondamentale pour plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui sont proches du seuil d'éligibilité à l'APD (soit un revenu national brut par habitant de 12 745 USD). Des pays tels que l'Afrique du Sud, le Brésil ou le Mexique pourraient prochainement sortir de la liste des bénéficiaires de l'APD, et s'emploient par conséquent activement à mobiliser d'autres sources de financement. À l'instar des pays à faible revenu, ces économies émergentes voient dans la philanthropie une autre source possible de financement pour leur développement.

Dans ce contexte, à l'échelle planétaire, les organismes de la société civile qui recherchent des financements se tournent eux aussi vers les fondations. Au lendemain de la crise et alors que la situation financière se dégradait, les ONG du monde entier ont en effet enregistré une baisse considérable des financements des donateurs et des gouvernements nationaux (Hanfstaengl, 2010^[9]). Face à cette situation, des ONG telles que *Save the Children* ou Oxfam ont fait appel, avec succès, à des fondations philanthropiques pour financer un certain nombre de leurs projets, dont la finalité allait de la fourniture d'aide d'urgence pour soulager les populations touchées par des catastrophes naturelles, à l'évaluation de l'impact des traitements médicaux de la pneumonie chez les enfants (Fondation Bill & Melinda Gates, 2015^[10]).

L'intérêt porté au rôle que jouent les fondations dans l'appui au développement ne cesse de prendre de l'ampleur. Celles-ci se heurtent toutefois à deux obstacles majeurs, mis en lumière dans l'article *Fondations philanthropiques et coopération pour le développement* (OCDE, 2004^[11]) – qui les empêchent de coopérer plus étroitement avec les autres acteurs du développement et de réaliser ainsi pleinement leur potentiel en matière de développement :

- La rareté des informations fiables et librement accessibles sur les ressources philanthropiques à l'appui du développement : dans la plupart des pays, ni les gouvernements, ni les organisations philanthropiques privées ne recueillent ou ne partagent de données sur les dons philanthropiques. En outre, le statut juridique et les réglementations qui s'appliquent aux dons philanthropiques varient très fortement d'un pays à l'autre. Ces différences limitent la capacité des chercheurs, des donateurs, des gouvernements et de la communauté philanthropique elle-même à comparer ou regrouper des données de manière à établir une cartographie exacte du secteur (voir l'Encadré 1.2).
- La connaissance limitée que les organismes de développement ont des priorités et des pratiques des fondations, et des modalités de partenariat auxquelles elles ont recours : l'architecture, les objectifs, les principes et les pratiques des fournisseurs d'aide traditionnels ne reflètent pas concrètement l'intérêt croissant affiché par ces derniers pour les fondations.

Encadré 1.2. Les informations fiables et librement accessibles sur les ressources philanthropiques à l'appui du développement sont rares

Avant l'enquête de l'OCDE (OCDE, 2018^[11]), les données comparables et librement accessibles sur les dons philanthropiques à l'appui du développement partout dans le monde étaient pratiquement inexistantes, une pénurie qui s'explique par plusieurs facteurs principaux.

Les fondations sont soumises à des obligations limitées en matière de diffusion de leurs informations au public

Les fondations et les organismes publics de développement ne sont pas soumis aux mêmes obligations de reddition de comptes. Contrairement aux organismes publics qui doivent rendre des comptes aux contribuables, c'est vis-à-vis de leur conseil d'administration et/ou de leur fondateur (qui est souvent un particulier, une famille ou une entreprise privée) que les fondations sont comptables. En conséquence, dans la plupart des pays, les fondations ne sont pas enregistrées au niveau national. Elles ne sont souvent soumises qu'à des obligations limitées en matière de communication d'informations financières au public.

Si ce niveau de transparence est la norme en Europe, le secteur des fondations aux États-Unis, plus solidement implanté, est régi par des règles plus strictes. En vertu des règles en vigueur aux États-Unis, définies dans la *Tax Reform Act* (loi sur la réforme fiscale) de 1969, les fondations qui octroient des dons sont exonérées de la plupart des impôts sur le revenu qu'elles tirent de leurs dotations. La loi impose également aux fondations de remplir une déclaration annuelle rendue publique, qui comporte des informations détaillées sur leurs états financiers et leurs programmes, et de fournir la liste de tous les dons qu'elles ont octroyés.

Certains pays incitent leurs fondations nationales à participer à des initiatives mondiales telles que l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Toutefois, en 2018, seules 31 fondations avaient publié des informations relatives à leurs dons sur le site Internet de l'IITA.

Les sources de données sur les fondations sont essentiellement privées et non comparables

En dépit de ces difficultés, plusieurs organisations déploient des efforts considérables pour recueillir des données relatives à l'ampleur de la participation des fondations privées à la coopération pour le développement. On peut notamment citer les sources suivantes :

- Les données du **Foundation Center** aux États-Unis portent essentiellement sur les fondations américaines (en raison des obligations strictes de communication d'informations financières auxquelles sont soumises les fondations aux États-Unis). Ce centre s'emploie à recueillir des données auprès d'autres pays qui acceptent de les fournir de leur plein gré (essentiellement par le biais de la plateforme créée récemment à l'appui des ODD, intitulée *SDG Philanthropy Platform*). À ce jour, les données recueillies ne sont pas encore compatibles ni entièrement comparables avec les chiffres

de l'APD recueillis par la Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE.

- L'**Institut Hudson** s'efforce d'évaluer l'ampleur des activités de coopération pour le développement menées par des fondations privées à l'extérieur des États-Unis, sur la base des documents nationaux et rapports annuels des fondations disponibles, ainsi que d'entretiens (Institut Hudson, 2013^[12]; Institut Hudson, 2011^[13]; Institut Hudson, 2010^[14]). Il ne fournit toutefois, pour la plupart des pays examinés, que les montants globaux des dons philanthropiques. Ces chiffres incluent les versements des fondations philanthropiques privées ou d'autres organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que les envois de fonds (dons de particuliers hors des structures philanthropiques) et les contributions non monétaires (dons en nature, bénévolat, par exemple). Les montants notifiés sont par conséquent beaucoup plus élevés que ceux recueillis par l'OCDE. À compter de 2017, les recherches de l'Institut Hudson seront menées par la *Lilly Family School of Philanthropy* de l'Université de l'Indiana.
- Le **Centre européen des fondations (European Foundation Centre)** a mené en 2003-05 et 2006-08 des enquêtes dans 14 pays d'Europe. À l'époque toutefois, seuls six pays disposaient de données sur les dépenses internationales (EFC, 2007^[15]).

En dépit de ces avancées, les fonds versés « à l'étranger » ou « à l'échelon international » par les organisations philanthropiques ne sont que difficilement comparables avec des apports financiers tels que l'APD, un constat qui s'applique particulièrement aux financements à l'étranger, dans lesquels peuvent être inclus des dons qui n'ont pas vocation à soutenir le développement. Il peut notamment s'agir de dons versés à des pays ne figurant pas sur la Liste établie par le CAD des pays bénéficiaires de l'APD³ ou ciblant des causes qui n'entrent pas dans la définition du développement telle qu'utilisée par le CAD de l'OCDE.

La notification volontaire reste limitée

Alors que l'essor de l'action philanthropique se poursuit à l'échelle mondiale, le secteur aurait grand intérêt à recueillir, partager et utiliser des données plus nombreuses et de meilleure qualité. Les communautés, les gouvernements et les donateurs cherchent en effet de plus en plus à comprendre la finalité des apports philanthropiques et leur impact. Face à l'importance attachée depuis peu à la mesure d'impact, certaines fondations s'emploient à produire et à utiliser des éléments factuels et données pour assurer le suivi de leurs progrès et de leur empreinte. Enfin, des données sont nécessaires pour étayer l'intensification du dialogue et des partenariats entre les acteurs philanthropiques et les fondations, et mesurer les avancées réalisées en commun.

Dans certains cas, ce sont les fondations elles-mêmes qui réclament la production de données plus nombreuses et de meilleure qualité, ainsi que des normes sur les données et la reddition de comptes. La *Global Philanthropy Data Charter*, rédigée par le réseau *Worldwide Initiatives for Grantmaker Support*, soutient et oriente les initiatives déployées par les fondations à l'appui de la transparence (voir plus bas).

Si de telles évolutions sont positives, ces normes, dont aucune n'est contraignante, ne sont pas largement adoptées par les acteurs de la philanthropie. Le niveau de

transparence et l'ampleur des pratiques en matière de communication d'informations restent variables d'une fondation à l'autre.

Global Philanthropy Data Charter

Le réseau WINGS⁴ et le *Foundation Center* collaborent avec plus de 40 spécialistes de plus de 20 pays autour de l'élaboration d'une charte des données sur la philanthropie mondiale (*Global Philanthropy Data Charter*⁵) qui s'articule autour des éléments suivants :

- une déclaration de valeurs et de principes pouvant servir de cadre d'orientation au recueil et à l'utilisation des données sur la philanthropie
- une vue d'ensemble plus précise de l'identité des acteurs de l'écosystème de données et de leurs besoins
- un ensemble de mesures conçues en vue d'atteindre l'objectif de produire « des données de qualité pour un impact renforcé ».

La charte aide à concilier le besoin de transparence et la sécurité des données. Elle permet de veiller à ce que la collaboration entre les parties prenantes s'inscrive dans le cadre de partenariats pour le partage de données mutuellement avantageux. Elle aide également les différents acteurs à prendre conscience de la nécessité de disposer de systèmes locaux, nationaux et internationaux solides à l'appui de la production, de l'harmonisation, du recueil et de l'utilisation des données.

L'objectif de la charte est d'instaurer un langage commun sur les données philanthropiques afin d'inciter les bailleurs à investir dans des systèmes de données efficaces et de nature à aider le secteur à relever des défis de société complexes. Ces incitations passent notamment par le renforcement des capacités des réseaux et associations philanthropiques en matière de données, l'apport d'un soutien aux centres universitaires et la création ou le renforcement des tableaux de bord synthétisant les données aux échelons national et international. Ces ambitions réclament une coopération entre les acteurs de la philanthropie et leurs partenaires, et l'élaboration de stratégies de données communes.

Cette section est une contribution de Benjamin Bellegy, WINGS.

Afin de remédier à ces lacunes et de renforcer la contribution de la philanthropie au Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'OCDE a entrepris d'intensifier son engagement aux côtés des fondations philanthropiques sur deux plans :

- En 2012, le Centre de développement de l'OCDE a lancé le **Réseau mondial des fondations (netFWD)**. Au cours des cinq dernières années, le réseau a épaulé les fondations dans le rôle essentiel qu'elles jouent sur la scène du développement. Il a également servi de plateforme efficace de dialogue et de coopération entre les fondations et les autres acteurs du développement. Il a en outre produit des études thématiques des expériences des fondations et des approches innovantes qu'elles mettent en œuvre, ainsi que des orientations concrètes, en mettant en lumière, de façon à étayer le débat sur l'action publique à mener en matière de développement durable, l'avantage comparatif distinctif sur lequel les fondations peuvent s'appuyer.
- En 2016, la **Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE**, en coopération avec le réseau netFWD du Centre de développement, a

mené une enquête de grande portée sur la philanthropie mondiale privée à l'appui du développement, afin de recueillir des données auprès des principales fondations philanthropiques qui interviennent dans les pays en développement. Les résultats de cette enquête sont uniques : ils livrent des données fiables et comparables à l'échelle internationale au niveau des activités. L'enquête appliquait en outre les normes de notification statistique du CAD, et les données recueillies sur les apports philanthropiques sont par conséquent pleinement comparables avec celles relatives aux apports d'APD (voir la section 1.2 pour plus de détails). Par ailleurs, quatre fondations philanthropiques privées communiquent à ce jour régulièrement des données à l'OCDE sur leurs activités de développement : la Fondation Bill & Melinda Gates, la Dutch Postcode Lottery, la Swedish Postcode Lottery et la People's Postcode Lottery (United Postcode Lotteries).

Le présent rapport puise à la fois dans les données uniques recueillies par l'OCDE dans le cadre de cette enquête et dans les enseignements dégagés via le réseau netFWD sur l'engagement de la philanthropie privée dans les pays en développement. Il analyse ainsi les trois facettes suivantes de l'engagement des fondations à l'appui du développement international :

- Les fondations comme **bailleurs de fonds** : Quelles sont les principales fondations philanthropiques qui interviennent dans le financement des pays en développement ? L'action philanthropique apporte-t-elle une contribution ciblée et concertée à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) ? Quelles sont l'ampleur et la nature de l'engagement des fondations philanthropiques dans les différentes régions ? Quels enjeux de développement, régions et pays financent-elles en particulier ? (chapitre 2)
- Les fondations comme **acteurs de l'innovation** : En quoi les méthodes employées par les fondations philanthropiques à l'appui du développement durable sont-elles innovantes ? (chapitre 3)
- Les fondations comme **partenaires** du développement international : Comment les fondations philanthropiques s'associent-elles avec les autres acteurs du développement ? (chapitre 4)

Enfin, le rapport formule des **recommandations pratiques**. Ces recommandations portent d'une part sur les mesures que peuvent prendre les fondations pour optimiser leur contribution au Programme à l'horizon 2030, et d'autre part sur les risques nouveaux liés à l'engagement croissant du secteur philanthropique (chapitre 5).

Le présent rapport s'adresse en particulier aux principaux lectorats suivants :

- Les fondations œuvrant en faveur du développement
- Les donateurs publics
- Les gouvernements des pays en développement qui souhaitent nouer des partenariats avec les fondations
- Les ONG et les entreprises sociales associées à la mise en œuvre des programmes philanthropiques
- Les spécialistes du développement dans leur ensemble.

1.2. Méthodologie

Le présent rapport, en particulier le chapitre 2, a été rédigé sur la base des résultats de l'enquête de grande ampleur menée par la DCD de l'OCDE qui a permis de recueillir des

données sur les activités de plus de 140 fondations philanthropiques. Il fait également fond sur les débats d'une réunion d'experts organisée par l'OCDE et sur les connaissances relatives à l'engagement de la philanthropie privée dans les pays en développement émanant du réseau netFWD et d'une analyse de la littérature.

1.2.1. Enquête de l'OCDE

Cette enquête reposait sur une analyse de la littérature de grande ampleur, ainsi que sur des analyses et des recherches des états financiers d'une multitude d'organisations philanthropiques. L'OCDE a invité plus de 200 fondations philanthropiques privées intervenant dans le développement à mettre en commun leurs informations – dans le cadre d'un accord strict de confidentialité⁶ – sur leur contribution au développement mondial par le biais :

- D'un **questionnaire qualitatif** comportant 24 questions à choix multiples sur les activités des fondations, leurs pratiques en matière de transparence et de reddition de comptes et leur coopération avec les autres acteurs du développement.
- D'un **questionnaire sur les données** destiné à recueillir des données au niveau des activités (ou des projets). Ces données portent sur la répartition géographique et sectorielle, les instruments financiers utilisés, les canaux d'acheminement et les modalités des dons. Le format et les définitions utilisés dans le questionnaire étaient conformes aux normes statistiques du CAD de l'OCDE, ce qui a permis d'assurer la comparabilité entre les données recueillies et celles relatives aux apports d'APD.

La couverture des données recueillies auprès de 143 fondations dans le cadre du questionnaire a été jugée satisfaisante par rapport à l'échantillon cible :

- 77 fondations ont répondu à la fois au questionnaire qualitatif et à celui sur les données. Pour la Fondation Bill & Melinda Gates et 12 fondations situées aux Émirats arabes unis, les données d'enquête sont déduites des notifications régulières sur les dons privés communiquées à la DCD de l'OCDE.
- Pour les 53 autres fondations, les données au niveau des activités proviennent de sources librement accessibles, telles que le formulaire 990-PF de l'Internal Revenue Service⁷, les sites web et les rapports annuels des fondations, et des ensembles de données disponibles auprès de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).
- Quatre fondations ont uniquement répondu au questionnaire qualitatif en raison de capacités limitées ou de préoccupations liées à la confidentialité.

La *China Charity Alliance* a facilité la participation de trois fondations chinoises⁸. Les résultats de l'enquête risquent malgré tout de dépeindre une situation en dessous de la réalité pour ce qui est des initiatives de développement mises en œuvre par les fondations privées de certains pays arabes, de la République populaire de Chine (« Chine ») et d'autres pays non membres de l'OCDE.

1.2.2. Réunion d'experts de l'OCDE

En octobre 2017, des représentants de fondations, d'associations de fondations, de gouvernements et d'instituts de recherche ont participé à une réunion d'experts de l'OCDE. Ils ont examiné, avant de les valider, les premières hypothèses se dégageant du recueil de données. Ils ont également débattu du premier projet du rapport diffusé en février 2018, et formulé des commentaires le concernant.

1.2.3. Connaissances émanant du réseau netFWD de l'OCDE

Le rapport met à profit les contributions qualitatives recueillies au cours des cinq dernières années par le réseau netFWD de l'OCDE auprès de ses membres et associés. Dans le cadre de son programme de travail, le réseau a produit une série d'études de cas qui examine les interactions entre les fondations et les pouvoirs publics en Inde, au Mexique, au Myanmar et au Kenya, ainsi que la façon dont ces deux acteurs pourraient renforcer leur collaboration. Les bilans dressés pour chacun de ces quatre pays concernant la mise en œuvre des *Lignes directrices de l'OCDE pour un engagement philanthropique efficace* (Réseau netFWD de l'OCDE et al., 2014_[16]) étayent également le rapport.

1.3. Concepts et définitions clés

1.3.1. Champ couvert par le questionnaire sur les données : la philanthropie privée à l'appui du développement

Une définition de travail des apports philanthropiques privés à l'appui du développement a été élaborée aux fins du questionnaire sur les données. Elle visait à garantir la comparabilité avec les statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement, notamment l'APD, et à éviter les doubles comptabilisations au niveau international :

*Les apports philanthropiques privés à l'appui du développement désignent les transactions émanant du secteur privé dont l'objectif principal est la **promotion du développement et de la prospérité économiques dans les pays en développement**, et qui proviennent des **sources propres** des fondations, notamment de leurs dotations, des dons qu'elles perçoivent des entreprises et des personnes privées (notamment des particuliers très fortunés et du financement participatif), des héritages, ainsi que des revenus qu'elles tirent des redevances, des investissements (y compris des titres d'État), des dividendes, des loteries et autres.*

Cette définition exclut les activités philanthropiques financées par d'autres fondations philanthropiques ou les gouvernements⁹. Les dons caritatifs des institutions religieuses n'y ont été inclus que lorsqu'ils visaient à soutenir le développement et à améliorer la prospérité.

Éligibilité à l'APD des financements aux pays et aux territoires et des contributions au budget central des organisations multilatérales

Les pays et territoires en développement ont été définis conformément à la Liste établie par le CAD des pays bénéficiaires de l'APD¹⁰. La Liste du CAD des organisations internationales éligibles à l'APD¹¹ a été utilisée pour définir dans quelle mesure les contributions au budget central des organisations multilatérales pouvaient être considérées comme un soutien au développement.

Apports transfrontières ou activités intérieures

Si le système statistique du CAD mesure en théorie les apports transfrontières, il évalue également dans certains cas les dépenses dans les pays donateurs (fonds affectés à la sensibilisation au développement, au coût des réfugiés dans les pays donateurs ou aux coûts administratifs).

L'enquête sur les données relatives à la philanthropie privée portait elle aussi essentiellement sur les apports transfrontières. Elle avait toutefois vocation à être aussi

inclusive que possible afin de dresser un tableau plus précis de la philanthropie mondiale. À cette fin, elle a également recueilli des données de certaines fondations situées dans les pays en développement (Inde, Mexique, Chine et Brésil, par exemple) et menant leurs activités au niveau national. Ses responsables ont toutefois pris de soin de distinguer les apports transfrontières des dons intérieurs (voir la section 2.1 consacrée à l'analyse des apports philanthropiques).

L'origine géographique des apports philanthropiques

L'origine géographique des apports philanthropiques privés est déterminée selon le principe de résidence du siège des fondations¹². Ainsi, les fonds versés par une fondation à partir d'un bureau local dans un pays en développement, dont le bureau principal est situé à Londres, sont considérés comme provenant du Royaume-Uni.

1.4. Principales conclusions

1.4.1. Le volume des apports philanthropiques reste modeste par rapport à l'APD mais dans certains secteurs clés tels que la santé et la santé reproductive, les fondations privées sont des acteurs de premier plan

Les fondations privées ont consacré 23.9 milliards USD au développement entre 2013 et 2015, soit en moyenne 7.96 milliards USD par an. Si ces apports représentent toujours une faible part de l'APD (5 % du total de la période triennale) et du financement du développement en général, les fondations sont déjà devenues des partenaires de premier plan dans certains domaines clés. Ainsi, en 2013-2015, dans les secteurs de la santé et de la santé génésique, l'aide apportée par les fondations représentait la troisième source de financement pour les pays en développement, derrière les États-Unis et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le seul domaine de la santé, les fondations philanthropiques étaient même la source la plus importante de financement du développement.

1.4.2. Les sources des apports philanthropiques en faveur des pays en développement sont fortement concentrées

Sur les 143 fondations couvertes par l'enquête, la Fondation Bill & Melinda Gates était de loin le donneur philanthropique le plus important, avec un apport représentant près de la moitié du total (49 %). En outre, au cours de la période 2013-2015, 81 % des apports philanthropiques provenaient de 20 fondations seulement.

1.4.3. Les fondations philanthropiques préfèrent investir dans des économies à revenu intermédiaire stables, par le truchement de partenaires établis et de premier plan, tels que les organisations internationales et les ONG

Le rapport montre que 67 % des apports philanthropiques ventilables par pays étaient ciblés sur les pays à revenu intermédiaire tels que l'Inde (7 % du total), le Nigéria, le Mexique, la Chine, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Seul un tiers de ces dons concernait les pays les moins avancés (28 %). Par ailleurs, les apports philanthropiques étaient déployés presque exclusivement (97 %) par le biais d'institutions intermédiaires, ou « canaux d'acheminement ». Selon le rapport, une part importante des financements philanthropiques, en particulier dans le secteur de la santé, est acheminée par le biais d'organisations internationales ou de grandes ONG internationales telles que Gavi,

l'Alliance du vaccin, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), PATH International, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ou Rotary International.

1.4.4. Dans certains pays en développement, les apports philanthropiques internes jouent un rôle important

Les fondations philanthropiques situées dans les pays en développement interviennent largement au niveau du pays. En conséquence, les apports philanthropiques internes représentent dans certains pays une part importante du total mondial (83 % en Turquie, 60 % au Mexique et 35 % en Chine). Les apports transfrontaliers en provenance de pays émergents en direction des pays en développement sont limités et proviennent principalement de fondations aux Émirats arabes unis, au Panama, au Nigéria ou à Hong-Kong, Chine.

1.4.5. Les fondations philanthropiques apprécient les partenariats car ils favorisent la participation à des alliances avec des gouvernements, des donateurs, des entrepreneurs sociaux et des ONG

Les données mettent à mal le stéréotype selon lequel les fondations éviteraient consciencieusement de collaborer avec d'autres partenaires au développement au niveau des pays. En réalité, la plupart des fondations interrogées aux fins de l'enquête déclarent coopérer systématiquement avec les gouvernements et les donateurs – 67 % et 45 % respectivement – dans le cadre de l'élaboration ou de la mise en œuvre de leurs programmes et projets.

1.5. Principales recommandations

1.5.1. Les fondations pourraient améliorer la mise en commun des connaissances avec les gouvernements et la communauté des donateurs, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire et les secteurs tels que la santé ou l'éducation

Alors que les données concernant la coordination et la collaboration directes entre les fondations et les fournisseurs d'APD sont limitées, on peut présumer qu'il existe un certain chevauchement entre les initiatives des fondations philanthropiques et celles qui sont financées par l'APD. Par conséquent, une collaboration plus étroite dans les pays à revenu intermédiaire et dans les secteurs clés soutenus par les fondations philanthropiques favoriserait un renforcement mutuel des efforts déployés par les fondations, dans le respect des stratégies nationales de développement et en complément d'autres initiatives existantes, au lieu de faire doublon. Des plateformes de dialogue philanthropique dédiées, en particulier au niveau sectoriel, pourraient offrir un socle stable qui faciliterait le dialogue et les partenariats.

1.5.2. Les gouvernements des pays en développement pourraient rendre le contexte encore plus favorable à l'action philanthropique

Ils pourraient notamment adopter de nouvelles réglementations ou adapter des réglementations existantes, par exemple en créant un statut juridique propre aux fondations, distinct de celui des OSC, ou en ayant recours à des incitations fiscales. Les conséquences non souhaitées devraient également être envisagées : certaines lois antiterroristes ou

réglementations contre le blanchiment de capitaux peuvent avoir des effets catastrophiques sur la capacité des fondations de soutenir des ONG partenaires sur le terrain.

1.5.3. La communauté des donateurs pourrait adopter des approches plus systématiques en matière de collaboration avec les fondations

L'élaboration de stratégies de coopération qui reconnaissent la contribution financière et non financière des fondations à l'appui du développement (indépendamment de l'objectif de levée de fonds), la désignation de points de contact chargés de nouer et d'entretenir des relations et de collaborer avec les fondations, la mise sur pied de programmes d'échange de personnel entre les fondations et les donateurs institutionnels, et l'adoption de modèles de partenariat plus souples prenant en compte les contraintes des petites fondations, sont autant de modalités envisageables.

1.5.4. Les fondations devraient davantage mettre à profit les plateformes existantes aux niveaux mondial, régional et local afin d'améliorer la transparence et la disponibilité des données relatives aux apports philanthropiques à l'appui du développement

Il existe déjà de nombreuses initiatives nationales et internationales relatives à la notification, telles que les statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement (auxquelles participent déjà la Fondation Bill & Melinda Gates et United Postcode Lotteries), 360giving, Glasspockets et l'IITA. Par ailleurs, des réseaux comme netFWD, avec le Foundation Center, WINGS et d'autres, devraient encourager le secteur philanthropique à partager davantage l'information et à contribuer à faire des données un bien public mondial.

Notes

1. Les termes « pays en développement » et « économies en développement » font référence à tous les pays et territoires figurant sur la *Liste établie par le CAD des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD)* et rassemblent tous les pays à faible revenu et revenu intermédiaire sur la base de leur revenu national brut par habitant tels que publiés par la Banque mondiale, à l'exclusion des membres du G8, des membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'adhésion à l'UE a été arrêtée. La liste comprend également tous les pays les moins avancés tels que définis par les Nations Unies.

2. Les particuliers très fortunés (HNWI) sont définis comme des investisseurs dont les actifs financiers s'élèvent au moins à 1 millions USD et ne dépassent pas 30 millions USD. Au-delà de cette limite, on parle de particuliers ultrafortunés (UHNWI).

3. <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/listecad.htm>.

4. Voir www.wingsweb.org/.

5. Voir www.issuelab.org/resource/global-philanthropy-data-charter-2017-second-edition.html.

6. Il a toutefois été convenu que les données recueillies pourraient être présentées à un niveau global.

7. Le formulaire 990-PF est utilisé pour calculer le montant de l'impôt sur la base du revenu des investissements, et transmettre des informations à l'Internal Revenue Service des États-Unis sur les fonds alloués et les activités caritatives menées. Il se substitue également à la section 4947(a)(1) du formulaire de déclaration des revenus 1041 de l'U.S. Income Tax Return for Estates and Trusts portant sur les revenus non exonérés des fiducies caritatives lorsque ces fiducies ne déclarent aucun revenu imposable. En général, l'utilisation du formulaire 990-PF est obligatoire pour les fondations privées exonérées d'impôt, les fondations privées imposées et les organisations en passe de devenir des fondations privées sur le plan juridique : <https://www.irs.gov/forms-pubs/about-form-990pf%20>.

8. La fondation Chengmei Charity et la fondation Huanmin Charity ont répondu au questionnaire qualitatif et à celui sur les données. La fondation Dunhe a répondu au questionnaire qualitatif <http://www.charityalliance.org.cn/>.

9. Les dons des « familles régnantes » (membres des familles régnantes dans les pays arabes) sont considérés comme des fonds publics, par exemple, ceux de la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan (Émirats arabes unis), de la Fondation caritative et humanitaire Zayed Bin Sultan Al Nahyan (Émirats arabes unis), du Fonds de conservation des espèces Mohamed Bin Zayed (Émirats arabes unis) et des fondations philanthropiques Alwaleed (Arabie saoudite). Seule la proportion de leurs apports financés par fonds privés a été incluse le cas échéant.

10. <http://www.oecd.org/dac/stats/daclist.htm>.

11. <http://www.oecd.org/dac/stats/annex2.htm>.

12. Le concept de « résidence » ne repose pas sur des critères de nationalité ou des critères juridiques, mais sur le centre d'intérêt économique de l'auteur d'une transaction : une unité institutionnelle a un centre d'intérêt économique dans un pays et en est donc une unité résidente lorsque, à partir d'un lieu (habitation, lieu de production ou autres locaux) situé au sein de ce territoire économique, elle mène et entend continuer à mener (pour une durée indéterminée ou déterminée) des activités et transactions économiques d'une ampleur considérable (s'entend en général d'une durée d'un an au moins, mais cette règle n'est pas inflexible).¹ L'appellation « pays en développement » désigne l'ensemble des pays et territoires inscrits sur la Liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) établie par le CAD, qui comprend l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, définis comme tels d'après les données publiées par la Banque mondiale sur le revenu national brut par habitant, à l'exception des membres du G8, des États membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'adhésion à l'UE a été fixée. La Liste comprend également l'ensemble des pays les moins avancés, selon la définition des Nations Unies.

Références

- Capgemini (2016), *World Wealth Report 2016*, The Wealth Reports, France, [2]
www.worldwealthreport.com/.
- Capgemini (2003), *World Wealth Report 2003*, The Wealth Reports, France, [3]
www.theiafm.org/publications/38.pdf.
- Fondation Bill et Melinda Gates (2015), *Hundreds of millions more children to receive protection against deadly diseases, a chance at a healthy future*, communiqué de presse, 25 janvier, [10]
www.gatesfoundation.org/Media-Center/Press-Releases/2015/01/GAVI-Replenishment-Conference.
- Fondation de France (2015), *Panorama de la philanthropie en Europe*, Observatoire de la [5]
 Fondation de France,
https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/panorama_de_la_philanthropie_en_europe.pdf.
- Foundation Center (2017), *Aggregate Fiscal Data of Foundations in the U.S. 2014*, Foundation [4]
 Center, New York, <http://data.foundationcenter.org/>.
- Hanfstaengl, E. (2010), « Impact of the global economic crises on civil society organizations », [9]
DESA Working Papers, n° 97, Département des affaires économiques et sociales des Nations
 Unies, New York,
http://www.globalpolicy.org/images/pdfs/C_Documents_and_Settings_Theta_Theta_Local_Settings_Application_Data_Mozilla_Firefox_Profiles_s5m26nd1.pdf.
- Hudson Institute (2010), *The index of global philanthropy and remittances 2010*, Hudson Institute, [14]
 Washington, D.C., www.hudson.org/research/8636-the-index-of-global-philanthropy-and-remittances-2010.
- Hudson Institute (2011), *The index of global philanthropy and remittances 2011*, Hudson Institute, [13]
 Washington, D.C., www.hudson.org/research/8635-the-index-of-global-philanthropy-and-remittances-2011.
- Hudson Institute (2013), *The index of global philanthropy and remittances 2013, With a Special [12]
 Report in Emerging Economies*, Hudson Institute, Washington, D.C.,
https://www.hudson.org/content/researchattachments/attachment/1229/2013_indexof_global_philanthropyand_remittances.pdf.
- netFWD et al. (2014), *Guidelines for Effective Philanthropic Engagement*, Centre de développement [16]
 de l'OCDE, Paris,
www.oecd.org/site/netfwd/theguidelinesforeffectivephilanthropicengagementges.htm.
- OCDE (2018), *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-2015: Data questionnaire [11]
 (base de données interne)*, OCDE, Paris,
<http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/au-dela-apd-philanthropie-privee.htm>.
- OCDE (2018), *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-2015: Qualitative [26]
 questionnaire (base de données interne)*, <https://www.oecd.org/site/netfwd/>.
- OCDE (2017), *Official Development Assistance: Net ODA*, page web, OCDE, Paris, [8]
<https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm>.
- OCDE (2003), « Fondations philanthropiques et coopération pour le développement », *Revue de [1]
 l'OCDE sur le développement*, vol. 4, n° 3, http://dx.doi.org/10.1787/journal_dev-v4-art23-fr.

WINGS (2014), *Infrastructure in focus, a global picture of organisations serving philanthropy*, Worldwide Initiatives for Grantmaker Support, São Paulo, [7]
www.issuelab.org/resource/infrastructure-in-focus-a-global-picture-of-organizations-serving-philanthropy.html.

Chapitre 2. Les fondations comme bailleurs de fonds

D'après les résultats de l'enquête de l'OCDE (questionnaire sur les données), les fondations ont octroyé 23.9 milliards USD au titre du développement en 2013-15.

Si ces apports demeurent relativement modestes par rapport à l'aide publique au développement (APD) (5 % du total de la période triennale) et au financement consacré au développement en général, les fondations ont été des partenaires clés dans certains secteurs comme ceux de la santé et de la santé reproductive (pour lesquels elles ont constitué la troisième source de financement dans les pays en développement). D'une manière générale, au cours de la période considérée, la santé a été le premier secteur destinataire des apports philanthropiques – loin devant les autres secteurs – avec une part de 53 % du total pour 2013-15 (soit un montant de 12.6 milliards USD).

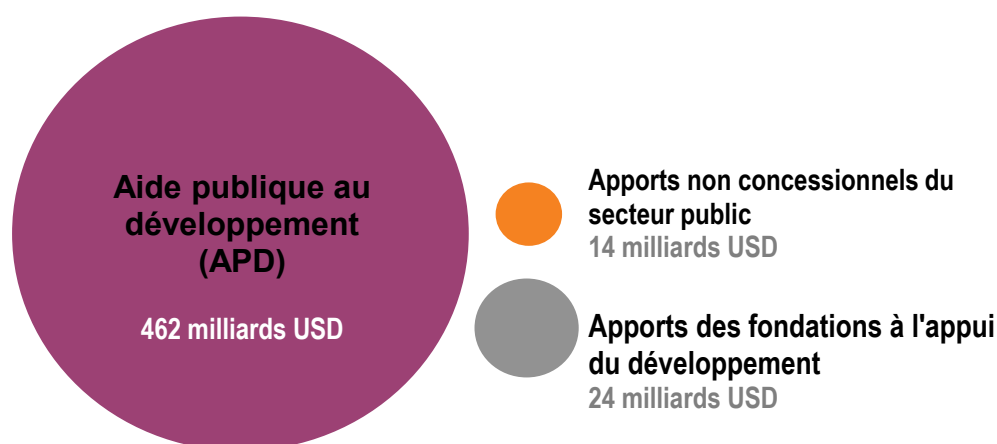
Le présent chapitre examine les données recueillies au moyen du questionnaire de l'enquête et analyse dans le détail la répartition des apports de la philanthropie privée par destinataire, groupe de revenu et secteur. Il indique également les principales modalités d'acheminement des apports des fondations philanthropiques, en particulier les organismes par lesquels elles font transiter la majeure partie de leur financement.

2.1. Analyse des apports philanthropiques

2.1.1. Les fondations philanthropiques ont consacré 23.9 milliards USD au développement au cours de la période 2013-15

D'après l'enquête de l'OCDE sur la philanthropie privée au service du développement, les fondations ont consacré 23.9 milliards USD au développement au cours de la période 2013-15, soit 7.96 milliards USD par an en moyenne (Graphique 2.1). Si les apports philanthropiques demeurent relativement peu importants par rapport à l'aide publique au développement (APD) et au financement affecté au développement en général, les fondations sont déjà devenues des partenaires majeures dans certains domaines essentiels. Dans le secteur de la santé, par exemple, les apports philanthropiques ont représenté la troisième source de financement, juste derrière les apports des États-Unis et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Encadré 2.5).

Graphique 2.1. Apports philanthropiques comparés à l'aide publique au développement, 2013-15



Note : Statistiques du CAD de l'OCDE : l'APD et les apports non concessionnels du secteur public comprennent les apports des pays membres et non membres du CAD, dont leurs contributions au budget central des organisations multilatérales, calculés sur la base des versements nets.

Source : (OECD, (n.d.)^[17]) Statistiques du CAD de l'OCDE (base de données)

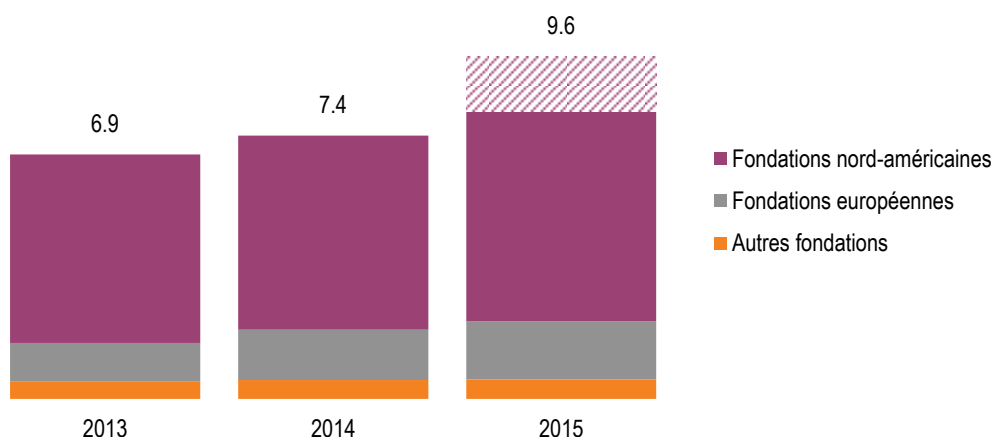
<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> et (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800385>

2.1.2. La source des apports philanthropiques se trouve essentiellement aux États-Unis et est constituée en grande partie par la Fondation Bill & Melinda Gates

Comme le montre le Graphique 2.2, les apports philanthropiques aux pays en développement¹ ont suivi une évolution à la hausse au fil des ans, avec une augmentation annuelle de 19 % en moyenne, tirée principalement par les fondations européennes et la Fondation Bill & Melinda Gates. En 2015, les apports des fondations européennes s'étaient en effet accrus de 53 % par rapport à 2013².

Graphique 2.2. Apports des fondations par région d'origine, 2013-15



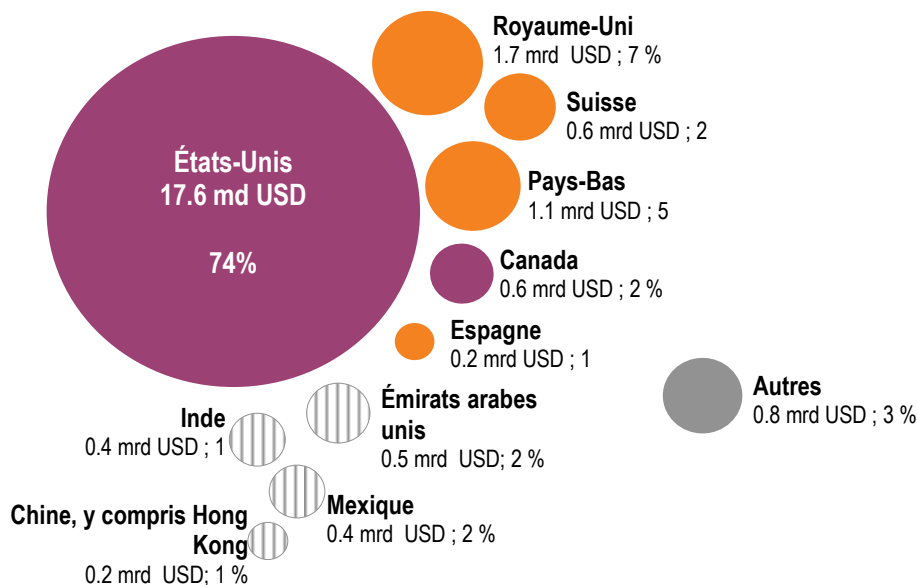
Note : En 2015, la Fondation Bill & Melinda Gates s'est engagée à apporter une contribution de 1.55 milliard USD au budget central de Gavi, l'Alliance du vaccin, au titre de ses activités de la période 2016-20.

Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800404>

Les résultats de l'enquête montrent également qu'au cours de la période considérée, près des trois quarts des apports philanthropiques sont venus de fondations basées aux États-Unis (Graphique 2.3), chiffre qui s'explique largement par la part non négligeable des apports de la Fondation Bill & Melinda Gates dans le total. En effet, sur les 143 fondations couvertes par l'enquête, cette dernière a été de loin le premier donneur philanthropique puisqu'elle a assuré près de la moitié du total des apports (49 %). Les autres principaux pays de provenance ont été le Royaume-Uni (7 %), les Pays-Bas (5 %), la Suisse (2 %), le Canada (2 %) et les Émirats arabes unis (2 %).

Graphique 2.3. Apports philanthropiques par pays d'origine, 2013-15

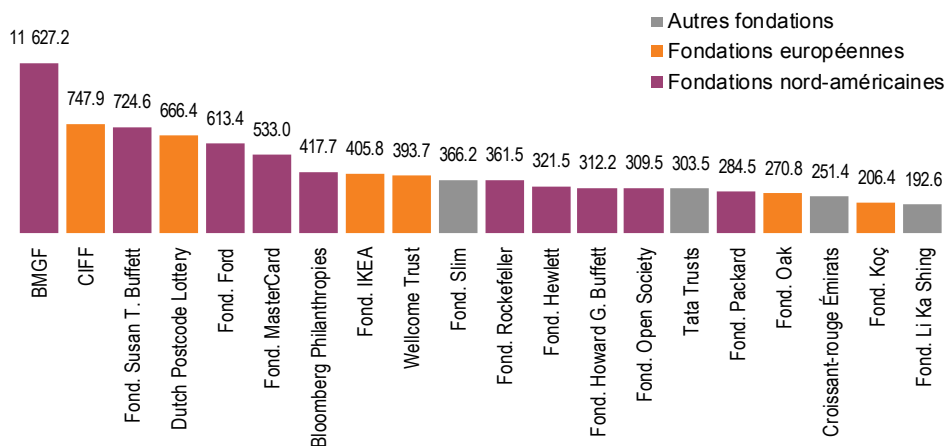


Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800423>

Le Graphique 2.4 montre également que 20 fondations ont à elles seules assuré 81 % du total des apports philanthropiques au cours de la période 2013-15, dont une proportion importante de la part de fondations situées en Europe (17 % du total). Sur les 10 premières fondations œuvrant en faveur du développement, quatre étaient européennes.

Graphique 2.4. Les 20 premières fondations œuvrant en faveur du développement, 2013-15



Note : La barre correspondant à la Fondation Bill & Melinda Gates a été ajustée à 10 % de sa taille réelle.

Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

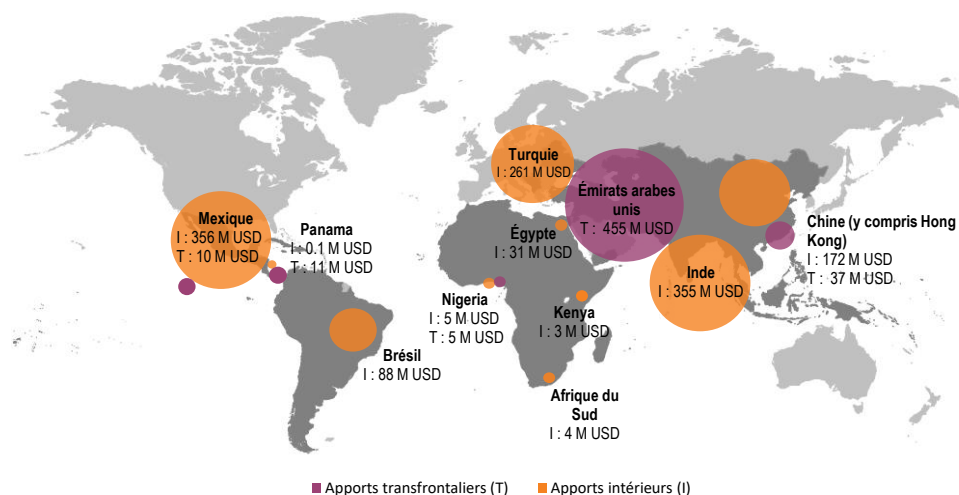
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800442>

Les fondations basées dans les pays émergents ont un rayon d'action principalement national

Parmi les organismes interrogés figuraient également quelques fondations philanthropiques basées dans des pays émergents (Graphique 2.5), dont les plus importantes étaient la Fondation Carlos Slim (Mexique), Tata Trusts (Inde), la Fondation Vehbi Koç (Turquie) et la Fondation Li Ka Shing (Hong Kong, Chine). Les résultats de l'enquête de l'OCDE indiquent que ces fondations ont un rayon d'action en grande partie national et opèrent essentiellement par voie de subventions à des organismes intermédiaires (71 % du total des apports intérieurs). Les 29 % restants ont servi à financer les activités directes des fondations – projets spécifiques ou octroi de bourses d'études et de recherche à des particuliers.

Au cours de la période considérée, les apports transfrontaliers de fondations basées dans des pays émergents vers des pays en développement provenaient principalement des Émirats arabes unis (Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis et Dubai Cares, par exemple). Les apports entre pays en développement ont représenté seulement 25 millions USD (Fondation Avina du Panama, Fondation Tony Elumelu du Nigeria et Fondation Li Ka Shing de Hong Kong, Chine).

Graphique 2.5. Apports des fondations basées dans des pays émergents, 2013-15



Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800461>

Encadré 2.1. Panorama de l'action philanthropique dans le monde

L'action philanthropique aux États-Unis

En s'appuyant sur des décennies d'archives de l'administration fiscale auxquelles il a pu avoir accès, le Foundation Center brosse un tableau chronologique saisissant des apports philanthropiques des États-Unis au titre du développement. Il en ressort que les apports des États-Unis à l'appui de causes internationales ont plus que triplé entre 2002 et 2014, passant de 2 milliards USD (soit 14 % du total) à 15 milliards USD (plus de 25 % du total). Des analyses complémentaires portant sur les apports destinés à des domaines liés aux Objectifs de développement durable (ODD) (et non sur les apports internationaux dans leur ensemble) confirment l'ampleur des apports effectués par les philanthropes des États-Unis à l'appui du développement. Au cours de la période 2010-15, les fondations basées aux États-Unis (ainsi que 2 000 autres organisations basées dans d'autres pays qui communiquent des données au Foundation Center) ont octroyé des subventions à hauteur de plus de 112 milliards USD.

Cependant, on ne dispose pas encore de données cohérentes sur l'action philanthropique en faveur du développement à l'échelle mondiale, d'où l'importance des enquêtes réalisées par l'OCDE et d'autres organisations. Sous l'influence des ODD, les fondations utilisent plus systématiquement la rhétorique du développement, stimulées en cela par des initiatives comme SDGFunders.org et les travaux du Réseau mondial des fondations œuvrant dans le domaine du développement (réseau netFWD).

Contribution de Larry McGill, Foundation Center.

L'action philanthropique en Europe

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) ont créé une dynamique qui a incité les philanthropes européens à intensifier leur engagement dans la mise en œuvre des priorités relatives au développement.

Aujourd'hui, 7 % des fondations récemment créées en Allemagne inscrivent la contribution au développement parmi leurs objectifs, contre seulement 5 % au cours de la période 1990-99. Les membres de DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe) signalent une tendance analogue dans leurs pays respectifs : les fondations y sont plus nombreuses à octroyer des subventions qui appuient directement la réalisation de projets dans des pays en développement.

Les fondations interviennent dans tous les domaines couverts par les ODD. Toutefois, certaines de leurs dimensions rencontrent un écho particulier auprès des organismes philanthropiques, comme l'objectif de « ne laisser personne de côté » ou la lutte contre les inégalités. Les ODD constituent un cadre à l'aune duquel les fondations peuvent se positionner et mesurer l'impact de leur action, offrir des moyens de relever des défis complexes et interdépendants, et contribuer à garantir – à travers le soutien de la société civile – que les pouvoirs publics seront tenus de rendre des comptes.

Toutefois, les fondations ont besoin d'un environnement favorable pour pouvoir agir de manière efficace, efficiente, responsable et durable. Or, même en Europe, les conditions ne semblent pas propices à l'action philanthropique en faveur du développement. Les donateurs et les fondations qui souhaitent effectuer des apports au-delà des frontières se heurtent à de nombreux obstacles, dont en particulier les restrictions fiscales et le caractère incertain du statut des organismes caritatifs dans les pays destinataires. Les responsables de la réglementation au niveau national et européen peuvent faire bien davantage pour créer un contexte porteur qui permette aux fondations d'exploiter pleinement leur potentiel à l'appui du développement.

Contribution de Max von Abendroth, DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe).

L'action philanthropique en Asie

En Asie, les pratiques philanthropiques varient selon l'histoire, la culture, la religion et la législation des pays. L'action philanthropique des particuliers fortunés et des fondations familiales se limite en grande partie aux apports traditionnels. Toutefois, la nouvelle génération d'acteurs philanthropiques tend à s'orienter vers une philanthropie à caractère stratégique et un investissement à visée sociale, comme en témoignent des exemples en Thaïlande et en République populaire de Chine (ci-après « la Chine »). En Malaisie et en Indonésie, le financement confessionnel apporte une contribution importante.

Dans les économies traditionnellement prospères comme Singapour et Hong Kong, Chine, les fondations familiales jouent un grand rôle. Dans toute la région, elles sont source d'innovation. Ainsi, à Hong Kong, Chine, RS Group défend avec force son « approche globale du portefeuille » pour la répartition de ses actifs, tandis qu'en Indonésie, la Fondation Putera Sampoerna investit dans le développement des populations locales. Aux Philippines, Zuellig et la Fondation Ayala appliquent un modèle unique et original de philanthropie-risque. En Inde, Tata Trusts et une foule de philanthropes et de gestionnaires de grandes fortunes se tournent vers la philanthropie-risque et l'investissement à impact positif pour soutenir des causes qui souffrent d'un manque de financement, repoussant ainsi nettement les limites du champ d'action philanthropique.

Concernant les activités philanthropiques au titre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la situation est très variée en Asie. En Inde, la loi de 2013 sur la RSE oblige toutes les grandes entreprises à consacrer 2 % de leurs bénéfices à des initiatives sociales et environnementales. Cette loi commence à porter ses fruits, les entreprises se lançant dans la création d'instruments pour la structuration de ces apports. Au Japon et en Corée, certaines entreprises pratiquent la philanthropie-risque et créent des fonds de capital-investissement à impact positif. En Inde, les entreprises manufacturières ont tendance à appliquer une forme de RSE stratégique et durable qui rapporte équitablement à toutes les parties prenantes. Au Cambodge, au Viet Nam et à Singapour, la RSE est largement déterminée par les impératifs du commerce international, tandis que dans des pays comme le Myanmar et la Chine, les sociétés multinationales se font les porteurs de pratiques d'excellence en matière de RSE au niveau international.

Contribution de Martina Mettgenberg-Lemière, Asian Venture Philanthropy Network (AVPN)

L'action philanthropique dans la région arabe

Depuis l'émergence des mouvements de protestation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en 2010, les conditions et la qualité de vie de la jeunesse arabe se sont considérablement dégradées, sans parler des restrictions pesant sur la liberté d'expression dans certains cas et de l'accroissement rapide du taux de chômage. Les pouvoirs publics de certains pays arabes s'efforcent avec peine de répondre aux exigences pressantes de la jeunesse, avec des avancées plus ou moins importantes selon les pays. Le secteur philanthropique de la région a commencé à s'intéresser davantage aux problèmes touchant la jeunesse arabe. Eu égard au potentiel et à la promesse de changement qu'elle porte en elle, la population âgée de moins de 30 ans, qui représente 60 % de la population de la région, est de plus en plus reconnue comme un groupe cible prioritaire.

Cette réalité démographique, ainsi que l'aspiration collective à une qualité de vie meilleure, ont incité le Forum des fondations arabes à mettre en place une alliance ayant pour but d'améliorer les possibilités d'emploi de la jeunesse arabe. De même, à la faveur là encore d'un changement de paradigme, les bailleurs de fonds commencent à reconnaître la nécessité de répondre aux besoins de la jeunesse en passant par d'autres voies que les fondations ou les modalités classiques d'octroi de subventions. Les philanthropes, les donateurs et les fondations arabes s'intéressent de plus en plus au potentiel que recèlent les entreprises sociales pour aider la jeunesse à acquérir ou à renforcer des compétences entrepreneuriales. Cette approche peut permettre de doter les jeunes des moyens nécessaires pour créer des entreprises financièrement viables et capables de répondre aux problèmes sociaux à grande échelle, ce qui est d'autant plus indispensable que la région compte la plus forte population de jeunes et l'une des plus fortes populations de chômeurs du monde.

Contribution de Naila Farouky, Forum des fondations arabes

L'action philanthropique en Amérique latine : le cas du Mexique

Après la période coloniale de l'Amérique latine où prédominait un système d'entraide fondé sur le sens de la responsabilité personnelle, les gouvernements ont mis en place des programmes sociaux et adopté des réglementations pour encadrer les activités des organisations de la société civile (OSC). En retour, celles-ci sont venues combler les lacunes dans des domaines considérés comme hors de portée des pouvoirs publics, en élaborant par exemple des projets et des stratégies en faveur des minorités. La première vague de démocratisation, dans les années 1980, a contribué à créer une société civile plus dynamique et plus active, avec un accent sur la sensibilisation.

Depuis quelques années, la frontière entre OSC et fondations s'estompe. Les fondations de l'ensemble de la région sont souvent à la fois dispensatrices et demandeuses de subventions. En d'autres termes, elles financent leurs activités à la fois au moyen de leur budget central et grâce à la collecte de fonds. Or, cette pratique est venue s'inscrire dans un contexte où leur statut juridique n'est pas distinct de celui des OSC. À l'heure actuelle, il n'existe pas suffisamment de candidats fiables auxquels les fondations puissent octroyer des subventions pour la réalisation de projets.

Ces vingt dernières années, au Mexique, la conscience croissante de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et une loi favorable à la société civile ont conduit à la naissance de nombreuses fondations. Toutefois, la société civile est entravée dans son action par des préoccupations sociétales générales concernant la corruption, le commerce illicite, le blanchiment de capitaux et le trafic de drogue. Selon une loi de 2012, par exemple, les OSC sont considérées comme particulièrement susceptibles d'être exploitées par des criminels pour blanchir l'argent provenant de leurs activités. Si, dans la pratique, ce risque ne concerne sans doute qu'une minorité d'organisations, il peut nuire à l'effort de don dans son ensemble. En outre, les organismes philanthropiques ne sont peut-être pas tout à fait à l'abri de l'influence de bailleurs de fonds poursuivant des intérêts commerciaux ou personnels.

Contribution de Lourdes Sanz Moguel et Romina Farias Pelayo, Centro Mexicano para la Filantropía (Cemefi)

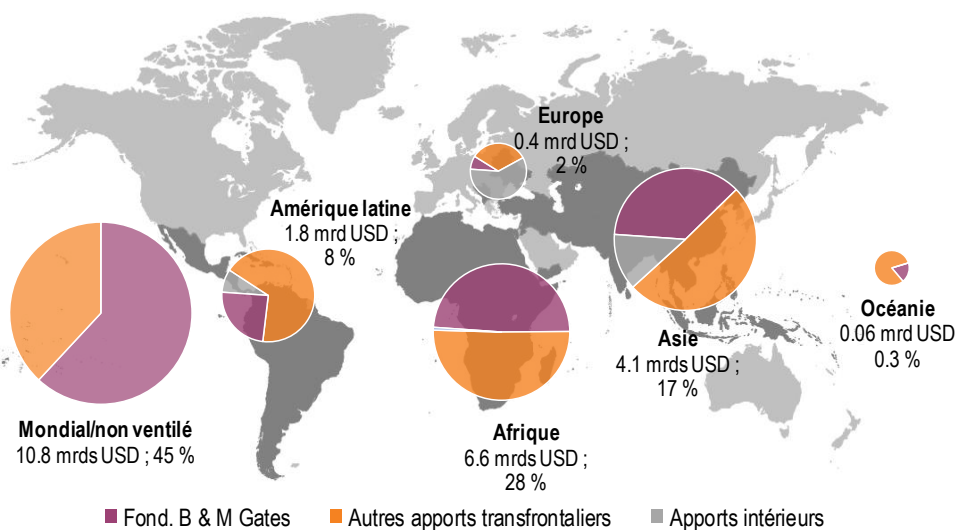
2.2. Répartition géographique des apports philanthropiques

2.2.1. L'Afrique a reçu la part la plus grande des apports philanthropiques

D'après l'enquête de l'OCDE, au cours de la période 2013-15, l'Afrique a reçu la part la plus grande des apports philanthropiques (6.6 milliards USD ou 28 %), suivie de l'Asie (4.1 milliards USD ou 17 %), de l'Amérique latine (8 %), de l'Europe (2 %) et de l'Océanie (0.12 %). Plus de 45 % du total des apports philanthropiques n'étaient pas ventilables par pays ou par région (c'est-à-dire qu'ils étaient destinés à plusieurs régions).

Comme le montre le Graphique 2.6 les apports de la Fondation Bill & Melinda Gates ont représenté une part importante des apports philanthropiques à l'Afrique (49 % du total reçu par l'Afrique), à l'Asie (37 % du total reçu par l'Asie) et au titre de questions de portée mondiale ou faisant l'objet d'apports non ventilés (62 % du total des apports non ventilés). En même temps, les apports des autres fondations ont représenté la majeure partie des ressources reçues par l'ensemble des régions, en particulier l'Amérique latine, l'Europe et l'Océanie. Les apports de source intérieure ont été importants en Asie (527.1 millions USD ou 13 % du total reçu par ce continent), en Amérique latine (444.3 millions USD ou 24 % du total reçu par l'Amérique latine) et en Europe, y compris la Turquie (261.4 millions USD ou 59 % du total reçu par l'Europe).

Graphique 2.6. Apports philanthropiques par région, 2013-15



Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

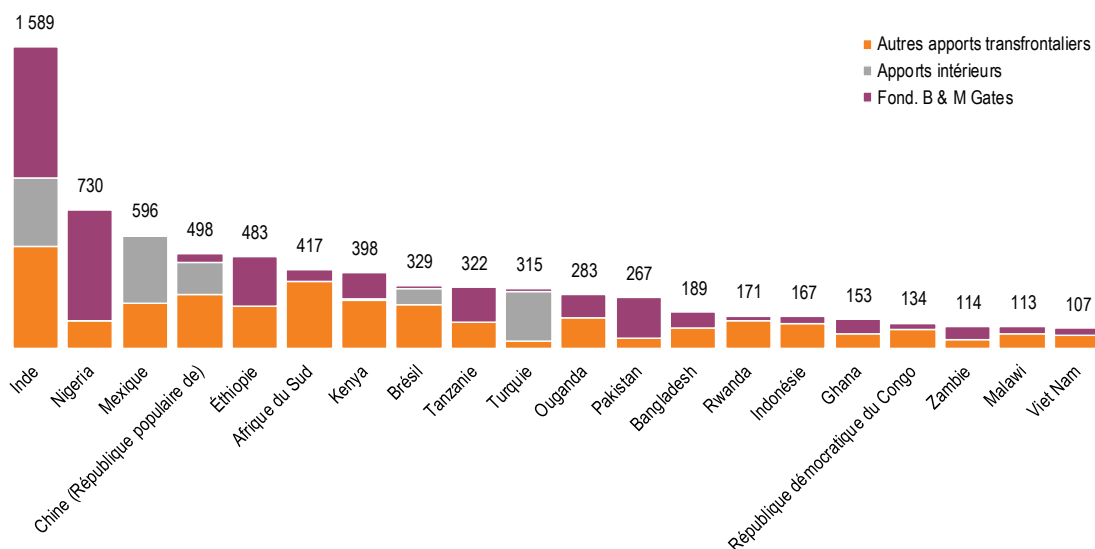
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800480>

2.2.2. L'Inde, premier pays destinataire

Comme le montre le Graphique 2.7, l'Inde a été de loin le premier pays destinataire des apports philanthropiques (1.6 milliard USD, soit 7 % du total, provenant principalement de la Fondation Bill & Melinda Gates, de Tata Trusts, de la Fondation IKEA, de la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance [CIFF] et de la Fondation Dell), suivie du Nigeria, du Mexique et de la République populaire de Chine (« la Chine »). En Inde, au

Mexique et en Chine, les apports de source intérieure ont représenté une part importante du total reçu, soit respectivement 22 %, 60 % et 35 %. Parmi les 20 premiers pays destinataires, 11 sont situés en Afrique subsaharienne.

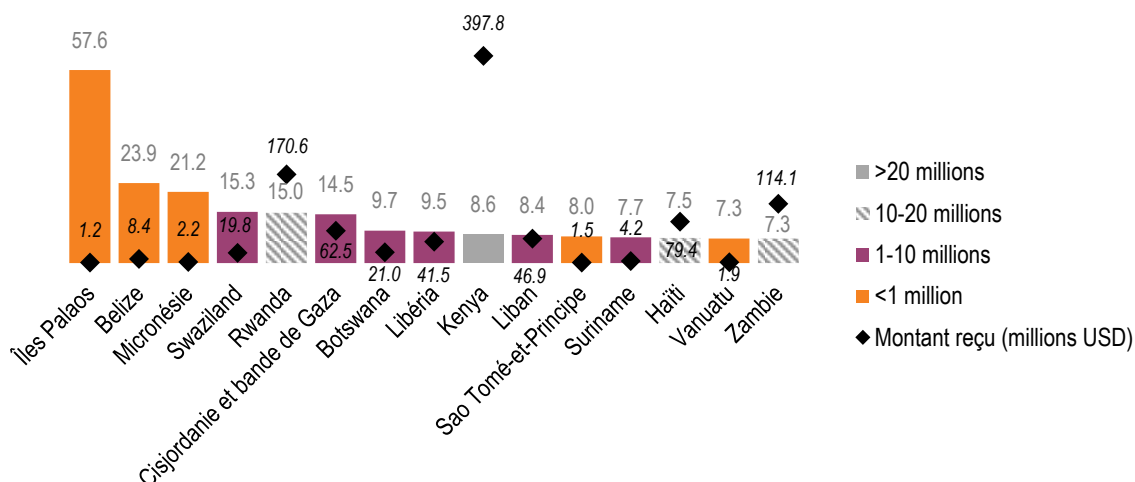
Graphique 2.7. Les 20 premiers pays destinataires des apports philanthropiques, 2013-15



Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800499>

En valeur relative, les Îles Palaos, le Belize et les États Fédérés de Micronésie (« la Micronésie ») ont été les plus gros destinataires des apports philanthropiques par habitant³ sur la période considérée, avec un montant total, respectivement, de 57.6, 23.9 et 21.8 USD par habitant (Graphique 2.8) Cependant, ces chiffres élevés s'expliquent principalement par le fait que la population est relativement faible. Si l'on prend en compte les territoires comptant plus d'un million d'habitants, les pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que la Cisjordanie et la bande de Gaza se sont classés à la première place pour le montant reçu par habitant.

Graphique 2.8. Apports philanthropiques par habitant, 2013-15

Note : La barre correspondant aux Îles Palaos a été ajustée à 50 % de sa taille réelle.

Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>. Données sur la population : (World Bank,(s.d.)^[20]) Les données ouvertes de la Banque mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800518>

2.2.3. Les apports philanthropiques ont été principalement dirigés vers des pays à revenu intermédiaire

Le Graphique 2.9 montre que 67 % des apports ventilables par pays ont été destinés à des pays à revenu intermédiaire (PRI), dont 37 % à des PRI de la tranche inférieure (PRITI) et 30 % à des PRI de la tranche supérieure (PRITS). Seul un tiers du financement ventilable par pays a été dirigé vers les pays les moins avancés (PMA) (28 %) et d'autres pays à faible revenu (PFR) (5 %).

Graphique 2.9. Apports philanthropiques par groupe de revenu, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800537>

Plus généralement, les pays en situation de fragilité ont reçu une part relativement faible des apports philanthropiques (3.8 milliards USD, soit 38 % du total ventilable par pays), dont la moitié était destinée à répondre à des besoins spécifiques au Nigeria, en Éthiopie, au Kenya et au Pakistan (OCDE, 2015^[21]). De même, les petits États insulaires en

développement (PEID) ont reçu 1.6 % seulement du total ventilable par pays, dont la moitié a été dirigée vers Haïti (OCDE/La Banque mondiale, 2016_[22]).

Encadré 2.2. Comparaison de la répartition géographique des apports philanthropiques et des apports d'APD en 2013-15

La plupart des fondations philanthropiques privées œuvrant en faveur du développement et des fournisseurs d'APD ont pour objectif premier de combattre et de réduire la pauvreté, ainsi que de favoriser le développement économique et la prospérité des pays en développement. Toutefois, des différences existent dans la répartition de ces fonds entre les pays et les régions.

Similitudes

- L'Afrique a été la principale région destinataire des apports d'APD et des apports philanthropiques (42 % du total de l'APD ventilable par région et 51 % des apports philanthropiques ventilables par région), suivie de l'Asie.
- L'Inde a été le principal pays destinataire des apports d'APD et des apports philanthropiques. La Turquie, l'Éthiopie et le Kenya figurent également parmi les 10 pays ciblés à la fois par les fournisseurs d'APD et les fondations privées.
- Les apports d'APD comme les apports philanthropiques ont été assez concentrés, plus d'un tiers de l'APD et des apports philanthropiques ventilables par pays ayant été dirigé vers les dix premiers pays destinataires (respectivement, 35 % et 58 %).

Différences

- En valeur relative, l'Europe et l'Océanie ont été davantage ciblées par l'APD que par les fondations. À l'inverse, l'Amérique latine a reçu une part nettement plus importante des apports philanthropiques que des apports d'APD.

Tableau 2.1. APD et apports philanthropiques par région, 2013-15, pourcentage du total respectif ventilable par région

	Philanthropie privée	APD
Afrique	51 %	42 %
Asie	31 %	41 %
Amérique latine	14 %	8 %
Europe	3 %	7 %
Océanie	0 %	2 %

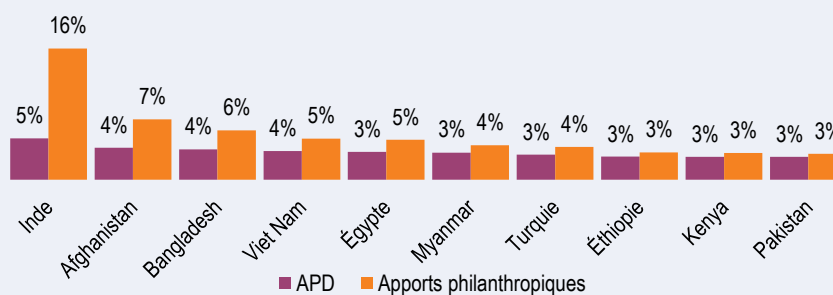
Source : Statistiques du CAD de l'OCDE (base de données) <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> et (OECD, 2018_[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire*, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

- À l'exception de l'Inde – première destinataire des apports d'APD mais aussi des apports philanthropiques – les deux catégories de bailleurs de fonds semblent avoir eu des priorités

différentes en termes de pays destinataires. Si l’Afghanistan, l’Égypte et le Myanmar figurent parmi les principaux pays destinataires à la fois des apports d’APD et des apports philanthropiques, l’enquête montre que d’autres pays, tels que le Mexique ou le Brésil, se sont classés parmi les principaux destinataires des apports philanthropiques (Graphique 2.10).

- Alors que 41 % de l’APD ventilable par pays ont été dirigés vers les pays les moins avancés, seuls 28 % des apports des fondations ventilables par pays sont allés à cette catégorie de pays. Par ailleurs, 52 % de l’APD ventilable par pays (2013-15) ont été affectés à des pays en situation de fragilité⁴. Ceux-ci ont reçu 38 % des apports des fondations ventilables par pays. De même, les petits États insulaires en développement ont reçu une plus grande part de l’APD ventilable par pays (3.7 %) que des apports philanthropiques ventilables par pays (seulement 1.6 %).

Graphique 2.10. Comparaison des principaux destinataires des apports d’APD et des apports philanthropiques, en pourcentage du total de l’aide ventilable par pays, 2013-15



Source : Statistiques du CAD de l’OCDE (base de données)

<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm>

et (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

Note : Les chiffres relatifs aux apports d’APD mentionnés dans le présent encadré renvoient aux engagements de la période 2013-15 et comprennent l’APD provenant des pays membres et non membres du CAD, ainsi que les sorties de fonds concessionnels des organisations multilatérales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800556>

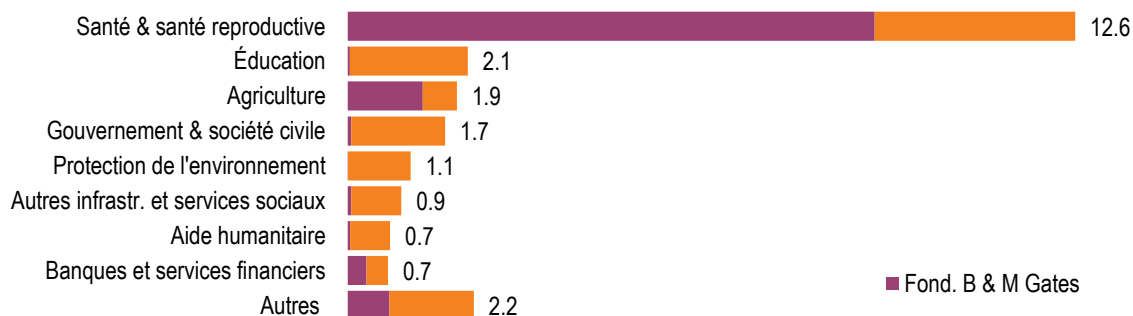
2.3. Répartition sectorielle des apports philanthropiques

Près des trois quarts (74 %) des apports des fondations en 2013-15 visaient à appuyer des activités dans le domaine des infrastructures et des services sociaux – santé, éducation, droits de la personne, protection sociale, etc., les 26 % restants ayant été répartis entre les secteurs de production, comme l’agriculture (9 %)⁵.

Le Graphique 2.11 montre que les engagements de la Fondation Bill & Melinda Gates ont été fortement concentrés dans les secteurs de la santé/santé reproductive et de l’agriculture. Les apports des autres fondations se sont plus également répartis entre un éventail plus

large de secteurs, dont l'éducation, le gouvernement et la société civile et la protection de l'environnement.

Graphique 2.11. Apports philanthropiques par secteur, 2013-15



Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800575>

Encadré 2.3. Analyse comparative de la répartition sectorielle des apports philanthropiques et des apports d'APD en 2013-15

L'analyse comparative de la répartition sectorielle des apports d'APD et des apports philanthropiques (2013-15) fait ressortir des différences dans les modes d'intervention généralement adoptés par les fondations privées et les organismes publics d'aide au développement.

Similitudes

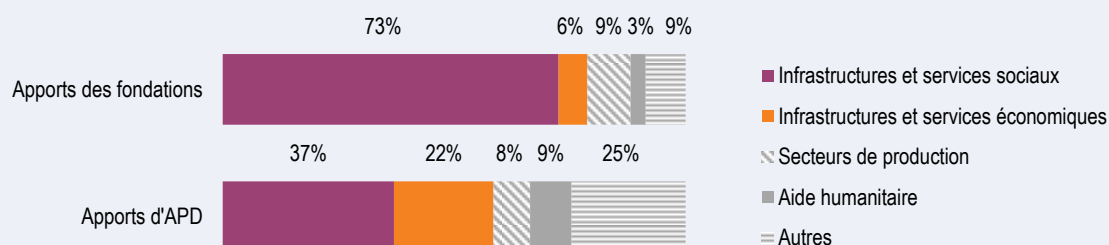
- Les apports d'APD et les apports philanthropiques ont principalement ciblé le secteur des infrastructures et des services sociaux.
- Les secteurs de production ont attiré une part équivalente d'APD et de fonds philanthropiques.

Différences

- Les fondations ont dirigé 73 % de leurs apports vers le secteur des infrastructures et des services sociaux, soit le double des apports d'APD (37 %). Si elles ont clairement donné la priorité à la santé et à la santé reproductive, l'APD a aussi privilégié le gouvernement et la société civile (27 % des apports au secteur des infrastructures et des services sociaux).
- La part de l'APD qui a été consacrée au secteur des infrastructures et des services économiques (22 %) a été beaucoup plus importante que celle des apports des fondations philanthropiques (6 %).
- Même si de nombreuses fondations ont apporté des fonds à l'appui de l'aide humanitaire et des opérations de secours liées à des catastrophes (3 % du total des apports philanthropiques), la part de l'APD en la matière a été trois fois supérieure (9 %).

- Contrairement à l'APD, les apports des fondations n'ont pas servi au soutien budgétaire général ni à des opérations d'allègement de la dette.

Graphique 2.12. Répartition sectorielle de l'APD et des apports des fondations, 2013-15



Note : Les chiffres relatifs aux apports d'APD correspondent à la somme des engagements pris pour 2013-15 par les pays membres et non membres du CAD au titre de l'APD bilatérale, et des sorties de fonds concessionnels des organisations multilatérales à l'appui du développement. Les apports des fondations ne comprennent pas leurs contributions au budget central des organisations multilatérales.

Source : Statistiques du CAD de l'OCDE (base de données) <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> et (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>

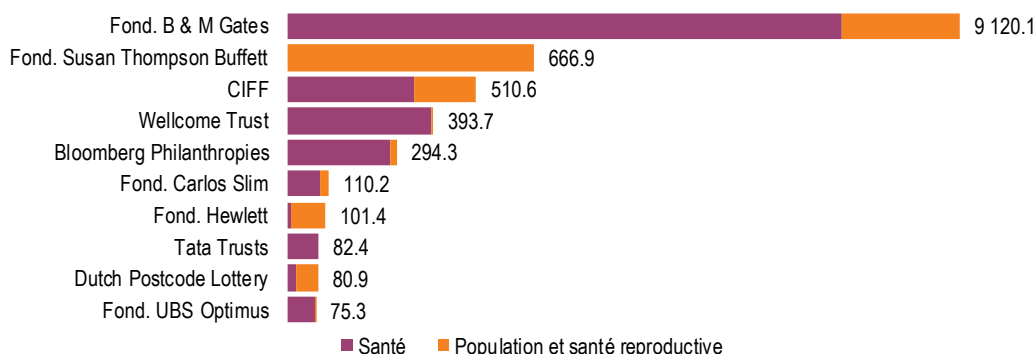
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800594>

2.3.1. La santé et la santé reproductive ont été de loin les principaux secteurs ciblés, et 72 % des apports dont elles ont fait l'objet ont été effectués par la Fondation Bill & Melinda Gates

Dans l'ensemble, les fondations philanthropiques ont dirigé leurs apports en premier lieu vers le secteur de la santé – loin devant les autres secteurs – soit 53 % du total en 2013-15 (12.6 milliards USD), dont 13 % au titre des politiques et des programmes en matière de population et de la santé reproductive. La Fondation Bill & Melinda Gates a été la première bailleuse de fonds dans ce domaine, avec une part de 72 % du total des apports au secteur de la santé. Même si les apports des autres fondations ont représenté seulement 28 % du total affecté au secteur, l'enquête montre que pour elles aussi, la santé et la santé reproductive ont constitué la première priorité.

En effet, comme le montre le Graphique 2.11, sept fondations ont consacré plus de 100 millions USD chacune au secteur de la santé au cours de la période (il s'agit de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Susan Thompson Buffett [STBF], de la CIFF, de Wellcome Trust, de Bloomberg Philanthropies, de la Fondation Carlos Slim et de la Fondation Hewlett). D'une manière générale, de nombreuses fondations ont consacré une part importante de leurs apports à des activités dans le domaine de la santé, à savoir plus de 20 % pour 50 d'entre elles, plus de 50 % pour 27 d'entre elles et même plus de 80 % pour 10 d'entre elles.

Graphique 2.13. Les 10 premières fondations apportant un appui dans le secteur de la santé et de la santé reproductive, 2013-15



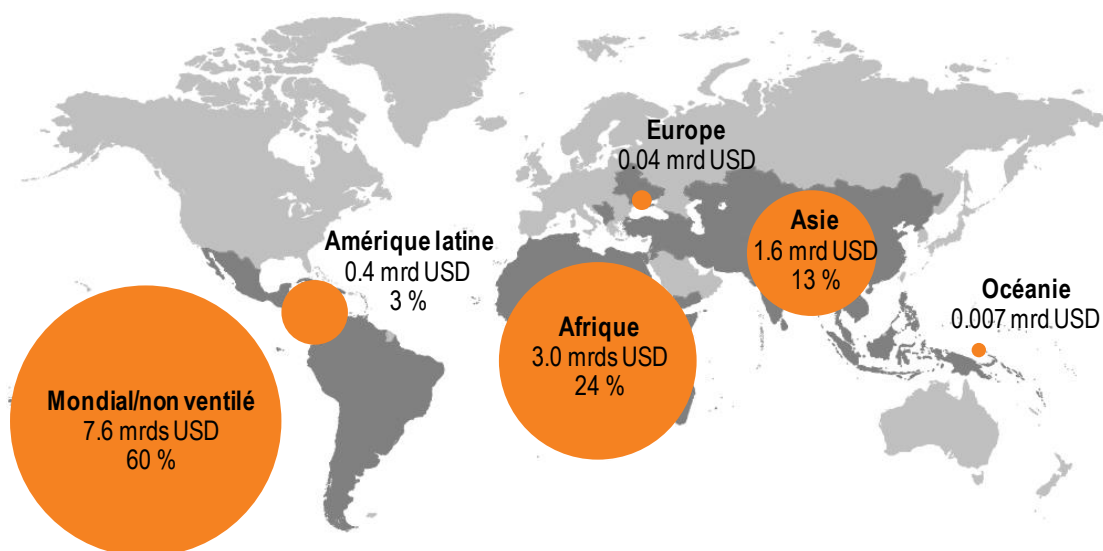
Note : La barre correspondant à la Fondation Bill & Melinda Gates a été ajustée à 20 % de sa taille réelle.

Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800613>

Environ 60 % des apports consacrés à la santé ont été affectés à des questions de portée mondiale ou n'ont pas été ventilés (Graphique 2.14), du fait principalement de la dimension mondiale ou multirégionale de nombre des activités menées dans ce domaine. L'Afrique (24 %) et l'Asie (13 %) ont été les premières régions destinataires de ces activités, selon leur répartition par pays/région.

Graphique 2.14. Apports philanthropiques au titre de la santé et de la santé reproductive, par région, 2013-15

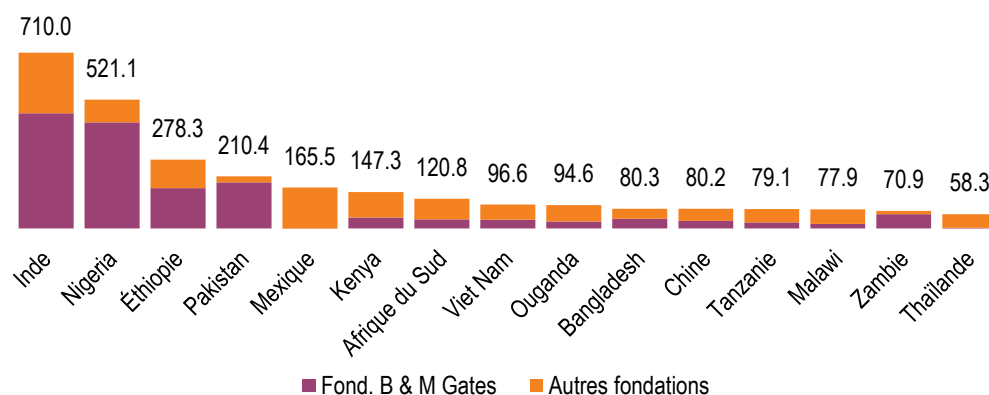


Source : (OCDE, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800632>

L'Inde, le Nigeria, l'Éthiopie et le Pakistan ont été les premiers pays destinataires des apports consacrés à la santé, en raison essentiellement de la forte concentration des dons de la Fondation Bill & Melinda Gates sur ces quatre pays (Graphique 2.15). Dans le cas des autres principaux pays destinataires des apports visant la santé et la santé reproductive, les autres fondations ont joué un rôle plus important, en particulier pour le Mexique, où les apports de la fondation mexicaine Carlos Slim, par exemple, ont représenté 67 % du total reçu par le secteur.

Graphique 2.15. Les 15 premiers pays destinataires des apports visant la santé et la santé reproductive, 2013-15

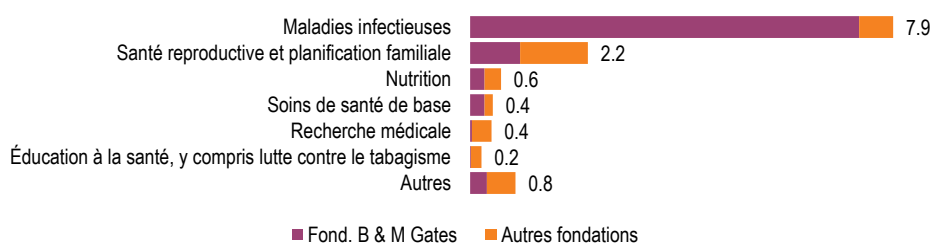


Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800651>

2.3.2. Principales causes ciblées dans le domaine de la santé

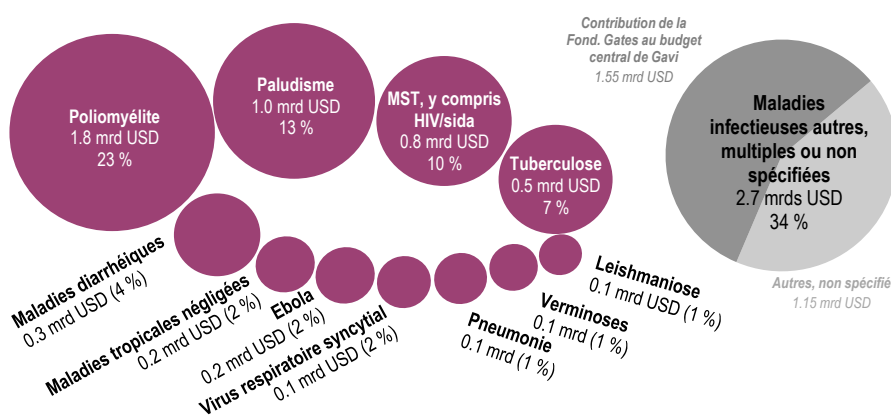
Un volume de 7.9 milliards USD (62 % du total des apports au titre de la santé et de la santé reproductive) a été consacré à la lutte contre les maladies infectieuses⁶ (Graphique 2.16). Viennent ensuite la santé reproductive et la planification familiale (18 %), la nutrition de base (5 %), la fourniture de soins de santé de base (3 %), la recherche médicale (3 %) et l'éducation à la santé (2 %, y compris la lutte contre le tabagisme).

Graphique 2.16. Causes ciblées dans le domaine de la santé, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800670>

Comme le montre le (Graphique 2.17), les principales maladies infectieuses visées ont été la poliomyélite, le paludisme, les maladies sexuellement transmissibles (VIH/sida, cancer du col de l'utérus et infection à papillomavirus humain, par exemple), la tuberculose, les maladies diarrhéiques (choléra, dysenterie, infection à rotavirus, etc.), les maladies respiratoires (infection par le virus respiratoire syncytial, grippe, pneumonie, etc.) et les verminoses (helminthiases et filariose lymphatique, par exemple). Alors que plus de 50 fondations ont apporté leur appui à des activités concernant ces maladies, 92 % des apports y afférents ont été effectués par la Fondation Bill & Melinda Gates, notamment au titre de sa contribution au budget central de Gavi, l'Alliance du vaccin. Parmi les autres bailleurs de fonds importants pour la lutte contre les maladies infectieuses figuraient Wellcome Trust (2 %), ainsi que la CIFF, Bloomberg Philanthropies et la Fondation Dalio (1 % chacun).

Graphique 2.17. Principales maladies infectieuses visées, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800689>

Avec 2.2 milliards USD (18 % du total des apports au titre de la santé), la santé reproductive et la planification familiale ont constitué la deuxième cause la plus financée dans le

domaine de la santé. Plus de 50 fondations ont apporté leur appui à des activités liées à la grossesse et à l'accouchement sans risque, aux soins postnatals, aux droits reproductifs, aux conséquences de l'avortement et à d'autres questions connexes⁷. Même si la Fondation Bill & Melinda Gates a été la plus généreuse dans ce domaine aussi (42 % du total affecté à ce sous-secteur), les autres fondations n'ont pas été en reste, en particulier la STBF (30 %), la CIFF (5 %), la Fondation Hewlett (4 %) et la Fondation Packard (3 %).

Encadré 2.4. Contribution des fondations à la lutte contre les maladies non transmissibles et partenariats : la Fondation Novartis et la Fondation mondiale du diabète

Jusqu'en 2015, la communauté internationale était mobilisée autour de l'Objectif du millénaire pour le développement relatif à la lutte contre les maladies infectieuses. Cependant, les maladies non transmissibles – dont les maladies cardiovasculaires, le diabète et le cancer – continuaient de faire de nombreuses victimes et de peser lourdement sur les systèmes de santé. Aujourd'hui, le diabète touche 400 millions de personnes dans le monde et, si des mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre devrait augmenter d'au moins 100 millions dans les dix à quinze prochaines années. Or, les multiples contraintes que connaissent les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire risquent d'entraver l'application de ces mesures : leurs systèmes de santé ont tendance à être orientés vers les soins de courte durée ; les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses ; ces systèmes souffrent d'un déficit de financement et l'urbanisation croissante modifie les modes de vie – mauvaise hygiène alimentaire, activité physique réduite et surconsommation d'alcool et de tabac, par exemple.

L'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) a élargi l'horizon des efforts visant à améliorer la santé au niveau mondial. L'Objectif 3.4 consiste à réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles. Pour atteindre cet objectif, plusieurs fondations ont décidé de faire front commun pour mettre en œuvre des solutions pilotes susceptibles de susciter une adhésion et une participation à grande échelle.

La **Fondation Novartis** est membre d'un partenariat public-privé diversifié intitulé « **Better Hearts Better Cities** ». À Oulan-Bator, Dakar et São Paulo, cette initiative permet de mettre sur pied un réseau de partenaires qui va au-delà des seuls prestataires de soins de santé. Par exemple, il comprend aussi des organismes spécialisés dans le numérique et les télécommunications, des entreprises agroalimentaires, des établissements scolaires et des employeurs, des caisses d'assurance, des entreprises sociales et des OSC. Ensemble, ces partenaires recherchent de nouveaux moyens et solutions pour lutter à grande échelle contre les maladies non transmissibles au sein des populations à faible revenu. Au Ghana, par exemple, ComHIP propose des services de proximité pour surveiller l'hypertension, rendant ainsi plus accessible un suivi assuré auparavant à l'hôpital. Les entreprises locales, les agents des services de santé de proximité et le personnel infirmier sont formés pour effectuer des examens de dépistage et apporter des soins. Les outils médicaux numériques assurent une connexion fluide entre les centres d'examen, les professionnels de santé locaux et les médecins, et donnent aussi aux patients les moyens de prendre en mains leur santé. L'appropriation locale est essentielle pour la réussite de cette initiative ; loin de constituer un réseau *ad hoc* de partenaires, les alliances « Better Hearts Better Cities » s'inscrivent dans une démarche pérenne qui vise à produire un impact durable en collaborant avec les administrations locales pour renforcer les systèmes de santé.

Contribution de Geoffrey So, Fondation Novartis

La **Fondation mondiale du diabète (FMD)** a été créée en 2002, alors que le diabète et d'autres maladies non transmissibles étaient plus ou moins négligés par le programme d'action international en faveur du développement.

Les premières années, la FMD accordait des dons de faible montant pour l'exécution de projets pilotes, dont certains ont progressivement suscité l'intérêt des autorités chargées de la santé. En République unie de Tanzanie (« Tanzanie »), par exemple, les enseignements tirés des projets pilotes ont conduit à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le diabète au sein du ministère de la Santé. Une subvention de 2.5 millions USD de la FMD a permis de lancer une première série de programmes (2013-17) de plus grande envergure dans les domaines du renforcement des capacités et de la promotion de la santé. Le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation, la société civile locale et le secteur privé ont collaboré pour les mettre en œuvre.

Les résultats de cette première phase de l'expérience tanzanienne ont été présentés et reconnus au niveau international (à l'occasion de conférences de l'OMS et d'autres manifestations). La FMD apporte aujourd'hui un appui à d'autres programmes de même type dans plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne (par exemple, au Kenya, au Rwanda, au Malawi, au Mozambique et au Mali), ainsi que dans le reste du monde (Sri Lanka, Fidji, Philippines, Pérou, Brésil, etc.). À chaque fois, ce sont les pays concernés qui élaborent et prennent en mains leurs stratégies. Si certains pays, forts de ressources supplémentaires provenant de sources intérieures et internationales, sont à même d'étendre et de renforcer ces programmes, ce n'est toutefois pas suffisant pour répondre à la demande.

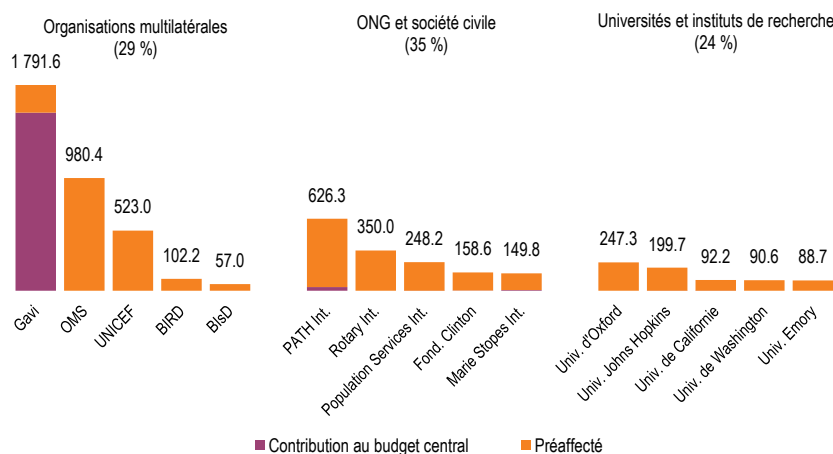
Contribution de Bent Lautrup-Nielsen, Fondation mondiale du diabète (FMD)

2.3.3. Acheminement des apports philanthropiques destinés au secteur de la santé

Il ressort de l'enquête que la plupart des fondations philanthropiques privées sont passées par des intermédiaires pour acheminer leurs fonds à l'appui d'activités concernant la santé (Graphique 2.18), à savoir, principalement, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile (OSC) (35 %), le système multilatéral (29 %) et des universités, instituts de recherche et laboratoires de réflexion (24 %). Au cours de la période considérée, parmi les principaux canaux d'acheminement choisis par les fondations philanthropiques pour ce secteur figuraient Gavi, l'Alliance du vaccin, suivie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de PATH International, de l'UNICEF, de Rotary International, de Population Services International (PSI) et de l'Université d'Oxford.

Dans leur majorité, les fonds philanthropiques ayant transité par un intermédiaire au profit du secteur de la santé étaient préaffectés à des projets et/ou des pays ou régions précis, à l'exception du don de 1.55 milliard USD offert par la Fondation Bill & Melinda Gates à Gavi au titre de ses activités de la période 2016-20. Il s'agit de la plus forte contribution d'une fondation privée à un budget central qui ait jamais été enregistrée.

Graphique 2.18. Principaux canaux d'acheminement des apports philanthropiques dans les domaines de la santé et de la santé reproductive, 2013-15



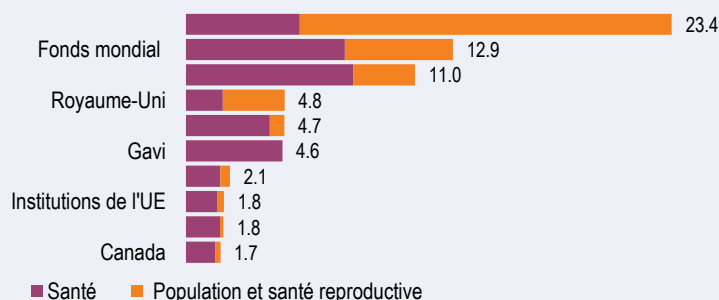
Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800708>

Encadré 2.5. Comparaison des apports d'APD et des apports philanthropiques dans les domaines de la santé et de la santé reproductive

L'enquête de l'OCDE montre qu'en 2013-15, les apports des fondations philanthropiques privées ont constitué la troisième source de financement pour les pays en développement dans les secteurs de la santé et de la santé reproductive, derrière les États-Unis et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le seul secteur de la santé, ces fondations ont représenté la première source de fonds.

Graphique 2.19. Principales sources des apports de fonds au titre de la santé et de la population/santé reproductive, 2013 15



Note : Ce graphique ne tient pas compte des contributions au budget central des organisations multilatérales intervenant dans les secteurs de la santé et de la santé reproductive.

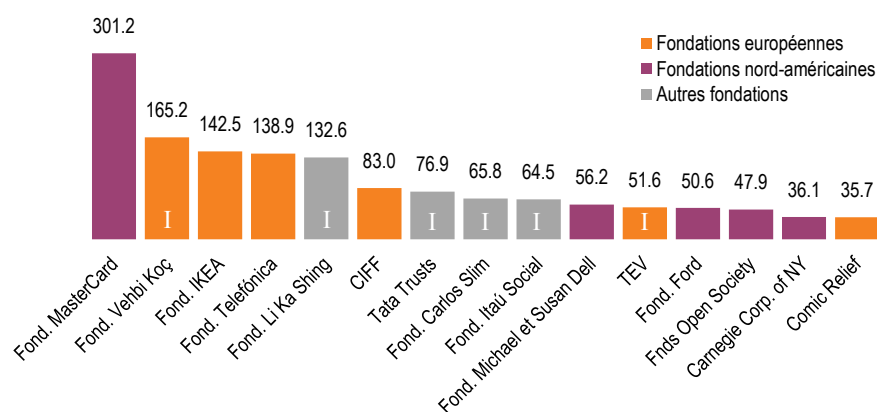
Source : Statistiques du CAD de l'OCDE (base de données) <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> et (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800727>

2.3.4. L'éducation demeure un secteur de prédilection pour les fondations

L'éducation a été le deuxième secteur financé par les fondations philanthropiques en 2013-15, avec un volume de 2.1 milliards USD (9 % du total) apporté par plus d'une centaine de fondations. Les principaux bailleurs de fonds philanthropiques pour ce secteur ont été la Fondation MasterCard (15 % du total affecté au secteur), la Fondation Vehbi Koç (8 %), la Fondation IKEA (7 %), la Fondation Telefónica (7 %) et la Fondation Li Ka Shing (6 %). Quatre de ces cinq fondations (l'exception étant la Fondation IKEA) ont consacré plus de la moitié de l'ensemble de leurs apports à l'éducation. Seulement 26 % du financement consacré à l'éducation ont été assurés par des fondations basées aux États-Unis, dont essentiellement la Fondation Dell, la Fondation Ford, les Fondations Open Society et Carnegie Corporation of New York (Graphique 2.20).

Graphique 2.20. Les 15 premières fondations actives dans le secteur de l'éducation, 2013-15

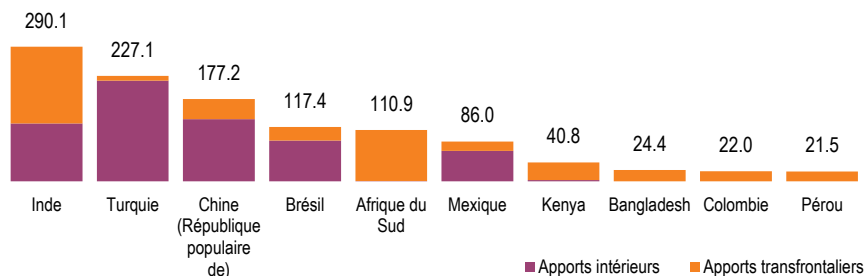


Note : « I » désigne les fondations qui effectuent principalement des apports intérieurs.

Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800746>

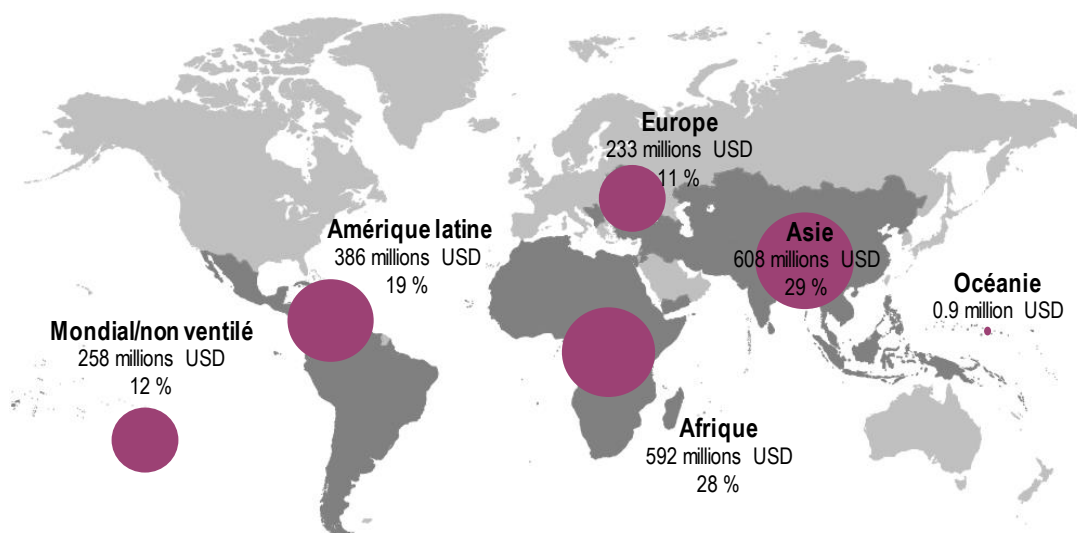
L'éducation a constitué un important secteur d'intervention des fondations philanthropiques basées dans des pays émergents et agissant au niveau intérieur (un quart du total des apports en faveur de l'éducation). Parmi les principaux bailleurs de fonds ont figuré la Fondation Koç et la Fondation TEV (Fondation turque pour l'éducation) en Turquie, la Fondation Li Ka Shing à Hong Kong, Chine, Tata Trusts en Inde, la Fondation Carlos Slim au Mexique et la Fondation Itaú Social au Brésil. Si l'on considère les dix premiers pays destinataires dans ce secteur, la part des apports philanthropiques intérieurs a été encore plus importante, soit 54 % du total des apports consacrés à l'éducation (Graphique 2.21).

Graphique 2.21. Les 10 premiers pays destinataires dans le secteur de l'éducation, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800765>

Le (Graphique 2.22) montre qu'au niveau régional, c'est l'Asie qui a reçu la plus grande part des apports philanthropiques consacrés à l'éducation (29 %), suivie de près par l'Afrique (28 %). La part de l'Amérique latine et de l'Europe dans le total consacré au secteur a aussi été assez importante (respectivement 19 % et 11 %), tandis que les activités de portée mondiale ou non ventilées ont représenté seulement 12 % du total.

Graphique 2.22. Répartition géographique des apports philanthropiques au titre du secteur de l'éducation, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800784>

Comme le montre le Tableau 2.2, les apports de fonds dans le secteur de l'éducation ont été principalement dirigés vers l'enseignement postsecondaire (enseignement supérieur et formation technique supérieure de gestion) et la formation professionnelle (37 % pour l'ensemble de ces formations). L'éducation de la petite enfance, l'éducation pour une meilleure qualité de vie et l'enseignement primaire et secondaire ont attiré 20 % du total des apports en faveur de l'éducation. Le renforcement des capacités dans l'éducation (ex., formation des enseignants, équipements scolaires et formation, recherche en éducation) en ont absorbé environ 18 %.

Tableau 2.2. Apports philanthropiques au titre de l'éducation, 2013-15

Code-objet	Description	Montant (en milliers USD)	Part du total consacré au secteur
11110	Politique de l'éducation et gestion administrative, activités d'éducation non spécifiées	534 561.8	25.7 %
11120	Équipements scolaires et formation	216 615.2	10.4 %
11130	Formation des enseignants	94 658.2	4.6 %
11182	Recherche en éducation	53 385.7	2.6 %
11220	Enseignement primaire	134 344.6	6.5 %
11230	Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes	87 628.1	4.2 %
11240	Éducation de la petite enfance	103 698.0	5.0 %
11320	Enseignement secondaire	82 536.8	4.0 %
11330	Formation professionnelle	139 619.2	6.7 %
11420	Enseignement supérieur	549 458.4	26.5 %
11430	Formation technique supérieure de gestion	80 742.2	3.9 %

Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

Plus de deux tiers du total des apports destinés à l'éducation ont transité par des organismes intermédiaires sous forme de contributions préaffectées à des projets ou des pays précis. Parmi ces intermédiaires figuraient des ONG (37 %), des universités et des instituts de recherche (30 %), ainsi que des organisations multilatérales (10 %). Les fonds apportés directement par les fondations à ce secteur ont été principalement affectés à la construction et à l'entretien d'écoles gérées par celles-ci (15 %) ou directement octroyés à des particuliers sous forme de bourses d'études (9 %). La Fondation Koç, la Fondation Telefónica, la Fondation Bharti, l'Institut Ayrton Senna et la Fondation Dell ont pratiqué ce type de financement direct.

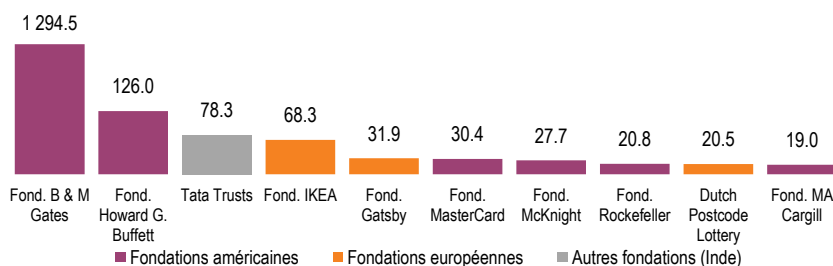
2.3.5. Agriculture

L'agriculture a été le troisième secteur financé par les apports philanthropiques, avec un montant de 1.9 milliard USD pour l'ensemble de la période considérée (8 % des apports totaux).

D'une manière générale, le financement dirigé vers l'agriculture avait pour but d'améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité des revenus des agriculteurs par des activités liées au développement des exploitations agricoles. Ainsi, 49 % du financement ont été affectés au développement agricole, aux ressources en terres cultivables, aux ressources en eau à usage

agricole, aux produits à usage agricole, à la production agricole, à la production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation et au bétail. La deuxième catégorie de financement la plus importante (19 %) a été consacrée à la recherche (en particulier sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle et du rendement des cultures de base et d'exportation). En outre, 11 % des fonds ont été affectés à divers services agricoles, tels que la protection des plantes et des récoltes et la lutte antiacridienne, les services financiers (et autres) agricoles, les coopératives agricoles et les services vétérinaires (bétail). Les 21 % restants ont été consacrés à d'autres activités ou à des activités non spécifiées dans le secteur de l'agriculture.

Graphique 2.23. Les 10 premières fondations actives dans le secteur de l'agriculture, 2013-15



Note : La barre correspondant à la Fondation Bill & Melinda Gates a été ajustée à 20 % de sa taille réelle.
Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800803>

Comme pour les secteurs de la santé et de la santé reproductive, la Fondation Bill & Melinda Gates a été la principale bailleuse de fonds dans le secteur de l'agriculture (68 % du total reçu par le secteur). En dehors de cette dernière, l'agriculture a surtout été visée par des fondations basées aux États-Unis. Les apports des autres fondations ont représenté seulement 18 % du total consacré à ce secteur, les principales sources ayant été Tata Trusts et la Fondation IKEA.

L'Inde est également le premier pays destinataire des fonds affectés à ce secteur (10 % du total). Plus de deux tiers des apports en faveur de l'agriculture (69 %) ont été dirigés vers des pays africains, principalement l'Éthiopie (8 %), la Tanzanie (8 %), le Nigeria (6 %), l'Ouganda (5 %) et le Rwanda (5 %).

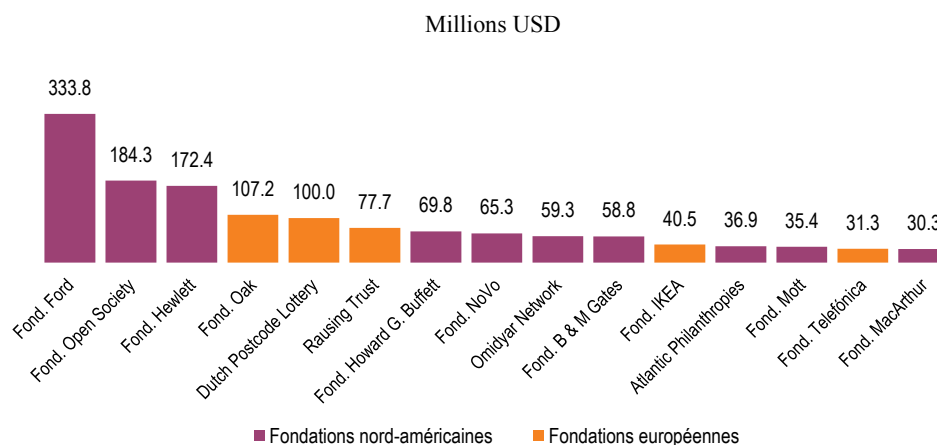
2.3.6. Gouvernement et société civile

Selon la classification sectorielle du CAD de l'OCDE, le secteur du gouvernement et de la société civile recouvre les activités qui visent à renforcer l'appareil administratif et l'administration. Celles-ci concernent, par exemple, les droits de la personne, la participation à la vie démocratique et le développement de la société civile, les médias et de la liberté de l'information, le développement des services juridiques et judiciaires, le soutien des organisations qui œuvrent pour l'égalité femmes-hommes, l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, ainsi que la prévention et le règlement des conflits.

Au cours de la période 2013-15, les apports des fondations dans ces domaines se sont élevés à 1.7 milliard USD (soit 7 % du total des apports), faisant du secteur du gouvernement et de la société civile le quatrième secteur destinataire des apports philanthropiques. Il passe au troisième rang si l'on exclut la Fondation Bill & Melinda Gates.

Les apports philanthropiques au titre de ce secteur ont eu essentiellement pour origine les États-Unis (70 %) et l'Europe (28 %, surtout des Pays-Bas, de la Suisse et du Royaume-Uni). Parmi les fondations basées aux États-Unis qui ont soutenu ce secteur figurent principalement la Fondation Ford (20 % du total affecté au secteur), suivie des Fondations Open Society (11 %) et de la Fondation Hewlett (10 %). Du côté des bailleurs de fonds privés européens, les plus importants ont été la Fondation Oak (6 %), Dutch Postcode Lottery (6 %) et Sigrid Rausing Trust (5 %).

Graphique 2.24. Les 15 premières fondations actives dans le secteur du gouvernement et de la société civile, 2013-15



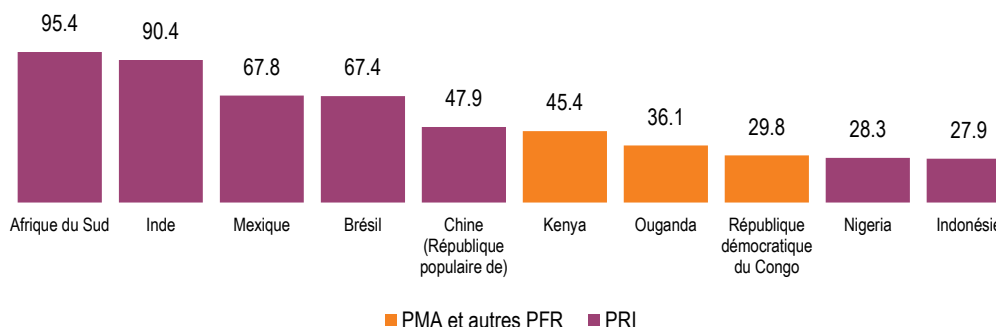
Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800822>

Les apports philanthropiques au titre de ce secteur se sont uniformément répartis entre les différentes régions du monde. Avec une part de 26 % du total affecté à celui-ci, l'Afrique a été la principale région destinataire, suivie de l'Asie (19 %), de l'Amérique latine (15 %) et de l'Europe (4 %). Environ 35 % de ces apports ont été affectés à des activités de portée mondiale ou concernant plusieurs régions (droits de la personne dans le monde, traite des êtres humains à l'échelle mondiale, etc.).

La répartition géographique entre les principaux pays destinataires (Graphique 2.25) montre que la majorité des dix premiers ont été des pays à revenu intermédiaire – Afrique du Sud, Inde, Mexique, Brésil et Chine notamment.

Graphique 2.25. Les 10 premiers pays destinataires dans le secteur du gouvernement et de la société civile, 2013-15



Source : (OCDE, 2018^[11]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

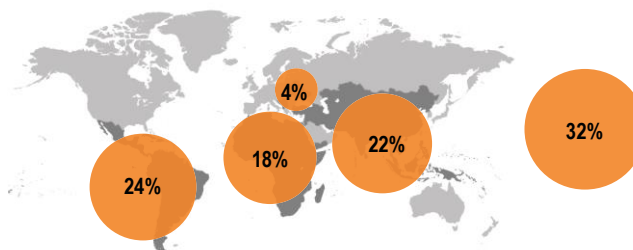
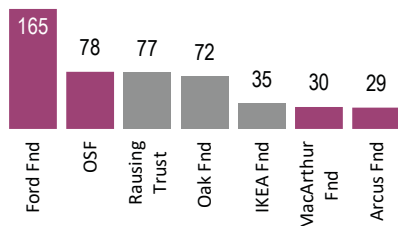
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800841>

Comme le montre le Graphique 2.26, l'appui apporté dans le domaine des droits de la personne a constitué la part la plus importante (36 %) des apports destinés aux activités concernant le gouvernement et la société civile, suivi de la participation à la vie démocratique, du développement de la société civile et de la liberté de l'information (18 %). Le soutien au titre des institutions et organisations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes, ainsi que de l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, a représenté 15 % du total des apports affectés au secteur. La majeure partie du financement dans le domaine des droits de la personne, de la participation à la vie démocratique, du développement de la société civile et des médias a été uniformément répartie entre les régions. Toutefois, l'Afrique et l'Asie (en particulier l'Ouganda, l'Inde et l'Afrique du Sud) ont été les principales destinataires des apports visant à appuyer les activités liées aux conflits, à soutenir les organisations et institutions œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et à contribuer à l'élimination de la violence contre les femmes et les filles.

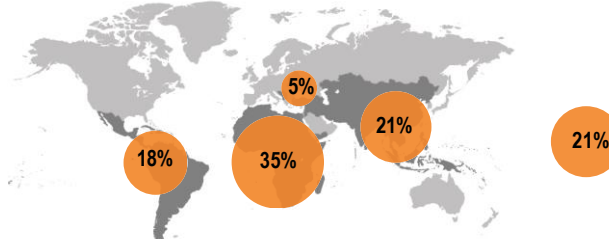
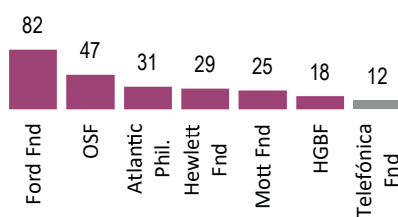
Graphique 2.26. Apports philanthropiques au titre du secteur du gouvernement et de la société civile, 2013-15

Millions USD

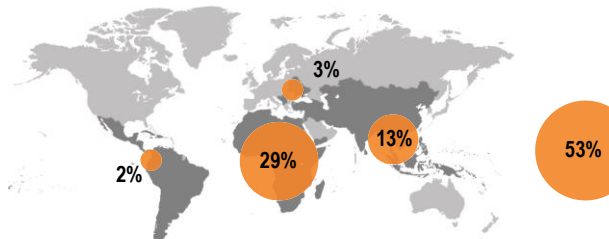
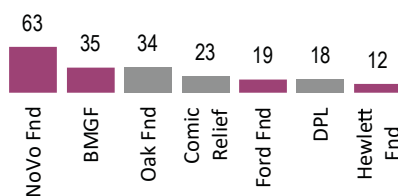
DROIS DE LA PERSONNE (36%)



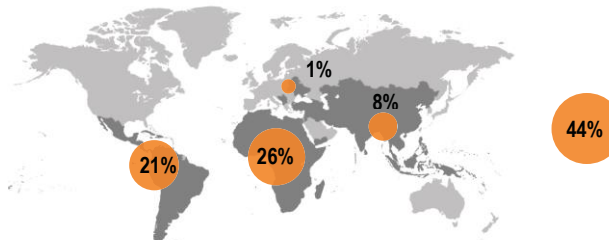
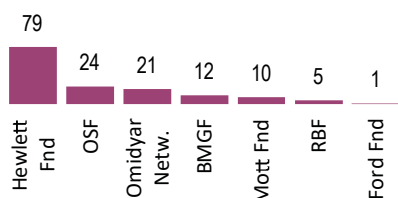
PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE, SOCIÉTÉ CIVILE, MÉDIAS ET LIBERTÉ DE L'INFORMATION (18%)



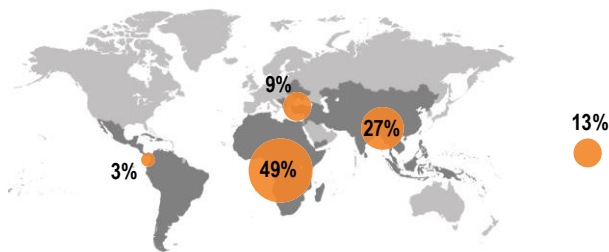
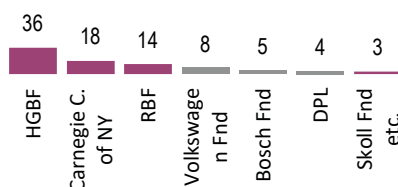
SOUTIEN DES ORGANISATIONS OEUVRANT POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET AU TITRE DE L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES (15%)



TRANSPARENCE ET SOUTIEN DES ORGANISMES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (9%)



PAIX, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES CONFLITS (6%)



Source : (OECD, 2018_[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

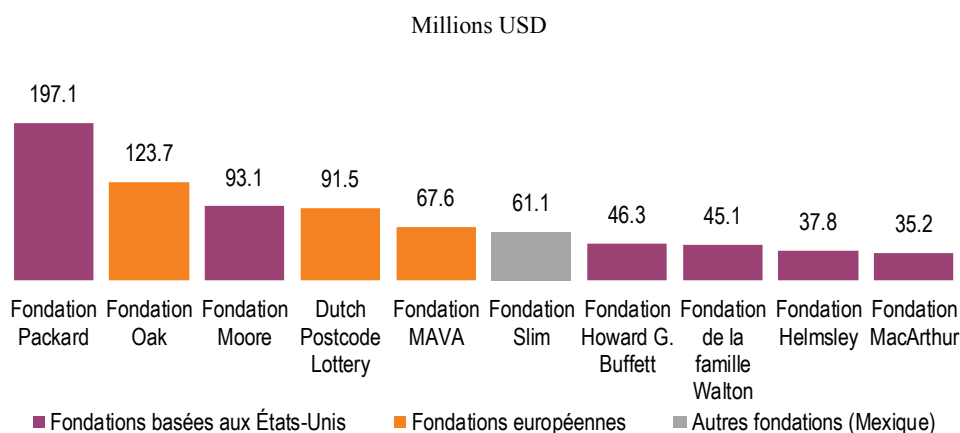
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800860>

2.3.7. Protection de l'environnement en général

La protection de l'environnement a attiré 1.1 milliard USD (soit 5 % du total des apports des fondations pour la période 2013-15), consacré principalement à la préservation de la diversité biologique, à la recherche environnementale, à la protection de la biosphère et à la protection des sites (sauvegarde de manuscrits et de sites historiques, etc.).

Comme l'indique le Graphique 2.27, la Fondation Packard, la Fondation Oak, la Fondation Moore, Dutch Postcode Lottery et la Fondation MAVA ont été les principaux organismes philanthropiques actifs dans ce secteur. La Fondation MAVA, la Fondation Marisla et la Fondation Moore ont consacré à ce secteur plus de 90 % de leur financement sur les trois années considérées.

Graphique 2.27. Les 10 premières fondations soutenant la protection de l'environnement, 2013-15



Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800879>

Les apports des fondations dans le secteur de l'environnement ont été principalement dirigés vers l'Amérique latine (28 % du total consacré au secteur) – pour la protection de l'Amazonie, des forêts ombrophiles mésoaméricaines et du golfe de Californie, par exemple – suivie de l'Afrique subsaharienne (15 %) et de l'Asie (11 %). La plupart des activités concernaient la préservation de biotopes uniques et vulnérables, la protection des grands singes, la lutte contre le braconnage et la restauration de parcs nationaux.

2.3.8. Apports philanthropiques à l'appui de domaines transversaux

L'enquête a également porté sur l'importance des apports philanthropiques en faveur de domaines transversaux recouvrant de multiples secteurs. Cette sous-partie analyse le soutien apporté par les fondations à l'appui :

- de la recherche – toutes les activités affectées de codes-objet correspondant à des activités de recherche, ainsi que toutes les autres activités visant expressément la recherche ;

- du changement climatique – toutes les activités relevant du domaine des énergies renouvelables et/ou de l'efficacité énergétique, ainsi que toutes les activités visant expressément l'atténuation du changement climatique et/ou l'adaptation à celui-ci, les énergies renouvelables, la résilience face au changement climatique, etc.

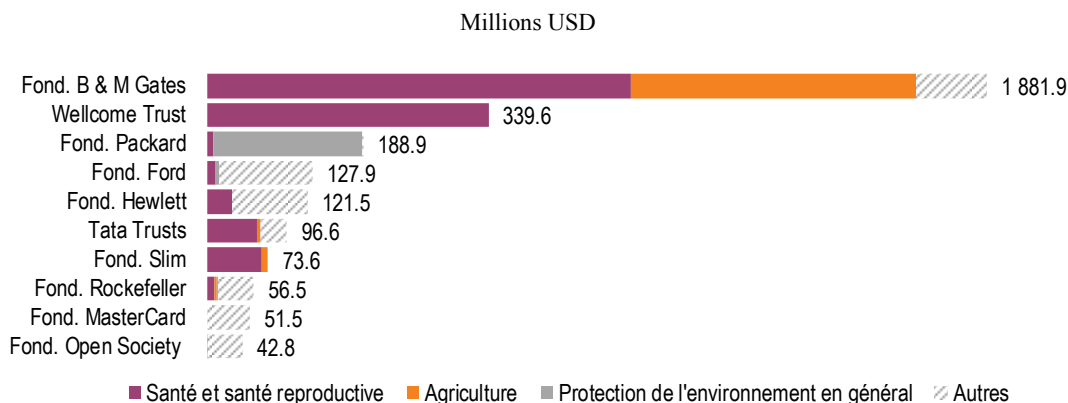
Recherche

Les apports philanthropiques consacrés à la recherche se sont élevés à 3.5 milliards USD au cours de la période 2013-15 (15 % du total). La plupart des activités de recherche financées par les fondations philanthropiques portaient sur la santé et la santé reproductive (48 %), suivies de l'agriculture (22 %), de l'environnement (7 %), de l'éducation (7 %), ainsi que du gouvernement et de la société civile (5 %).

La Fondation Bill & Melinda Gates a été de loin le principal organisme philanthropique présent dans ce secteur (54 %), surtout pour financer des travaux de recherche dans les domaines de la santé et de la santé reproductive, ainsi que de l'agriculture (Graphique 2.28). Wellcome Trust s'est placé en deuxième position (10 %), également dans les domaines de la santé et de la santé reproductive, et la Fondation Packard, en troisième position (5 %), principalement pour la recherche environnementale (Graphique 2.28).

La Fondation Bertelsmann, la Fondation Carasso, la Fondation Lloyd's Register, la Fondation Mellon et Wellcome Trust ont consacré à la recherche la plus grande part de leurs apports (plus de 75 %).

Graphique 2.28. Les 10 premières fondations soutenant les activités de recherche, 2013-15



Note : La barre correspondant à la Fondation Bill & Melinda Gates a été ajustée à 50 % de sa taille réelle.
Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

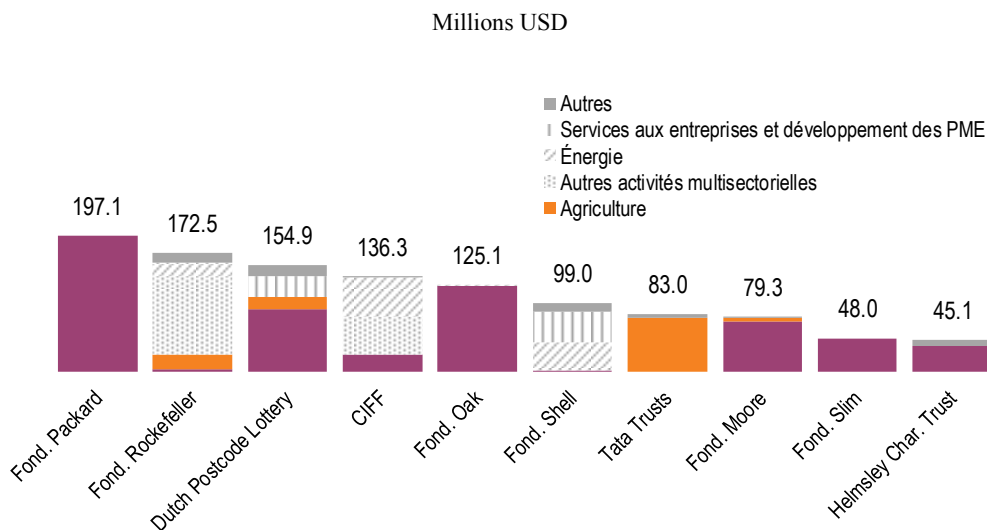
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800898>

Lutte contre le changement climatique

Au cours de la période considérée, seulement 1.5 milliard USD (6.5 % du total des apports philanthropiques) a été consacré à la lutte contre le changement climatique, principalement dans le cadre d'activités liées à la protection de l'environnement en général (44 %), à

l'agriculture (16 %) et à l'énergie (11 %). Les principaux acteurs dans ce domaine ont été la Fondation Packard, suivie de la Fondation Rockefeller, de Dutch Postcode Lottery, de la CIFF et de la Fondation Oak (Graphique 2.29). La Fondation Moore, la Fondation McKnight, la Fondation Shell et la Fondation EDF sont celles qui ont consacré la plus grande part de leurs apports totaux à la lutte contre le changement climatique.

Graphique 2.29. Les 10 premières fondations actives dans la lutte contre le changement climatique, 2013-15



Note : La catégorie « Autres activités multisectorielles » comprend principalement les programmes de développement rural ou urbain.

PME = petites et moyennes entreprises.

Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800917>

Encadré 2.6. Contribution des fondations à l'atténuation du changement climatique : la Fondation ClimateWorks

Si les fondations de l'Union européenne et des États-Unis consacrent moins de 1 % du total de leurs apports à l'atténuation du changement climatique dans l'ensemble du monde, ces investissements n'en contribuent pas moins à sauver des vies et à améliorer les conditions de vie, à stimuler le développement économique et humain et à protéger les ressources naturelles.

Grâce à sa collaboration avec des ONG, des fondations et d'autres fers de lance de la lutte contre le changement climatique, la Fondation ClimateWorks suit de près les stratégies, les investissements et les résultats liés à l'action des fondations philanthropiques, et s'efforce de comprendre comment les apports philanthropiques peuvent optimiser l'impact des forces motrices de l'action climatique dans le monde entier.

Selon les estimations de ClimateWorks, les apports de fonds dans le domaine du climat ont augmenté de plus de 30 % entre 2015 et 2017. Collectivement, les principaux bailleurs de fonds pour l'atténuation du changement climatique ont investi environ 700 millions USD afin d'intensifier la lutte contre le changement climatique en 2017. Ce financement, distribué à plus de 1 500 bénéficiaires dans le monde, permet de soutenir des causes et des secteurs essentiels à la réduction de la pollution à l'origine du changement climatique et à la promotion de la prospérité. L'électricité, les transports, la sylviculture et l'utilisation des terres, l'efficacité énergétique, les communications et la mobilisation de la population sont les principaux secteurs financés.

Par ailleurs, les philanthropes et les fondations philanthropiques pratiquent de plus en plus la collaboration. Ainsi, dans le cadre du programme de Kigali pour l'efficacité du refroidissement (Kigali Cooling Efficiency Program - K-CEP), 18 fondations et particuliers ont promis d'apporter 52 millions USD en 2016 afin de promouvoir des systèmes de refroidissement économes en énergie dans les pays en développement, conjointement avec des mesures visant à réduire progressivement la production et l'utilisation d'hydrofluorocarbones. Ces efforts pourraient permettre d'éviter jusqu'à 1°C de réchauffement à l'horizon 2100. L'amélioration de l'efficacité des systèmes de refroidissement peut également contribuer à accélérer les progrès dans la réalisation de plusieurs ODD.

Les fondations et les donateurs n'ont jamais eu autant d'occasions – dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, de l'énergie, du bâtiment et de l'urbanisme ou encore des transports, pour ne citer que quelques exemples – de stimuler l'innovation et de bâtir un mouvement pour le climat plus vaste et plus intégré.

Contribution de Ann Cleaveland, Fondation ClimateWorks

2.3.9. Catégories de la population visées par la philanthropie

Les informations communiquées dans les champs descriptifs du questionnaire de l'enquête ont permis d'examiner les apports et les activités relatifs à certaines catégories de la population particulièrement ciblées par les fondations, en particulier :

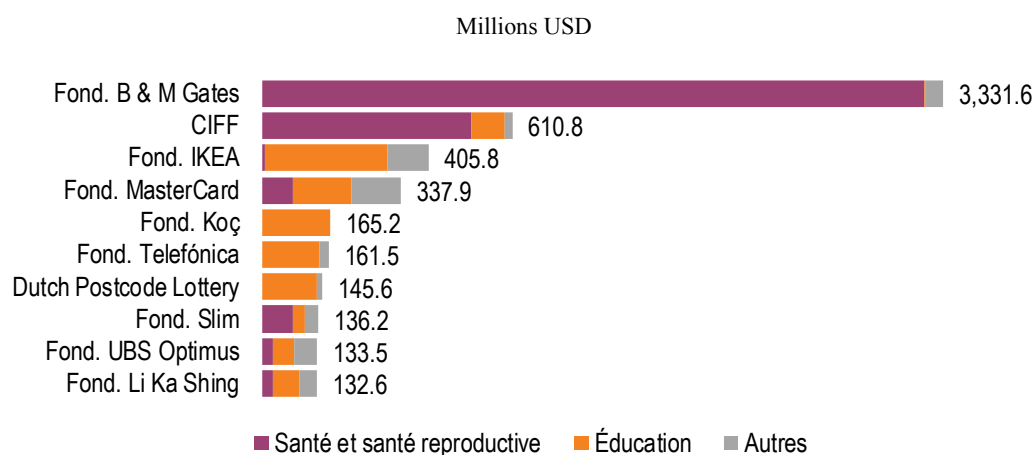
- **les enfants et les jeunes** – toutes les activités concernant le secteur de l'éducation et les activités visant expressément les enfants, les jeunes, les garçons, les filles, les orphelins, les adolescents, etc. ;
- **les femmes et les filles** – toutes les activités relevant des programmes/politiques en matière de population et du domaine de la santé reproductive, à l'exception de la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida, du soutien aux institutions et organisations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et des efforts visant à l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, et toutes les autres activités destinées spécifiquement aux femmes, aux filles, aux jeunes mariées, etc. ;
- **les réfugiés, les déplacés internes (RDI) et les apatrides** – toutes les contributions au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à l'Office de

secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi que toutes les activités ciblant expressément les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides.

Soutien à l'enfance et à la jeunesse

Au cours de la période 2013-15, les fondations ont consacré 7.5 milliards USD (31 % de leurs apports totaux) à l'autonomisation des enfants et des jeunes. Plus de la moitié (57 %) a servi à des activités dans les domaines de la santé et de la santé reproductive – lutte contre les maladies infectieuses, planification familiale, nutrition de base, etc. – et 27 % à des projets concernant l'éducation. La Fondation Bill & Melinda Gates a été la principale actrice dans ce secteur (45 % du total), suivie de la CIFF (8 %), de la Fondation IKEA (5 %) et de la Fondation MasterCard (5 %). Si, en matière d'aide à l'enfance et la jeunesse, la Fondation Bill & Melinda Gates et la CIFF ont privilégié les activités liées à la santé, plusieurs autres fondations, dont la Fondation IKEA, la Fondation Koç, la Fondation Telefónica et Dutch Postcode Lottery, ont affiché une préférence pour des interventions dans le domaine de l'éducation.

Graphique 2.30. Les 10 premières fondations apportant un appui dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, 2013-15



Note : La barre correspondant à la Fondation Bill & Melinda Gates a été ajustée à 50 % de sa taille réelle.

Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800936>

Seize fondations ont consacré l'essentiel de leur financement (plus de 90 % de leur portefeuille) à l'enfance et à la jeunesse. Il s'agit notamment de la Fondation IKEA, de la Fondation Mellon, de la Fondation Jacobs, de la Fondation Oprah Winfrey Leadership Academy, de la Fondation UBS Optimus, de la Fondation Stars et de Dubai Cares.

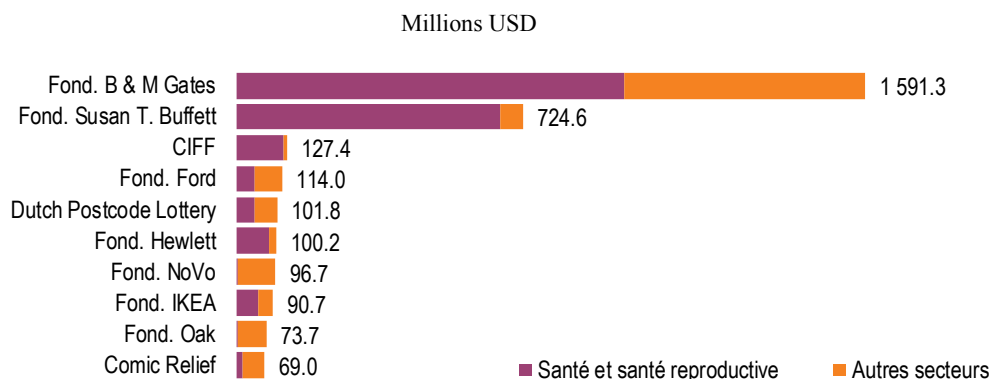
Soutien aux femmes et aux filles

Les fondations ont consacré environ 3.7 milliards USD (16 % du total de la période triennale) aux femmes et aux filles, principalement pour des activités concernant la santé et la santé reproductive (74 % des fonds correspondants), le gouvernement et la société

civile (10 %) et l'éducation (4 %). Les activités liées à la santé reproductive et à la planification familiale (59 %) ont donc constitué un vecteur privilégié dans ce domaine, suivies de la lutte contre les maladies infectieuses (7 %), de la promotion de la nutrition de base (4 %), du soutien aux organisations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes (3 %), de l'action pour l'élimination de la violence contre les femmes et les filles, y compris les mutilations sexuelles féminines/l'excision (3 %), et des activités dans le secteur agricole (3 %).

La Fondation Bill & Melinda Gates (43 %) et la Fondation Susan T. Buffett (19 %) ont été les principales bailleuses de fonds pour le soutien des femmes et des filles (Graphique 2.31). D'autres fondations ont apporté en la matière un appui non négligeable, à savoir la CIFF, la Fondation Ford, Dutch Postcode Lottery et la Fondation Hewlett (3 % chacune). Les fondations spécialisées dans ce domaine (plus de 90 % de leur portefeuille) sont la Fondation Susan T. Buffett, la Fondation NoVo, la Fondation Walmart, la Fondation Goldman Sachs, la Fondation Oprah Winfrey Leadership Academy, la Fondation Sabanci et la Fondation CHANEL.

Graphique 2.31. Principales fondations œuvrant en faveur des femmes et des filles, 2013-15



Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

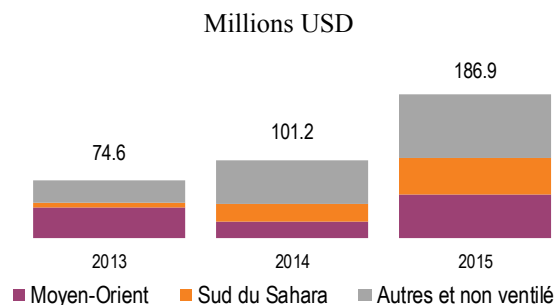
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800955>

Réfugiés, déplacés internes et apatrides

La contribution des fondations au titre des problèmes concernant les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides s'est élevée à 361 millions USD (2 %) sur les trois ans, affichant une tendance manifeste à la hausse (Graphique 2.32).

Deux tiers de ces fonds ont été apportés par la Fondation IKEA (28 %), Dutch Postcode Lottery (20 %) et la Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis (18 %). Avec une part de 32 %, le Moyen-Orient a été la principale sous-région destinataire, suivie de l'Afrique subsaharienne (22 %). Sur le volume total des apports dans ce domaine, 39 % n'étaient pas ventilés – reflet de la contribution des fondations à des organisations qui traitent des migrations internationales à l'échelle mondiale ou multirégionale. Le HCR (36 %), VluchtelingenWerk Nederland (11 %) et l'UNRWA (3 %) ont été les principaux canaux d'acheminement, suivis d'une myriade d'organisations humanitaires locales et internationales.

Graphique 2.32. Répartition géographique des fonds consacrés aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides, 2013-15



Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

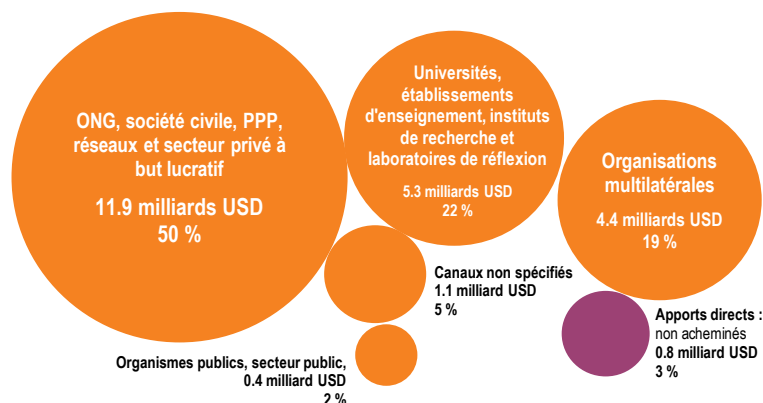
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800974>

2.4. Mise en œuvre du financement de source philanthropique

2.4.1. Presque tous les apports philanthropiques ont été acheminés par des intermédiaires

D'après les données de l'enquête, les apports philanthropiques ont dans leur quasi-totalité (97 %) transité par des organismes intermédiaires, ou « canaux d'acheminement ». Comme le montre le Graphique 2.33, les principales catégories de canaux d'acheminement⁸ utilisées par les fondations philanthropiques pour mettre en œuvre leur financement en 2013-15 ont été les suivantes :

- ONG, société civile, partenariats public-privé (PPP), réseaux et secteur privé à but lucratif (50 % du total)⁹ ;
- universités publiques ou privées, établissements d'enseignement, instituts de recherche et laboratoires de réflexion (22 %)¹⁰ ;
- organisations multilatérales (19 %) ;
- organismes d'aide et administrations nationales (2 %) ;
- autres canaux/non précisé (5 %).

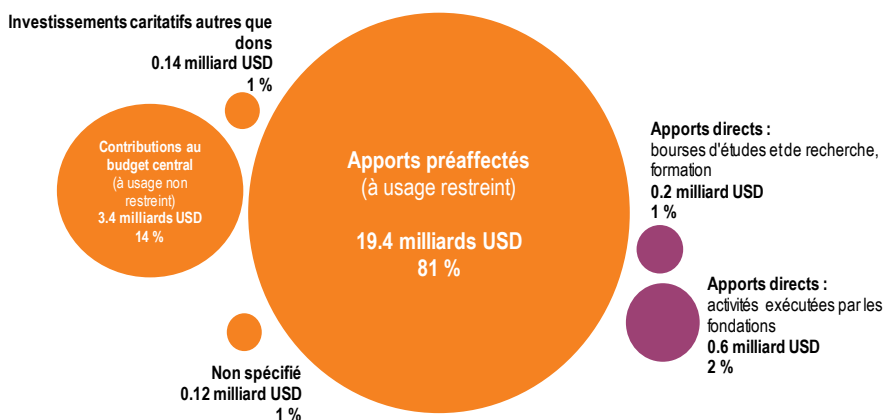
Graphique 2.33. Principaux canaux d'acheminement des apports philanthropiques, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933800993>

Comme l'indique le Graphique 2.33, seule une très faible part du total des apports philanthropiques a été mise en oeuvre par les fondations elles-mêmes et servi à financer des activités qu'elles ont exécutées (3 %), les principales fondations dans ce cas étant la Fondation Koç, la Fondation TEV, Tata Trusts, la Fondation Telefónica, la Fondation McKnight, la Fondation bancaire La Caixa et la Fondation Ford.

La plupart des fonds philanthropiques acheminés par des organismes intermédiaires étaient préaffectés (81 %). Les fonds sans affectation ou les contributions au budget central des organismes d'exécution ont représenté seulement 14 % du total des apports philanthropiques (Graphique 2.34). Ils ont été principalement dirigés vers des organisations multilatérales et des ONG telles que Gavi, l'Alliance du vaccin, la Fondation ClimateWorks, Stichting DOEN, l'UNICEF, Médecins sans frontières, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et Oxfam.

Graphique 2.34. Formes prises par les apports philanthropiques, 2013-15

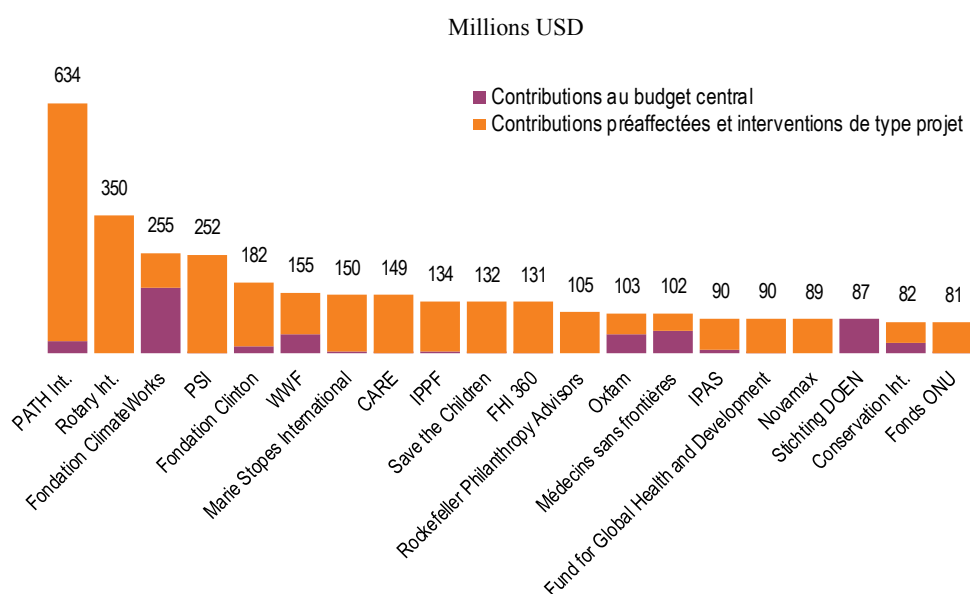
Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801012>

Apports dirigés vers/ayant transité par des ONG, la société civile, des PPP, des réseaux et le secteur privé à but lucratif

En 2013-15, la moitié des apports philanthropiques a été acheminée par l'intermédiaire d'ONG, de la société civile, de PPP, de réseaux et du secteur privé à but lucratif. Comme l'indique le Graphique 2.35, les principaux organismes destinataires de ces fonds étaient basés dans des pays de l'OCDE, notamment PATH International, Rotary International, la Fondation ClimateWorks, Population Services International, la Fondation Clinton et le WWF (chacun ayant reçu plus de 150 millions USD). La plupart de ces fonds étaient préaffectés (89 %).

Graphique 2.35. Les 20 premiers canaux d'acheminement parmi les ONG, la société civile, les PPP, les réseaux et le secteur privé à but lucratif, 2013-15



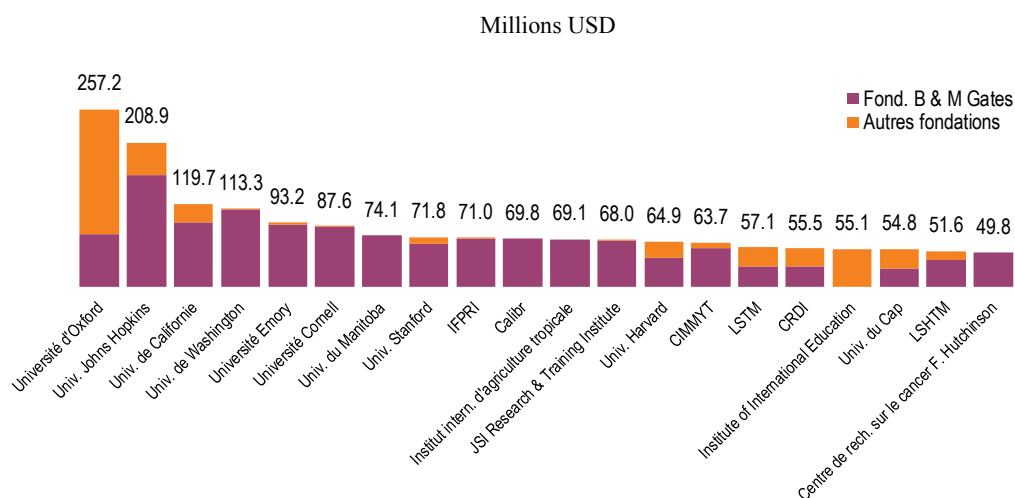
Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801031>

Apports dirigés vers/ayant transité par des universités, des établissements d'enseignement, des instituts de recherche et des laboratoires de réflexion

Dans l'ensemble, les apports philanthropiques acheminés par le biais d'universités, d'établissements d'enseignement, d'instituts de recherche et de laboratoires de réflexion étaient destinés à des activités dans les domaines de la recherche et de l'éducation. L'Université d'Oxford a été le premier établissement destinataire, suivie d'universités ou d'instituts de recherche basés aux États-Unis (Graphique 2.36). Plus de 90 % des fonds étaient issus des fondations suivantes : la Fondation Bill & Melinda Gates (63 %), Wellcome Trust (11 %), la Fondation Ford (6 %), la Fondation Li Ka Shing (6 %) et la Fondation Hewlett (4 %).

Graphique 2.36. Les 20 premiers canaux d'acheminement parmi les universités, les établissements d'enseignement, les instituts de recherche et les laboratoires de réflexion, 2013-15



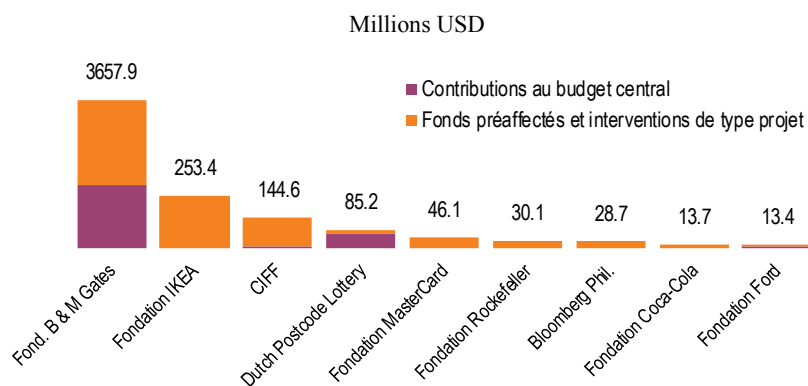
Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801050>

Apports dirigés vers/ayant transité par le système multilatéral

En troisième lieu, les fondations philanthropiques sont passées par des organisations multilatérales pour acheminer leurs fonds, soit 4.4 milliards USD pour la période 2013-15 (19 % du total des apports). Cinq fondations ont fourni à elles seules 94 % de ces fonds, à savoir la Fondation Bill & Melinda Gates (82 %), la Fondation IKEA (6 %), la CIFF (3 %), Dutch Postcode Lottery (2 %) et la Fondation MasterCard (1 %).

Graphique 2.37. Les 10 premières fondations ayant utilisé le système multilatéral, 2013-15



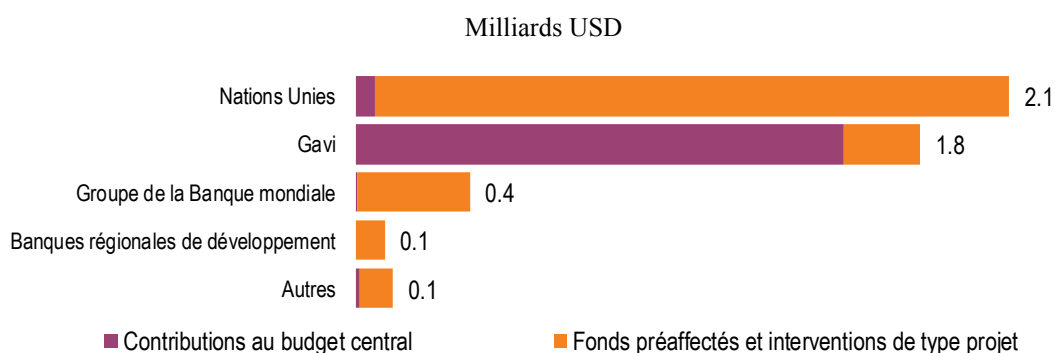
Note : La barre correspondant à la Fondation Bill & Melinda Gates a été ajustée à 20 % de sa taille réelle.
Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801069>

Le système des Nations Unies a été le principal destinataire de l'appui apporté par les fondations philanthropiques aux organisations multilatérales (47 % du total affecté à ce système), en particulier l'OMS, l'UNICEF et le HCR. Toutefois, 1,8 milliard USD (soit 40 % du total) a été dirigé vers la seule Gavi, l'Alliance du vaccin ; ce chiffre s'explique par la contribution de 1,55 milliard USD de la Fondation Bill & Melinda Gates au budget central de Gavi. Le Groupe de la Banque mondiale a également occupé une place importante en tant que canal d'acheminement (8 % du total des apports aux organisations multilatérales), principalement à travers l'Association internationale de développement (IDA) et la Société financière internationale (SFI).

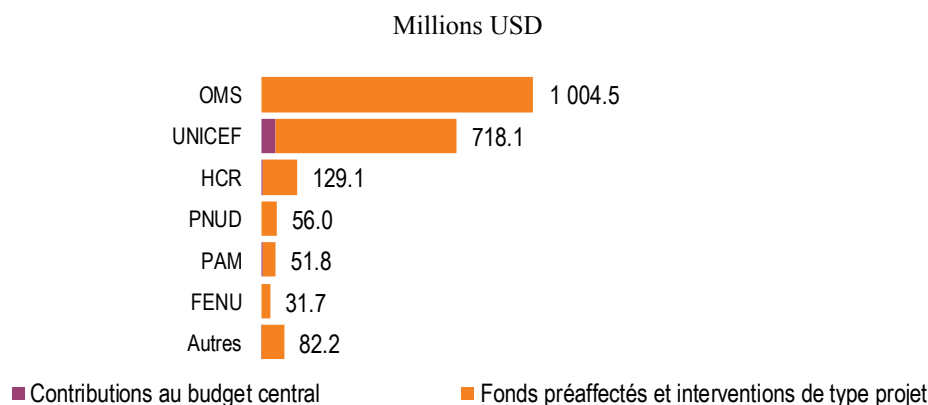
En ce qui concerne les fonds acheminés par le canal multilatéral, une part de 37 % a été apportée sous forme de contributions au budget central (contributions à usage non restreint) des organisations. Néanmoins, si l'on fait abstraction de la contribution sans précédent de la Fondation Bill & Melinda Gates à Gavi, l'Alliance du vaccin, les contributions au budget central des institutions multilatérales ont représenté seulement 3 % du reste des apports au système multilatéral (provenant principalement de Dutch Postcode Lottery et de la Fondation Ford).

Graphique 2.38. Principales organisations multilatérales soutenues, 2013-15



Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801088>

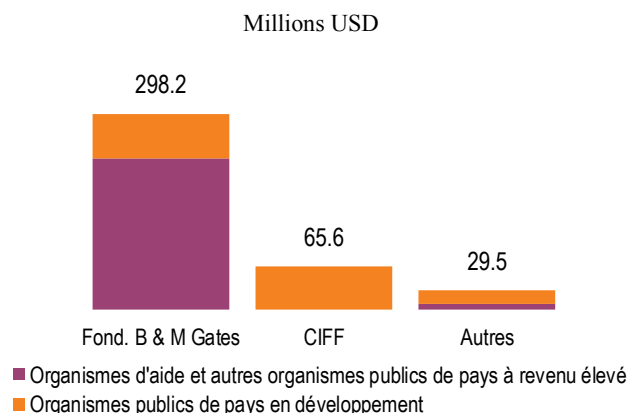
Graphique 2.39. Appui aux Nations Unies, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933801107>

Une infime part des apports a été dirigée vers/a transité par des organismes publics

Seuls 2 % des apports philanthropiques ont été acheminés par l'intermédiaire d'organismes publics, dont des organismes d'aide et d'autres organismes publics situés dans des pays à revenu élevé (par exemple, l'Agence française de développement [AFD], l'Agence allemande de coopération internationale [GIZ], l'Agence des États-Unis pour le développement international [USAID] et le ministère britannique du Développement international [DFID]), ainsi que des organismes publics de pays en développement (ministères de la Santé, etc.). La Fondation Bill & Melinda Gates et la CIFF ont été les principales fondations qui ont utilisé ce canal d'acheminement.

Graphique 2.40. Les deux premières fondations ayant utilisé des organismes publics, 2013-15

Source : (OECD, 2018^[19]) *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15*: Data questionnaire, <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933801126>

Notes

1. L'appellation « pays en développement » désigne l'ensemble des pays et territoires inscrits sur la Liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) établie par le CAD, qui comprend l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, définis comme tels d'après les données publiées par la Banque mondiale sur le revenu national brut par habitant, à l'exception des membres du G8, des États membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'adhésion à l'UE a été fixée. La Liste comprend également l'ensemble des pays les moins avancés, selon la définition des Nations Unies.
2. Aux fins de la présente publication, le terme « Amérique du Nord » désigne les États-Unis et le Canada.
3. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.
4. <http://www.oecd.org/fr/cad/etats-de-fragilite-2015-9789264248878-fr.htm>.
5. Conformément à la classification sectorielle du CAD, le secteur des **infrastructures et services sociaux** englobe l'éducation, la santé, les politiques/programmes en matière de population et la santé reproductive (et les autres activités concernant la santé et la santé reproductive), l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le gouvernement et la société civile, ainsi que des infrastructures et services sociaux divers. Les **secteurs de production** comprennent l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les industries manufacturières, les industries extractives, la construction, le tourisme, les politiques et réglementations commerciales et les ajustements liés au commerce. Les **infrastructures et services économiques** comprennent les transports et l'entreposage, les communications, la production d'énergie ainsi que sa distribution et son efficacité, les banques et les services financiers, et les entreprises et autres services.
6. Aux fins de la présente publication, la lutte contre les maladies infectieuses renvoie aux activités relevant du secteur de la santé (lutte contre le paludisme, la tuberculose, la poliomyélite, les verminoses et d'autres maladies infectieuses) et des politiques/programmes en matière de population/santé reproductive (maladies sexuellement transmissibles, notamment VIH/sida).
7. Les activités concernant les mutilations sexuelles féminines/l'excision (MGF/E) relèvent du secteur « Gouvernement et société civile », sous l'objet « Élimination de la violence contre les femmes et les filles ».
8. Les canaux d'acheminement désignent les premiers organismes destinataires/organismes d'exécution partenaires des fondations, c'est-à-dire les entités qui ont la responsabilité de la mise en œuvre des fonds apportés par celles-ci, qui sont en principe liées à l'agence exécutive par un contrat ou un autre accord et qui sont directement responsables devant elle. Voir également le paragraphe 164 du document [www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DCDDAC\(2016\)3FINAL.pdf](http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DCDDAC(2016)3FINAL.pdf).
9. Les ONG, la société civile, les partenariats public-privé (PPP), les réseaux et le secteur privé à but lucratif sont présentés comme constituant une seule catégorie car, compte tenu du grand nombre de canaux d'acheminement notifiés, il était impossible de distinguer ceux qui poursuivaient un but lucratif ou non lucratif ou ceux qui pouvaient être qualifiés de PPP ou de réseaux, par exemple.
10. Est considéré comme relevant de cette catégorie tout « institut » ou « centre » ainsi que toute dénomination d'organisation assortie des termes « analyse », « analytique » ou « recherche ».

Références

- Banque mondiale (sans date), *Les données ouvertes de la Banque mondiale* (base de données), [17]
Banque mondiale, Washington D.C.,
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.
- OCDE (sans date), *Statistiques en ligne sur le développement international (SDI)* (base de [80]
données), <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm>.
- OCDE (2018), *Survey on Private Philanthropy for Development, 2013-2015 : Data questionnaire* [11]
(internal database) (enquête sur la philanthropie privée au service du développement 2013-
2015 : questionnaire sur les données (base de données interne), en anglais uniquement),
OCDE, Paris, [http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-
finance-standards/beyond-oda-foundations.htm](http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.htm).
- OCDE (2016), *États de fragilité 2015 : Réaliser les ambitions de l'après-2015*, Éditions OCDE, [18]
Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248878-fr>.
- OCDE (2003), « Fondations philanthropiques et coopération pour le développement », *Revue de* [1]
l'OCDE sur le développement, vol. 4, n° 3, http://dx.doi.org/10.1787/journal_dev-v4-art23-fr.
- OCDE/Banque mondiale (2016), *Climate and Disaster Resilience Financing in Small Island* [19]
Developing States, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264266919-en>.

Chapitre 3. Les fondations comme acteurs de l'innovation

Les fondations sont souvent perçues comme des entités innovantes. S'appuyant sur les résultats d'une enquête de l'OCDE, ce chapitre examine ce que recouvre l'innovation dans le secteur philanthropique, en se focalisant sur l'innovation d'organisation et sur l'innovation de procédé, mais aussi sur les raisons qui incitent les fondations à innover et sur les modalités qu'elles retiennent. Il met en évidence une conjonction de facteurs – essor et professionnalisation du secteur philanthropique, goût naturel des fondations pour l'innovation et basculement générationnel – qui ont conduit les fondations à innover dans leur mode de fonctionnement. Il constate que grâce à l'innovation d'organisation, les fondations ont progressé vers une philanthropie plus « stratégique » et, s'agissant de l'innovation de procédé, la disponibilité de nouvelles technologies et l'accès aux données leur permettent d'employer de nouveaux instruments financiers et de modifier leurs processus internes. Il ressort de l'enquête menée par l'OCDE que, si les fondations modifient de plus en plus leurs pratiques et leurs modalités d'acheminement, ces innovations sont encore loin d'être la norme dans le secteur de la philanthropie.

De par leur nature, les fondations sont souvent considérées comme des incubateurs potentiels d'innovation. Elles étaient toutefois, auparavant relativement traditionnelles, et certaines le sont encore. Aux fins de la présente étude, on définira la « philanthropie traditionnelle » comme l'ensemble des pratiques suivantes (OECD netFWD, 2014^[23]) :

- Engagement de courte durée (par exemple un ou deux ans).
- Dons non ciblés : les fondations pratiquant la philanthropie traditionnelle allouent des dons nombreux, dans des secteurs et des zones géographiques multiples, sans focalisation particulière.
- Des interventions fondées sur des projets : les fondations pratiquant la philanthropie traditionnelle accordent des financements projet par projet, au lieu de cibler un programme dans son intégralité, et n'ont pas pour objectif d'entraîner un changement systémique.
- Attitude de réaction : elles laissent les bénéficiaires potentiels venir à elles (en remplissant un formulaire en ligne, par exemple) et n'essaient pas de les repérer au préalable.
- Action déterminée par l'utilisation des ressources : la réussite se mesure par le fait que la totalité du budget disponible est dépensée.

Dans ce contexte, ce chapitre examinera ce que recouvre l'innovation, les raisons pour lesquelles les fondations innover, et de quelle manière.

Le *Manuel d'Oslo*, élaboré par l'OCDE et la Commission européenne (OECD et Eurostat, 2005^[24]), expose les principes directeurs internationaux pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation. Il distingue quatre types d'innovation : les innovations d'organisation, de procédé, de produit et de commercialisation. Le présent chapitre se concentrera sur les deux premières car ce sont les plus pertinentes pour les fondations.

L'innovation d'organisation désigne la mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une firme. Pour les fondations, l'innovation d'organisation implique généralement de s'écarter de la philanthropie traditionnelle et de réfléchir davantage en termes de stratégie afin de produire un impact plus fort. La Fondation Shell, par exemple, a accompli cette transition au début des années 2000. *In fine*, elle a élaboré une nouvelle approche fondée sur la promotion des pratiques d'entreprise.

L'innovation de procédé fait référence à la mise en œuvre d'une méthode de production nouvelle. Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel. Appliquée aux fondations, l'innovation de procédé suppose d'élaborer et/ou d'employer de nouveaux outils en vue d'atteindre les objectifs visés, par exemple utiliser des technologies ou mécanismes financiers innovants. La Fondation Shell, par exemple, a opté pour des solutions fondées sur un modèle inspiré de celui des entreprises pour résoudre des problématiques sociales, et collabore essentiellement avec des entrepreneurs sociaux pour la mise en œuvre sa nouvelle stratégie, alors qu'auparavant, elle soutenait exclusivement des organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre de projets à court terme (OECD et Eurostat, 2005^[24]) (Shell Foundation, 2018^[25]).

Une conjonction de facteurs a conduit les fondations à innover dans leur mode de fonctionnement. Les trois principaux facteurs, décrits en détail ci-dessous, sont l'essor et la professionnalisation du secteur philanthropique, son goût naturel pour l'innovation, ainsi que le basculement générationnel.

Professionnalisation : Comme indiqué au chapitre 1, la philanthropie connaît un essor depuis 15 ans, à la fois sur le plan des ressources financières disponibles et du nombre de fondations en place. Ainsi, au Kenya, plus des deux tiers des fondations existantes ont vu

le jour depuis l'an 2000 (OECD netFWD, 2017_[26]). Parallèlement à cette croissance, les fondations, et leur écosystème, se sont professionnalisés. Elles disposent d'une plus grande expertise au sein de leurs effectifs du fait qu'elles embauchent des professionnels issus d'organismes de développement, d'administrations publiques, du secteur associatif ou encore du secteur privé. L'infrastructure de la philanthropie s'est étoffée grâce à la création de réseaux thématiques ou régionaux de fondations et de groupes d'affinité. Citons par exemple l'Arab Foundations Forum, l'Asian Venture Philanthropy Network, le Centre européen des fondations (EFC), l'East Africa Philanthropy Network, l'Elevate Children Funders Group, l'International Human Rights Funders Group, l'International Education Funders Group et le Réseau mondial des fondations œuvrant dans le domaine du développement (réseau netFWD). Ces groupes et réseaux visent à améliorer les connaissances et les pratiques de financement de leurs membres grâce à l'apprentissage au contact des pairs, au dialogue et à la recherche. Cette professionnalisation se traduit par des efforts pour adopter une approche plus stratégique et être davantage axé sur les résultats, qui ont conduit à de l'innovation d'organisation (section 3.1).

Un goût naturel pour l'innovation : De par nombre de leurs caractéristiques, les fondations sont propices à l'innovation. Elles sont plus petites et plus flexibles que les administrations publiques ou les organismes multilatéraux, ce qui leur permet de tester des approches, outils et initiatives nouveaux. Ainsi, l'Institut Ayrton Senna teste et déploie progressivement un programme d'enseignement des compétences sociales et émotionnelles dans le système d'éducation publique dans tout le Brésil. Contrairement aux administrations et aux entreprises privées, les fondations ne sont pas contraintes par des échéances électorales et n'ont pas à produire des résultats immédiats pour les contribuables ou des actionnaires. Elles s'attachent à examiner l'environnement dans lequel elles opèrent et à y repérer des lacunes (par exemple des défaillances du marché ou des failles dans la politique publique), avant d'apporter de nouvelles solutions. Certaines, comme la Fondation Rockefeller, investissent massivement dans la prospective afin de détecter l'émergence de problématiques et d'évolutions sociales majeures, dans l'objectif de mieux cibler leurs activités. Enfin, les effectifs des fondations proviennent d'un vaste éventail de secteurs, y compris de start-ups et de petites organisations agiles, où l'innovation est plus cruciale à la réussite qu'elle ne l'est dans les grandes entreprises et institutions.

Un basculement générationnel : Une nouvelle génération de philanthropes bouleverse le secteur. Il s'agit généralement d'entrepreneurs couronnés de succès qui décident de consacrer une partie de leur patrimoine à des causes philanthropiques, après avoir fait fortune dans les affaires, essentiellement dans le secteur des nouvelles technologies (Bishop et Green, 2008_[27]). Lorsqu'ils se lancent dans leur entreprise philanthropique, ils sont plus jeunes que les grands philanthropes qui les ont précédés (tels qu'Andrew Carnegie, John D. Rockefeller ou Henry Ford), et ils veulent laisser leur empreinte de leur vivant. Ils recherchent souvent des moyens de créer de la valeur. Au lieu de financer des organisations anciennes et d'octroyer des dons, ils proposent de nouvelles approches. Ainsi, Jeff Skoll, cofondateur d'eBay, repère les entrepreneurs sociaux à fort potentiel. Autre exemple : Azim Premji s'attache à réformer le système éducatif en Inde en recrutant des enseignants, des directeurs d'école, des formateurs et des responsables éducatifs. Cette nouvelle génération de philanthropes tend également à mettre davantage la main à la pâte : ils s'impliquent eux-mêmes et essaient d'inciter leurs pairs à faire des dons. Cependant, certaines de ces nouvelles approches visant à remédier à des problèmes sociaux n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation complète. Par conséquent, on ne sait pas avec certitude si elles peuvent avoir un impact et, surtout, être reproduites à grande échelle. De plus, la question du partage des données constitue toujours un obstacle. Certaines organisations

d'une taille plus restreinte, créées par des personnes fortunées, sont souvent réticentes à communiquer des renseignements sur leurs concours financiers et les résultats obtenus.

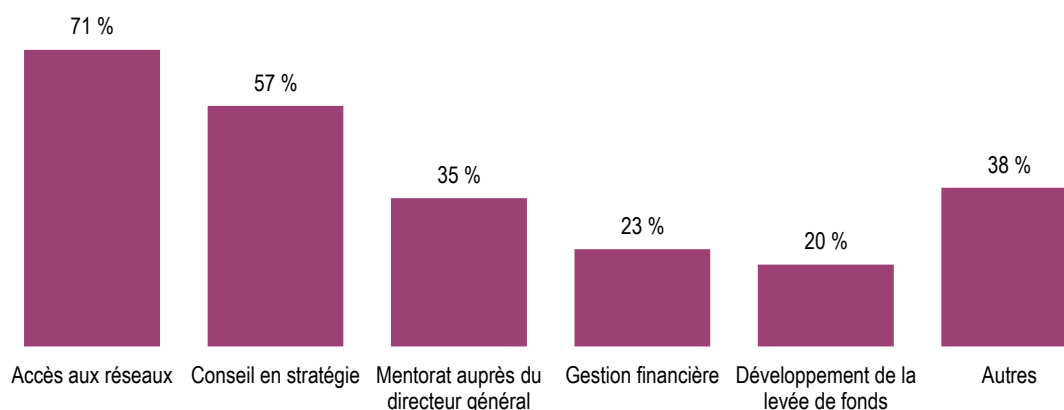
3.1. Innovation d'organisation

Ces 15 dernières années, la philanthropie a connu un changement de paradigme, qui plonge ses racines dans l'orientation vers une philanthropie répondant davantage à une « stratégie ». L'action philanthropique traditionnelle mettait généralement en avant l'importance de la cause et le facteur don/générosité (l'intention) plutôt que son impact. Depuis peu, les fondateurs ou les directeurs généraux de fondations eux-mêmes veulent produire un impact social ou financier mesurable. En outre, ces nouveaux investisseurs en « philanthropie-risque » s'efforcent de prendre des décisions stratégiques étayées par des données probantes. La présente section examine trois axes autour desquels s'articulent ces tendances – la philanthropie-risque, le changement systémique et la philanthropie « qui parie sur une seule mise massive » (*big bet philanthropy*) – ainsi qu'une tendance transversale, la mesure d'impact.

3.1.1. La philanthropie-risque : un modèle qui gagne du terrain mais n'est pas encore généralisé

La notion de « philanthropie-risque » (on parle aussi parfois de « capital-risque philanthropique », en anglais *venture philanthropy*) recouvre une vaste palette de pratiques. Toutefois, elle peut être définie comme une démarche de long terme appuyée par un engagement fort qui vise à produire un impact social au moyen d'un financement sur mesure, d'un soutien organisationnel ainsi que d'une mesure et d'une gestion de l'impact (EVPA, 2017^[28]). Les investisseurs en philanthropie-risque considèrent leurs bénéficiaires comme des partenaires, à qui ils fournissent un soutien à la fois financier et non financier, sous la forme, par exemple, de connaissances techniques ou d'un renforcement des capacités. Au lieu de saupoudrer leurs financements sur un grand nombre de projets, ils effectuent des choix d'« investissements » stratégiques et ciblés, dans l'objectif de produire l'impact le plus fort possible. Souvent, ces philanthropes ne limitent pas leur collaboration à un type d'organisation en particulier : ils financent diverses entités à visée sociale, que ce soient des entreprises à but lucratif, des entreprises sociales ou des ONG (OECD netFWD, 2014^[23]).

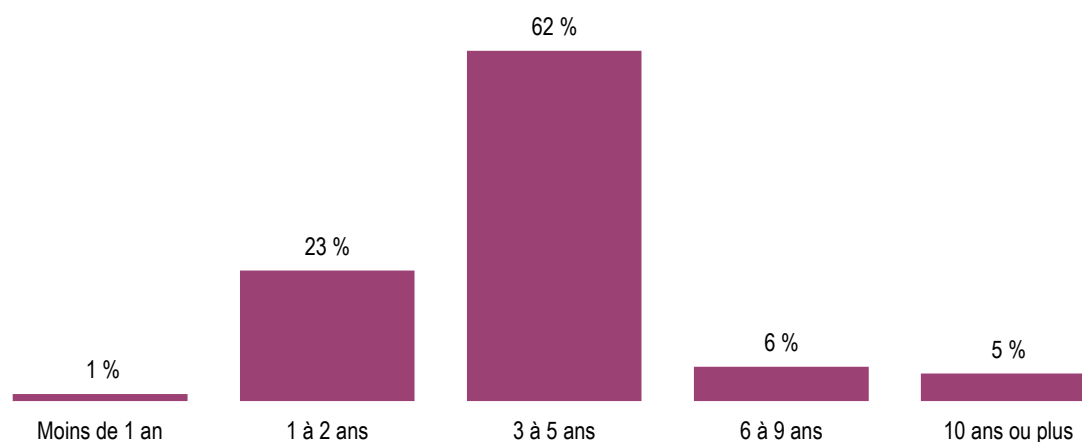
Cette démarche suppose généralement plusieurs phases, qui permettent aux fondations de tester un modèle ou un projet puis de le porter à plus grande échelle s'il s'avère fructueux. Pour certaines fondations, la première phase est souvent consacrée à la recherche et à l'analyse détaillée. Les fondations doivent évaluer les besoins et inventorier les organisations qui travaillent déjà sur une problématique sociale dans une zone géographique donnée. La deuxième phase consiste à élaborer une initiative pilote. Il s'agit souvent d'associer plusieurs instruments financiers (dons, prêts, garanties, etc.) et de constituer des partenariats avec des organisations à même de produire un impact. On pourrait trouver, parmi ces groupes, des ONG et des entreprises sociales, mais aussi le secteur public et le secteur privé. Enfin, si le projet pilote donne des résultats satisfaisants, les fondations s'emploieront à le reproduire à plus grande échelle. Elles approfondiront à cette fin leurs partenariats naissants ou élargiront le périmètre des réalisations, qui pourraient associer davantage les administrations publiques.

Graphique 3.1. Soutien non financier aux donataires

Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801145>

Les fondations sont de plus en plus nombreuses à adopter ce type de pratiques. L'enquête de l'OCDE montre que près de la moitié des fondations opèrent une sélection active de leurs bénéficiaires, et que beaucoup leur fournissent un appui non financier. Ainsi, 71 % des fondations partagent leur réseau avec leurs bénéficiaires, 57 % proposent du conseil en stratégie et 35 % du mentorat auprès des directeurs généraux (Graphique 3.1). Toutefois, cette approche est loin de constituer la norme. Plus de 20 % des fondations ayant répondu à l'enquête font porter leurs efforts sur au moins dix domaines thématiques, ce qui dilue leur capacité à véritablement accompagner leurs partenaires. Seulement 26 % concentrent leur action sur un à cinq domaines thématiques. En outre, les engagements à long terme ne constituent pas encore la pratique la plus courante : 86 % des concours financiers des fondations ont, au plus, un horizon de cinq ans (Graphique 3.2). Dans ces conditions, il est plus difficile de s'engager dans des projets risqués ou de soutenir des entreprises sociales qui ne sont pas encore viables. Il est en outre moins probable qu'un engagement de courte durée influe sur le cadre d'action pour le rendre plus porteur ou entraîne un changement systémique (voir *infra*).

Graphique 3.2. Durée moyenne d'engagement

Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801164>

3.1.2. L'ambition de la philanthropie visant le changement systémique : produire un impact de grande ampleur dès le départ

Le changement systémique, axe d'une approche récente privilégiée par certaines fondations, peut être défini comme un changement dans les politiques, processus, relations, connaissances, structures de pouvoir, valeurs ou normes, mis en œuvre par les acteurs d'un système, et à même d'influer sur une problématique sociale (Kramer, 2017^[29]). Les systèmes s'entendent comme étant constitués d'éléments – tangibles et intangibles – interconnectés. Ils englobent les individus, les institutions et les ressources, ainsi que les relations, valeurs et perceptions (Abercrombie, Harris et Wharton, 2015^[30]).

Si l'objectif est le même que dans le cas de la philanthropie-risque, à savoir produire un impact à grande échelle et s'attaquer à des problématiques sociales importantes, les procédés engagés ne sont pas les mêmes. Contrairement à la philanthropie-risque, qui teste des approches au moyen d'un projet pilote avant de les porter à plus grande échelle en cas de réussite, les fondations qui adoptent l'approche visant un changement systémique s'emploient à produire un changement immédiat du système. Pour ce faire, elles doivent appréhender de manière approfondie l'économie politique d'un contexte afin de pouvoir l'influencer sans se limiter à l'échelon des individus ou des organisations. À cette fin, elles examinent souvent le contexte selon une perspective interdisciplinaire et holistique, en prenant en considération dès le départ tous les aspects d'une problématique sociale. Elles cherchent à mettre à profit l'expertise et les organisations existantes, et à bâtir entre elles des coalitions transsectorielles, au lieu de créer de nouvelles institutions (Walker, 2017^[31]). Il est donc nécessaire d'y consacrer beaucoup de temps afin de cartographier l'ensemble de l'écosystème et de coordonner les très nombreux acteurs impliqués. Des financements substantiels (le plus souvent dans le cadre d'une coalition) sont également requis.

Influencer tout un écosystème peut constituer un défi de taille pour les fondations, dont la dimension et le budget demeurent relativement modestes par comparaison aux États ou aux organisations multilatérales. En outre, le secteur philanthropique est extrêmement

fragmenté. Les bailleurs de fonds suivent des priorités définies en interne, et ne cherchent pas à s'aligner les uns sur les autres. Ce n'est donc pas une mince affaire que d'obtenir des autres qu'ils convergent, s'alignent et soutiennent une approche visant un changement systémique. L'Encadré 3.1 examine ces questions et propose des éclairages sur les possibilités d'optimiser davantage les solutions collaboratives.

Encadré 3.1. Collaboration visant à produire un changement systémique

Que le but poursuivi soit d'améliorer le niveau d'instruction des filles ou l'accès à une eau salubre dans les établissements urbains informels, de multiples facteurs sont à l'œuvre dans ces défis complexes. S'atteler à un seul de ces facteurs, de manière isolée, ne permettra pas de résoudre le problème global. Si l'on veut créer un changement durable en ne se cantonnant pas aux symptômes, il faut adopter une approche systémique, à savoir :

- Définir les frontières du système et appréhender le problème dans son contexte. Par exemple : la mortalité infantile relève-t-elle d'un problème interne au système de santé, ou faut-il l'examiner dans le contexte de l'aménagement urbain et de l'insalubrité des conditions de vie ?
- Travailler avec de nombreux acteurs qui font partie de l'écosystème, qu'ils appartiennent au secteur privé, au secteur public ou à la société civile.
- Mettre en évidence les leviers qui permettraient de faire évoluer le système, tels qu'une réorientation de l'action publique, les changements dans la perception de la population, les évolutions comportementales, les données et connaissances nouvelles ou les technologies transformatrices.
- Recourir à un suivi itératif et à des méthodes d'apprentissage afin d'établir des boucles de rétroaction rapides, au lieu d'opérer de façon linéaire.

De nombreuses fondations mènent leurs activités dans l'optique d'un changement systémique. Des efforts bien plus considérables pourraient toutefois être déployés pour mettre en œuvre cette approche collectivement, en premier lieu en changeant les modalités de collaboration et le volume que celle-ci représente. En tant que bailleurs de fonds, nous nous rassemblons, mais souvent de manière décentralisée (en fonction d'un thème, d'une approche ou d'une zone géographique) et dans le cadre d'alliances qui s'attachent à centraliser le soutien financier.

Afin de concrétiser le changement systémique, les fondations pourraient être rassemblées plus efficacement en fonction de leur aptitude à exploiter tel ou tel levier du changement, tel que défini par Donella Meadows (Meadows, 2008^[32]).

Prenons comme exemple la prévention des pandémies. Les bailleurs de fonds traditionnels, tels que le Wellcome Trust, soutiennent la création et la diffusion de nouvelles perspectives et données sur les vaccins. À l'inverse, des fondations se consacrant à la justice sociale, comme la Fondation Ford et les fondations Open Society, concourent au remodelage des règles du système. Ce remodelage pourrait impliquer de donner aux communautés locales et aux administrations locales les moyens de définir elles-mêmes comment atteindre les plus pauvres parmi les pauvres dans des endroits reculés. Les fondations expérimentées dans la mise en place de nouvelles institutions, telles que la Fondation Rockefeller, s'attachent à financer des centres pour la lutte contre la maladie et des réseaux de surveillance des maladies. Des organisations de philanthropie-*risque*, comme le Réseau Omidyar ou la Draper Richards Kaplan Foundation contribuent à créer et à porter à grande échelle des entreprises sociales afin de favoriser de nouveaux modèles d'activité et de mettre des services et produits de prévention à la disposition de davantage de personnes. Des fondations technologiques, telles que Google.org ou la Cloudera Foundation, peuvent être un partenaire à même d'identifier et de mettre en œuvre des technologies transformatrices, par exemple en permettant de combiner des fils d'information en direct de services de veille épidémique mondiale provenant de système de surveillance des maladies infectieuses partout dans le monde.

Si toutes ces activités semblent familières, c'est parce qu'elles coexistent déjà. Toutefois, elles ne sont souvent, à l'instar de beaucoup d'autres propices à un changement systémique, pas mises en relation et ne fonctionnent par conséquent pas comme une chaîne de valeur philanthropique performante. Afin d'optimiser l'écosystème du changement, les fondations doivent mieux comprendre leur rôle dans le système. Elles doivent savoir où leurs ressources et leur expertise coïncident le mieux avec les besoins locaux. Et elles ne doivent pas escompter que leur approche suffira, à elle seule, à induire un changement systémique.

En abordant le changement systémique avec une volonté encore plus forte de collaborer, nous pourrions faire en sorte que chaque dollar compte, à l'heure où il nous manque 2 500 milliards USD par an pour atteindre les Objectifs de développement durable. Il serait par ailleurs possible d'exploiter plus efficacement d'autres actifs que les grandes et petites fondations ont à leur disposition – savoir-faire, contributions en nature et capacité à rassembler dans différents secteurs.

Contribution de Claudia Juech, Cloudera Foundation.

3.1.3. La philanthropie qui parie sur une seule mise massive (big bets) : Risque élevé et gains substantiels – mais pas pour tout le monde

La notion de « *big bets* » est un autre concept qui se fait jour dans le secteur philanthropique, particulièrement populaire parmi les grandes fondations des États-Unis. Dans cette approche reposant, un investissement philanthropique substantiel (10 millions USD ou plus) est consacré à la résolution d'un problème social sur une période limitée, le soutien étant généralement accordé à une seule organisation. Tout comme dans le cas du changement systémique, ce type de philanthropie vise à produire un changement systémique en ciblant des leviers clés de l'écosystème. Cependant, l'approche est radicalement différente : au lieu de prendre en considération tous les principaux aspects d'un problème social, les bailleurs de fonds « misent » sur ce qu'ils considèrent être le principal levier afin de débloquent le problème. La Fondation Bill & Melinda Gates procède souvent selon cette approche : elle a effectué 19 des 58 « *big bets* » recensés par le Bridgespan Group en 2015 (Dolan, 2016^[33]). Ainsi, cette année-là, la Fondation Bill & Melinda Gates a engagé 1.55 milliard USD au bénéfice de Gavi, l'Alliance du Vaccin. L'objectif était de vacciner d'ici 2020 300 millions d'enfants contre des maladies telles que la pneumonie, la rougeole ou la diarrhée sévère, et de sauver ainsi jusqu'à 6 millions de vies (Bill & Melinda Gates Foundation, 2015^[34]).

Cette philanthropie à mise unique massive offre des opportunités intéressantes, surtout pour les bénéficiaires. Un financement important peut en effet assurer leur stabilité financière sur plusieurs années et les libérer de la charge liée à la nécessité constante de recueillir des fonds. En outre, ces montants élevés sont généralement fournis sous la forme d'une contribution au budget central d'une organisation (qui n'est donc pas préaffectée). Du point de vue des bailleurs de fonds, ces mises uniques massives peuvent sembler particulièrement séduisantes en raison de la visibilité qu'elles procurent et de leur capacité escomptée à résoudre un problème identifié et quantifiable. En effet, l'annonce d'un investissement massif attire l'attention des pairs et des médias sur leurs engagements philanthropiques.

Toutefois, cette approche inquiète certains acteurs de terrain. Ce type de philanthropie peut parfois donner l'impression de privilégier une approche en silo et de déboucher sur une simplification à l'excès des problématiques de développement, alors que celles-ci sont complexes et multiformes (Kramer, 2017^[35]). Qui plus est, les donateurs peuvent décider de changer leur ligne de conduite afin qu'elle corresponde mieux à la stratégie du bailleur de fonds. Cette approche peut aussi influencer de manière non négligeable sur le programme de l'action publique et, *in fine*, entraîner un transfert des responsabilités qui sont normalement du ressort des pouvoirs publics (Jordan, 2017^[36]). De fait, les annonces de contributions massives par des donateurs privés à des organisations multilatérales qui définissent les grandes orientations mondiales soulèvent une question importante : est-il légitime que des organisations non élues, qui pour l'essentiel ne rendent pas de comptes et sont dirigées par le centile le plus riche de la population, prennent des décisions qui ont un impact sur des biens publics mondiaux tels que la santé ? Enfin, comme le montre l'enquête de l'OCDE, les montants octroyés au titre de cette forme de philanthropie bénéficient souvent au premier chef à des ONG internationales et à des organisations multilatérales. Ces groupes, notamment l'UNICEF, l'OMS ou Save the Children, ont tous reçus de multiples apports financiers de ce type entre 2000 et 2012 (The Bridgespan Group et al., 2016^[37]). En règle générale, les financements massifs (par exemple 10 millions USD) ne sont pas adressés à des organisations locales parce que celles-ci n'ont pas la capacité à gérer de telles sommes ni à les dépenser avec efficacité.

3.1.4. Mesure d'impact : une tendance transversale et commune aux différents types d'innovation en matière de philanthropie

Le suivi et l'évaluation (S&E) font désormais partie intégrante de l'évolution du secteur, comme l'illustrent différentes nouvelles approches présentées dans des sections précédentes de ce chapitre. Les philanthropes veulent de plus en plus que leurs décisions soient étayées par des données factuelles. Ils développent des théories du changement pour inscrire leur action dans un cadre et opérer un suivi des résultats mesurables. Ils demandent que leurs bénéficiaires, mais aussi les bénéficiaires finals, leur rendent régulièrement compte sur la base d'indicateurs clés de performance. Enfin, ils investissent dans des évaluations d'impact approfondies, par exemple dans des essais randomisés contrôlés, dans lesquels le recours à un groupe témoin permet d'évaluer rigoureusement l'efficacité d'une intervention spécifique.

Encadré 3.2. Méthodologie d'examen par les pairs mise en place par le réseau netFWD de l'OCDE pour analyser les partenariats multipartites

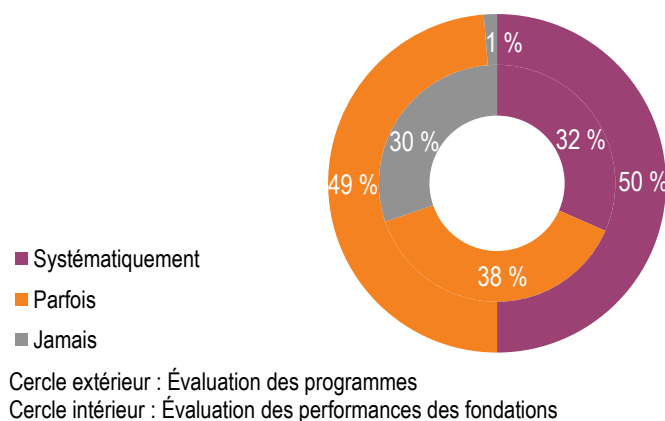
Face à cette évolution en direction de mesures plus nombreuses et de meilleure qualité, des pratiques d'évaluation innovantes se font jour. Ainsi, le réseau netFWD de l'OCDE a mis au point une méthodologie permettant d'évaluer l'impact des partenariats multipartites. Cette méthodologie porte sur trois dimensions : *i*) la conception et le fonctionnement du partenariat ; *ii*) les résultats produits par le partenariat ; et *iii*) la valeur ajoutée du partenariat. Elle est appliquée dans le cadre d'examens par les pairs de la façon suivante : un partenariat multipartite d'une fondation opérant dans un secteur ou un domaine d'action publique donné est évalué par d'autres fondations travaillant dans le même domaine. Le premier examen par les pairs sur la qualité de l'éducation, qui a commencé en septembre 2017 au Brésil, a porté sur le partenariat entre Fundação Itaú Social et le ministère brésilien de l'Éducation. Le programme conjoint de ces deux entités, intitulé « *Escrevendo o Futuro* » (écrire l'avenir) vise à améliorer les compétences en lecture et en écriture des élèves brésiliens en offrant des formations aux enseignants des écoles publiques.

L'enquête menée par l'OCDE confirme l'idée que les fondations s'attachent de plus en plus à mesurer leur impact. Toutefois, elle met en lumière des écarts substantiels. Quasiment toutes les fondations interrogées évaluent leurs programmes – « parfois » pour la moitié d'entre elles, « systématiquement » pour l'autre moitié (voir Graphique 3.3), ce qui montre que les fondations prennent la mesure d'impact au sérieux. Néanmoins, la mesure des performances institutionnelles pourrait être améliorée : si un tiers des fondations interrogées évaluent « parfois » leur propre impact en tant qu'organisation et qu'un autre tiers l'évalue « systématiquement », le dernier tiers ne l'évalue « jamais ».

Deux grands facteurs expliquent pourquoi les fondations sont généralement mieux à même d'évaluer les performances de leurs programmes que leurs propres performances en tant qu'organisation. Premièrement, les performances institutionnelles sont difficiles à évaluer car cet exercice suppose de définir des indicateurs transversaux applicables aux différents programmes des fondations. Cela vient s'ajouter aux difficultés que rencontrent les fondations pour attribuer des résultats à leurs propres interventions ;

tous les acteurs du développement sont confrontés à ce dilemme lorsqu'ils travaillent sur des problématiques complexes avec une pluralité d'acteurs. Deuxièmement, alors que l'évaluation des performances institutionnelles doit s'effectuer au niveau de la fondation, la charge de l'évaluation des programmes est souvent partagée avec les bénéficiaires, qui sont tenus de rendre compte aux bailleurs de fonds.

Graphique 3.3. Évaluation des performances des fondations



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801183>

Bien que les mérites de la mesure d'impact soit salués par beaucoup et que celle-ci soit souvent perçue comme indispensable dans le domaine de la philanthropie, elle peut également avoir des répercussions négatives. En attachant trop d'importance aux données factuelles et aux résultats mesurables, les fondations risquent de devenir trop frileuses, et de renoncer à des projets qui ne produiront pas nécessairement de résultats sur le court terme. Cette approche centrée sur l'impact incite les fondations à soutenir des programmes plus conventionnels ou moins risqués, au lieu d'expérimenter des idées nouvelles (Kasper et Marcoux, 2014^[38]). Elle les pousse également à concentrer leurs activités dans des secteurs où l'impact est plus facile à mesurer et devient visible plus rapidement, par exemple les domaines de la santé ou de l'entrepreneuriat. En conséquence, les domaines dans lesquels l'impact est difficile à quantifier, par exemple la lutte contre la corruption ou la défense des droits de l'homme, peuvent sembler moins attractifs pour les fondations. En outre, la mesure d'impact génère une lourde charge pour les bénéficiaires, qui doivent rendre des comptes, ce qui induit un surcroît de travail administratif et un alourdissement des frais généraux.

3.2. Innovation de procédé

3.2.1. De nouveaux outils financiers pour un soutien sur mesure

Les fondations utilisent, outre l'octroi de dons classique, des outils financiers nouveaux. Certaines de ces approches, comme l'investissement à impact social, leur permettent de proposer des financements adaptés aux besoins des différents bénéficiaires ou au niveau de risque auquel elles ont affaire. D'autres outils, comme les investissements liés sur la mission de la fondation ou les obligations à impact sur le développement, permettent aux fondations

d'explorer et de tester de nouvelles modalités et de nouveaux mécanismes pour mener à bien la mission qui est la leur. Une fondation qui se consacre à la lutte contre le changement climatique, par exemple, apportera des concours financiers à des ONG qui déploient des initiatives de recyclage, et investira également dans des entreprises ou des fonds qui opèrent dans les énergies renouvelables.

- Investissement à impact social : L'investissement à impact social peut être défini comme un financement octroyé à des organisations dans l'attente explicite d'un double rendement mesurable, social et financier (OCDE, 2015^[39]). Les investisseurs qui recourent à ce type d'opération sont généralement ceux qui souhaitent apporter des fonds à des organisations qui ne sont pas à même de générer des rendements sur le marché, par exemple les fondations. Cependant, on trouve également parmi eux des investisseurs plus classiques désireux de produire un impact social.

Les fondations jouent un rôle crucial dans l'évolution du marché de l'investissement à impact social à travers des activités renforçant le marché (recherche et échange de connaissances), ainsi que des investissements axés sur une mission ou un programme spécifiques (investissement de leurs ressources dans des entreprises risquées en lien avec leur mission de base). Ces investissements peuvent être effectués parallèlement à l'octroi régulier de dons par la fondation, et prennent généralement la forme de prêts, de garanties et de prises de participation, leur remboursement ou leurs rendements financiers étant réinvestis dans de nouveaux projets (Rangan, Appleby et Moon, 2012^[40]). Les dons, qu'ils soient publics ou privés, continuent de jouer un rôle important en fournissant une « garantie au premier risque » ou un financement « catalytique ». En d'autres termes, le donneur accepte de supporter le risque afin d'attirer des financements additionnels (GIIN, 2013^[41]). Les dons et l'assistance technique sont souvent nécessaires avant que des investissements à impact social ne soient déployés, ou parallèlement à ceux-ci, afin d'aider le capital-risque social destiné à relever des défis sociaux à développer des solutions commercialement viables (Bridges Ventures, 2012^[42]).

- Les investissements liés à la mission : Avec les investissements liés à la mission, les fondations ne séparent plus les investissements destinés à préserver et à étoffer leur patrimoine de leurs stratégies d'octroi de dons. Ces investissements peuvent être considérés comme relevant de l'investissement à impact social. Ils renvoient aux investissements aux conditions du marché qui concourent à la mission d'une fondation en générant un impact social ou environnemental positif (Mission Investors Exchange, (s.d.)^[43]). On escompte en général qu'ils généreront des rendements financiers compétitifs. À l'inverse, les investissements liés au programme mettent davantage l'accent sur l'obtention d'un impact social, et sont donc souvent en dessous des niveaux du marché.

Les fondations utilisent cette approche pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle leur permet de multiplier les ressources disponibles pour progresser dans leur mission. Ensuite, elle contribue à attirer des investisseurs classiques vers des fonds durables, c'est-à-dire des fonds qui ne soutiennent pas des activités économiques portant atteinte à la justice sociale ou à l'environnement, comme les forages pétroliers ou gaziers.

Aux États-Unis, les fondations ont l'obligation juridique d'accorder chaque année des aides financières équivalant à 5 % de leurs actifs – ce que l'on appelle *pay-out requirement* (obligation de versement) – pour pouvoir conserver leur exonération fiscale. Généralement, les dons ou les investissements liés au programme sont comptabilisés dans ces obligations de versement, mais les investissements liés à la mission proviennent directement du reste de leurs ressources. Les investissements liés à la mission peuvent par conséquent permettre de tirer parti

des 95 % de capital inexploité des fondations. Ainsi, en 2017, la Fondation Ford a décidé de consacrer 1 milliard USD sur ses 12 milliards USD de patrimoine aux investissements liés à sa mission au cours des dix prochaines années. Il s'agit de l'engagement le plus important concernant ce type d'investissement jamais pris par une fondation. La Fondation Ford entend contribuer à la mise en place d'un marché pour les investissements liés à la mission en créant des fonds d'impact, et encourager d'autres fondations à lui emboîter le pas.

- Obligations à impact sur le développement : Sur le modèle des obligations à impact social, les obligations à impact sur le développement sont des mécanismes financiers dans lesquels des investisseurs privés fournissent du capital en amont pour des services sociaux, et sont remboursés par un bailleur de fonds sous réserve de l'obtention des résultats convenus (OECD, 2015^[44]). Il existe deux grandes différences entre ces types d'obligations. Premièrement, les obligations à impact sur le développement sont déployées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Deuxièmement, dans le cas des obligations à impact sur le développement, les investisseurs et/ou les bailleurs sont souvent des donateurs bilatéraux ou des fondations. De fait, une récente étude fait apparaître que ce sont des fondations, de tailles variées, qui constituent les principaux investisseurs des obligations à impact sur le développement (Gustafsson-Wright, Boggild-Jones et Segell, 2017^[45]). À titre d'exemple, en Inde, la Fondation UBS Optimus (l'investisseur) et la CIFF (le bailleur acheteur de résultats) unissent leurs forces pour améliorer les résultats en termes d'éducation pour 18 000 enfants (Instiglio, 2018^[46]). La plupart des obligations à impact sur le développement visent l'obtention de résultats dans le domaine de la santé, par exemple l'amélioration des soins liés à la maternité ou aux enfants, la prévention du VIH ou le traitement de la cataracte. À l'inverse, les obligations à impact social sont prioritairement axées sur l'emploi. Les obligations à impact sur le développement se répandent lentement ; à ce jour, on en dénombre seulement 4, et 25 sont en cours de conception (Instiglio, 2018^[47]) ; 90 obligations à impact social ont été lancées depuis que la première a vu le jour en 2010 au Royaume-Uni.

Encadré 3.3. Atouts et limites des obligations à impact sur le développement

Au regard du niveau d'ambition du Programme 2030, les obligations à impact sur le développement pourraient garantir une utilisation efficiente des fonds disponibles et la fourniture efficace de services sociaux. Étant donné leur capacité à cibler des populations difficiles à atteindre et à faire économiser des fonds publics, les obligations à impact sur le développement peuvent également contribuer à renforcer la redevabilité des bailleurs de fonds et des prestataires de services sociaux (qu'il s'agisse d'entreprises sociales ou d'ONG). En outre, les obligations à impact sur le développement pourraient favoriser l'apprentissage grâce à l'évaluation et renseigner les fondations sur les investissements qui fonctionnent. Les obligations à impact sur le développement peuvent permettre aux pouvoirs publics de tester des approches novatrices de la fourniture de services sociaux. Elles peuvent aussi leur permettre d'investir davantage dans la prévention, ce qui peut avoir des répercussions sur le bien-être des citoyens et générer des économies à long terme. Enfin, elles peuvent contribuer à décloisonner les méthodes de travail, en améliorant la collaboration entre les acteurs concernés.

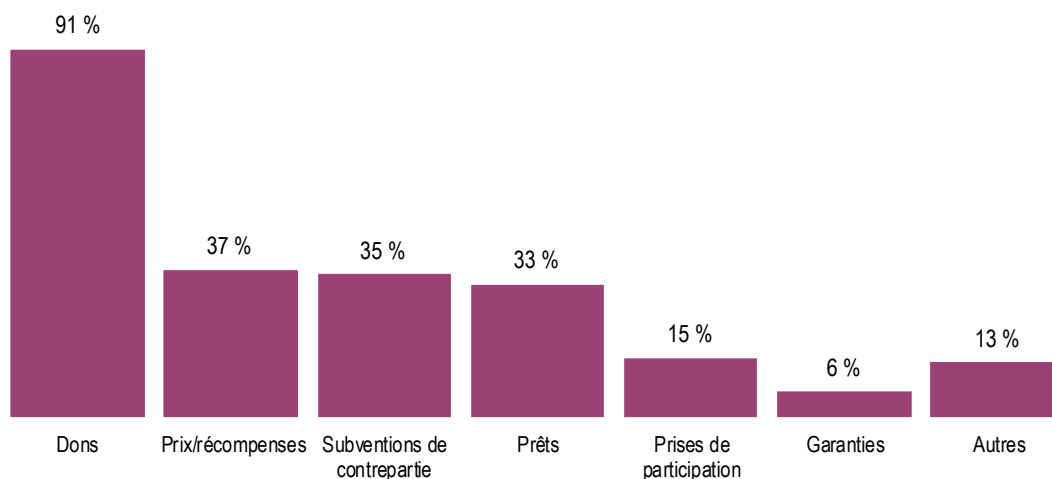
Dans le même temps, les obligations à impact sur le développement présentent plusieurs limites. Premièrement, puisque ces obligations sont déployées dans des pays à revenu faible et intermédiaire, elles nécessitent une bonne gestion des risques. En raison de l'instabilité politique et financière plus répandue, les parties prenantes sont confrontées à une plus grande incertitude en termes d'engagement politique et de rendements financiers, lesquels sont calculés sur la base des économies que réalisera ultérieurement le gouvernement. Deuxièmement, bien que les parties prenantes puissent avoir déjà eu affaire à des financements axés sur les résultats, les obligations à impact sur le développement demeurent coûteuses et complexes. Elles reposent sur des accords sur mesure, difficiles à répliquer dans leur intégralité, et qui doivent être ciselés, une opération qui demande du temps et de la patience. Troisièmement, l'absence de cadre de réglementation clair peut entraver le développement des obligations à impact sur le développement. Quatrièmement, ces obligations peuvent créer des incitations inadéquates à la mesure des résultats des prestataires de services sociaux. Ainsi, elles pourraient les amener à privilégier les résultats les plus faciles à obtenir, et les conduire à laisser de côté les populations les plus difficiles à atteindre, ce qui pourrait donner une représentation disproportionnée de leur niveau de réussite. Enfin, certains bailleurs de fonds, et en particulier les fondations habituées à agir davantage sur le terrain parallèlement à l'octroi de leurs financements, peuvent juger qu'ils maîtrisent moins leurs financements, puisque les obligations à impact sur le développement donnent aux prestataires de services sociaux les moyens d'être davantage autonomes.

Source : Antonella Noya et Stellina Galitopoulou, Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes de l'OCDE.

Si ces innovations suscitent intérêt et enthousiasme dans le secteur philanthropique, elles sont loin de constituer la norme. À ce jour, les fondations les plus en pointe montrent la voie avec les obligations à impact sur le développement. Celles-ci sont essentiellement utilisées aux États-Unis, mais on trouve ailleurs des exceptions notables. La grande majorité des fondations à travers le monde sont bien plus traditionnelles. Les résultats de l'enquête de l'OCDE sur le soutien financier en donnent

un exemple éloquent. Comme le montre le Graphique 3.4, 91 % des fondations préfèrent que leur appui financier prenne la forme de dons. La prédominance des dons est encore plus impressionnante lorsque l'on examine les volumes, puisqu'ils représentent, si l'on y ajoute les prix et les récompenses, environ 99 % du total. Un tiers des fondations proposent des prêts, et seulement 15 % recourent à des prises de participation. En volume, ces deux instruments représentent moins de 1 %.

Graphique 3.4. Soutien financier



Source : (OECD, 2018_[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801202>

Les fondations affichent un niveau relativement faible d'aversion pour le risque et n'hésitent pas à investir dans des concepts d'activité et modèles de financement innovants. Par conséquent, elles deviennent aussi des acteurs de plus en plus importants sur le marché du financement mixte. Que les ressources utilisées par un apporteur de financements à l'appui du développement soient concessionnelles ou non, elles peuvent contribuer à mobiliser des financements commerciaux en vue de soutenir les réalisations en matière de développement (OCDE, 2018_[48]).

3.2.2. La technologie et l'accès aux données peuvent améliorer la transparence et la redevabilité, et accroître les apports directs

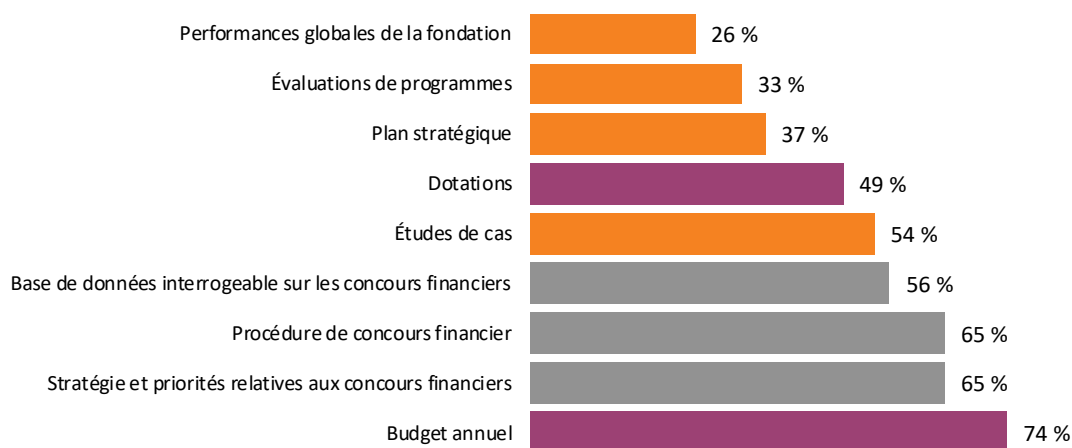
La technologie et l'accès aux données modifient les processus internes des fondations. Premièrement, ils changent la manière dont les fondations allouent leurs dotations. Celles-ci procèdent de plus en plus à une gestion numérique de leurs flux de travail, ce qui leur permet de gagner du temps. Deuxièmement, davantage de données sur les apports philanthropiques étant disponibles en ligne, les fondations peuvent tirer des enseignements de leurs propres expériences – positives ou négatives – et de celles des autres (Ricci, 2017_[49]). Ainsi, l'Asociación colombiana de Fundaciones Empresariales (AFE) a mis en place une plateforme en ligne qui fournit des informations détaillées pertinentes sur les projets de ses membres. Un partage de connaissances plus poussé pourrait aboutir à l'élaboration d'un système de registre mondial qui faciliterait l'établissement des

cartographies, la diligence raisonnable et les évaluations d'impact, et donc améliorerait la transparence et la redevabilité.

Grâce à la technologie, les différents donateurs ont en outre plus facilement accès à l'information sur les intérêts et les résultats des organisations. Qui plus est, ils peuvent financer ces organisations directement au lieu de passer par des intermédiaires comme des fondations. Les plateformes de financement participatif offrent à quiconque souhaite apporter un concours financier le choix entre un grand nombre de projets, d'entreprises sociales, de start-ups, etc. De surcroît, les bailleurs de fonds (que ce soient des particuliers ou des institutions) peuvent désormais sélectionner leurs propres bénéficiaires grâce à des plateformes en ligne telles que GiveDirectly. Cette dernière permet à tout un chacun d'effectuer des transferts directs d'espèces à des personnes pauvres sur la base d'une évaluation approfondie des besoins et de la diligence raisonnable.

Cela étant, la transparence et la redevabilité supposent de la part des fondations un partage de données, pratique qui n'est pas encore largement répandue. De tout temps, les fondations se sont montrées réticentes à rendre publiques des informations internes. Elles soutiennent qu'elles doivent protéger leurs récipiendaires du contrôle des pouvoirs publics. Dans certains cas, par exemple, elles financent des ONG et d'autres organisations qui font partie de l'opposition dans un régime autocratique. Bien que les fondations partagent plus volontiers certains types d'informations, l'enquête de l'OCDE montre qu'elles choisissent soigneusement ce qu'elles communiquent. Comme l'indique le Graphique 3.5, elles rendent plus facilement accessibles des informations concernant leurs ressources, par exemple le budget (74 %), la stratégie (65 %), la procédure (65 %) et les bénéficiaires (56 %) que sur leurs résultats, par exemple les évaluations de programmes (33 %) ou les performances institutionnelles (26 %).

Graphique 3.5. Type de données communiquées par les fondations



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801221>

Références

- Abercrombie, R., E. Harris et R. Wharton (2015), *Systems Change: A guide to what it is and how to do it*, New Philanthropy Capital, Londres, www.thinknpc.org/publications/systems-change/. [28]
- Bishop, M. et M. Green (2008), *Philanthrocapitalism: How giving can save the world*, Bloomsbury Press, New York, <https://www.bloomsbury.com/us/philanthrocapitalism-9781596913745/>. [24]
- Bridges Ventures (2012), *Sustainable and Impact Investment – How we define the market*, Bridges Ventures, Londres, <http://docplayer.net/17850360-Bridges-ventures-august-2012-sustainable-impact-investment-how-we-define-the-market.html>. [39]
- Dolan, K. (2016), *Big Bet Philanthropy: How more givers are spending big and taking risks to solve society's problems*, blog de Forbes, <http://www.forbes.com/sites/kerryadolan/2016/11/30/big-bet-philanthropy-solving-social-problems/#71f8c05179c5>. [31]
- EVPA (2017), *Venture Philanthropy Glossary*, European Venture Philanthropy Association, Bruxelles, <https://evpa.eu.com/uploads/documents/Glossary-2017.pdf>. [25]
- Fondation Bill & Melinda Gates (2015), *Hundreds of millions more children to receive protection against deadly diseases, a chance at a healthy future*, communiqué de presse, 25 janvier 2015, (page web) <https://www.gatesfoundation.org/Media-Center/Press-Releases/2015/01/GAVI-Replenishment-Conference>. [10]
- Foster, W. et al. (2016), « Making Big Bets for Social Change », *Stanford Social Innovation Review*, Winter, http://tssir.org/articles/entry/making_big_bets_for_social_change. [34]
- GIIN (2013), *Catalytic First-Loss Capital*, Global Impact Investing Network, New York, <https://thegiin.org/assets/documents/pub/CatalyticFirstLossCapital.pdf>. [38]
- Gustafsson-Wright, E., I. Boggild-Jones et D. Segell (2017), *Impact Bonds in Developing Countries: Early learnings from the field, global economy and development programme*, Brookings Institution, https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2017/09/impact-bonds-in-developing-countries_web.pdf. [42]
- Instiglio (2018), *Educate Girls Development Impact Bond*, <http://instiglio.org/educategirlsdib/about-the-dib/> (consulté le 12 janvier 2018). [43]
- Instiglio (2018), *Impact Bonds Worldwide* (base de données), <http://www.instiglio.org/en/sibs-worldwide/> (consulté le 12 janvier 2018). [44]
- Jordan, L. (2017), *Keeping Faith with the Promise of a Private Foundation*, Alliance, Londres, <http://www.alliancemagazine.org/analysis/keeping-faith-promise-private-foundation/>. [33]
- Kasper, G. et J. Marcoux (2014), « The Re-Emerging Art of Funding Innovation », *Stanford Social Innovation Review*, printemps, https://ssir.org/articles/entry/the_re_emerging_art_of_funding_innovation. [35]
- Kramer, L. (2017), « Against “Big Bets” », *Stanford Social Innovation Review*, été, https://ssir.org/articles/entry/against_big_bets. [32]
- Kramer, M. (2017), « Systems Change in a Polarized Country », *Stanford Social Innovation Review*, avril, https://ssir.org/articles/entry/systems_change_in_a_polarized_country. [27]

- Mission Investors Exchange (sans date), *What is Mission Investing?* (page web), [40]
<http://web.cof.org/2013fall/docs/resources/Impact-Investing-Basics.pdf> (consulté le 20 décembre 2017).
- netFWD (2014), *Venture Philanthropy in Development: Dynamics, Challenges and Lessons in the Search for Greater Impact*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, [20]
<https://www.oecd.org/dev/Venture%20Philanthropy%20in%20Development-BAT-24022014-indd5%2011%20mars.pdf>.
- OCDE (2018), *Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals*, Éditions OCDE, Paris, [45]
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264288768-en>.
- OCDE (2018), *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-2015: Qualitative questionnaire* (base de données interne), [26]
<https://www.oecd.org/site/netfwd/>.
- OCDE (2015), *Social Impact Investment: Building the Evidence Base*, Éditions OCDE, Paris, [36]
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264233430-en>.
- OCDE (2015), « Understanding Social Impact Bonds », OCDE, Paris, [41]
<http://www.oecd.org/cfe/leed/UnderstandingSIBsLux-WorkingPaper.pdf>.
- OCDE/Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3^e édition*, La mesure des activités scientifiques et technologiques, Éditions OCDE, Paris, [21]
<http://www.oecd.org/fr/sti/inno/manueldosloprincipesdirecteurspourlerecueiletinterpretationdesdonneesurlinnovation3eedition.htm>.
- Rangan, K., S. Appleby et L. Moon (2012), *The Promise of Impact Investing*, note de référence, Harvard Business School, Boston, [37]
<https://www.hbs.edu/faculty/Pages/item.aspx?num=41512>.
- Ricci, J. (2017), *The Future Tech Infrastructure for Philanthropy: 10 per cent Tech, 90 per cent Paradigm Shift*, [46]
<http://www.alliancemagazine.org/blog/future-tech-infrastructure-philanthropy-10-per-cent-tech-90-per-cent-paradigm-shift/>.
- Fondation Shell (2018), *The Evolution of our Enterprise-based Model*, (page web), [22]
<http://www.shellfoundation.org/our-approach.aspx> (consulté le 1^{er} février 2018).
- Walker, J. (2017), « Solving the World's Biggest Problems: Better philanthropy through systems change », *Stanford Social Innovation Review*, avril, [29]
https://ssir.org/articles/entry/solving_the_worlds_biggest_problems_better_philanthropy_through_systems_cha.

Chapitre 4. Les fondations comme partenaires

Les fondations ont toujours travaillé main dans la main avec la société civile et les organisations non gouvernementales. Depuis quinze ans, toutefois, elles ont changé dans leurs pratiques et travaillent désormais avec des acteurs du développement plus divers. Pourtant, malgré une évolution vers les actions collectives et les initiatives multipartites, les obstacles à la création d'alliances restent nombreux.

Ce chapitre examine les facteurs qui favorisent ou, au contraire, entravent la collaboration. Il constate que la nature des relations entre les fondations et les autres acteurs du développement dépend largement des parties concernées, et montre comment et dans quelle mesure les fondations collaborent entre elles, mais aussi avec la communauté des donateurs, les gouvernements des pays en développement et les organisations de la société civile.

Les fondations ont toujours principalement travaillé avec la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG). Au cours des quinze dernières années, toutefois, plusieurs facteurs les ont poussées à s'associer et à collaborer avec un plus large éventail d'acteurs.

Premièrement, de nombreuses fondations sont considérées comme des actrices de poids sur la scène internationale du développement. Elles savent que, pour être à la hauteur de leur réputation, de leur ambition et de leur mission, elles doivent renforcer la portée de leur contribution financière relativement modeste en exploitant d'autres ressources. À cette fin, et pour accroître leur empreinte et leur impact, elles ont commencé à développer des réseaux avec d'autres fondations, des gouvernements et des donateurs d'APD. Ces partenariats leur ont permis de peser sur l'action des pouvoirs publics et de concevoir des solutions intersectorielles innovantes afin de répondre aux problèmes sociaux et environnementaux.

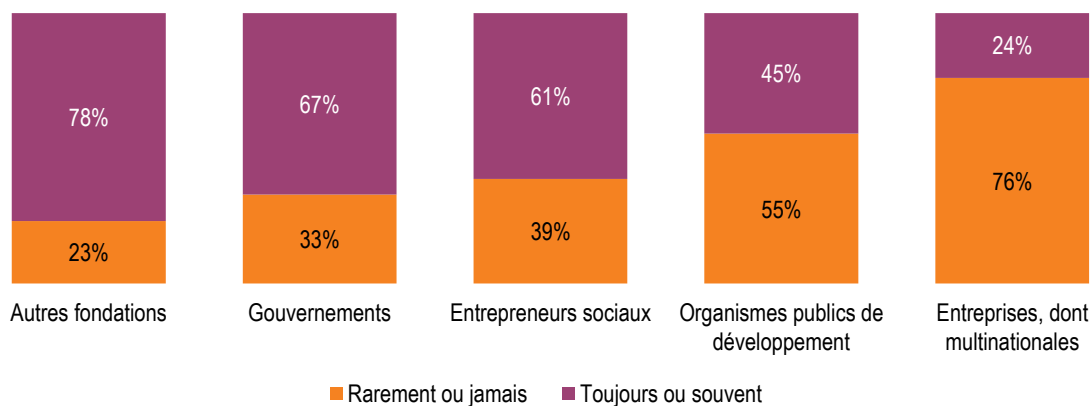
Deuxièmement, la philanthropie-*risque* suscite un intérêt plus vif. De plus en plus nombreuses à opter pour ce modèle, les fondations sont encore davantage amenées à se préoccuper des effets produits et à rechercher des moyens d'opérer un changement systémique.

On constate des tendances semblables chez les autres acteurs du développement — gouvernements, communauté des donateurs, organisations de la société civile (OSC) et secteur privé. La communauté du développement dans son ensemble a pris conscience de la complexité des enjeux mondiaux. Elle a progressivement fait sienne l'idée selon laquelle, pour produire un impact de l'ampleur voulue, elle devait mieux comprendre l'économie politique, la collaboration avec différentes parties prenantes et toutes les facettes des questions en jeu. Des actions non coordonnées, très sélectives ou ponctuelles, menées par des parties prenantes disparates, ne peuvent tout simplement pas permettre d'obtenir les résultats attendus du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En effet, le Programme 2030 reconnaît que la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) repose sur la participation d'une multiplicité d'acteurs. Seule la mobilisation de ressources auprès des sources les plus diverses appartenant aux secteurs public, philanthropique et privé, mais aussi à la société civile, permettra de mener à bien ce projet (ODD 17). À la suite de la prise de conscience de cet impératif, et dans la perspective de l'adoption des ODD, le nombre d'actions collectives s'est multiplié. Rien qu'entre 2000 et 2015, le nombre de partenariats multipartites a plus que quadruplé (GDI, 2015_[50]).

Malgré ce renforcement de la collaboration, certains obstacles demeurent. Les facteurs qui semblent faire la force de ce type de partenariats — l'alliance de perspectives, de compétences et de savoir-faire variés — pourraient bien constituer également des freins à leur création.

Le Graphique 4.1 montre que l'intérêt des fondations pour une collaboration avec d'autres parties prenantes dépend pour une large part de la nature même de ces acteurs. Par exemple, les fondations sont plus enclines à travailler étroitement avec d'autres fondations qu'avec le secteur privé. Nous évoquerons ci-après les facteurs qui favorisent ou, au contraire, entravent la collaboration entre les fondations et d'autres acteurs du développement.

Graphique 4.1. Collaboration des fondations avec d'autres acteurs

Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801240>

4.1. Partenariats avec d'autres fondations

Selon l'enquête qualitative de l'OCDE (OECD, 2018^[18]) (Graphique 4.1), les fondations collaborent principalement entre elles. Plus de trois quarts des fondations déclarent envisager toujours ou souvent de coopérer avec d'autres fondations lorsqu'elles conçoivent et mettent en œuvre leurs programmes. Elles peuvent travailler ensemble de plusieurs façons : création de réseaux de partage de l'expérience et des bonnes pratiques, campagnes communes de sensibilisation ou cofinancement de programmes et de projets.

4.1.1. Le nombre de réseaux entre fondations augmente, mais à un rythme moins soutenu dans les pays en développement

L'augmentation du nombre de réseaux et d'associations de fondations est révélatrice de la tendance générale au renforcement de la collaboration entre elles. Dans « La société en réseaux » (Castells, 1996^[51]), il est expliqué que les problèmes complexes ne peuvent être résolus que par l'union de points de vue et d'acteurs multiples. En effet, les réseaux offrent aux fondations la possibilité de mieux connaître les activités et priorités de leurs homologues et d'apprendre de leur expérience, ce qui leur permet de construire une base solide sur laquelle s'appuyer afin de concevoir des programmes communs et nouer des partenariats.

Malgré leur multiplication, le nombre de réseaux de fondations reste plus faible dans les pays et régions en développement¹ qu'en Amérique du Nord. WINGS (Worldwide Initiatives for Grantmaker Support), réseau mondial regroupant des réseaux et des organisations au service de la philanthropie, a systématiquement relevé la date de création de chacun de ses membres. Pendant les années 1980 et 1990, 141 réseaux de philanthropie ont été constitués en Amérique du Nord et en Europe, mais leur nombre a peu augmenté depuis. Depuis le début des années 2000, WINGS a vu des réseaux naître en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique. Pourtant, les 49 réseaux créés dans ces régions restent nettement à la traîne par rapport à ceux de

l'Europe et de l'Amérique du Nord. Par exemple, seuls quatre réseaux de philanthropie sont affiliés à WINGS au Moyen-Orient (WINGS, 2014^[7]).

La plupart des réseaux sont fondés sur des critères géographiques (réseaux nationaux ou régionaux) et ont pour finalité de mettre leurs membres en relation, de leur permettre de partager leurs bonnes pratiques et de mener ensemble des activités de sensibilisation (opposition aux politiques visant à réduire le champ d'action et l'indépendance de la philanthropie et de la société civile, par exemple). Les réseaux constitués autour d'un thème commun, comme l'éducation, la gouvernance ou la santé, sont moins nombreux. Malgré leur taille plus modeste, ils sont plus propices à la création de partenariats concrets et au partage du financement et des bonnes pratiques (Encadré 4.1).

4.1.2. Les fondations collaborent de multiples façons

Les fondations collaborent d'autres manières, y compris en se finançant l'une l'autre, en menant conjointement des activités de sensibilisation ou en cofinçant des projets et des programmes.

Selon l'enquête qualitative de l'OCDE, la moitié des fondations financent parfois d'autres fondations, et ce, pour diverses raisons. Tout d'abord, une fondation peut ne pas être implantée dans certains pays. Elles s'appuieront donc sur d'autres fondations disposant de bureaux sur le terrain pour choisir des bénéficiaires, accomplir les démarches d'enregistrement auprès des autorités locales ou nationales, ou assurer le suivi et l'évaluation des bénéficiaires communs. Ensuite, certaines fondations peuvent avoir acquis de longue date une légitimité et un savoir-faire dans certaines régions. De plus, nombre de fondations, bien que disposant d'une dotation et d'autres ressources propres, recherchent activement des financements supplémentaires auprès d'autres fondations. C'est le cas de plusieurs fondations de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Le secteur public couvre souvent leurs coûts administratifs mais elles doivent lever des fonds afin de mettre en œuvre leurs programmes et de fournir un appui financier à leurs partenaires au niveau des pays.

Les fondations collaborent également entre elles en cofinçant des projets et des programmes communs. Il existe des exemples d'alliances constructives et d'efforts fructueux de mise en commun de fonds (Encadré 4.1), mais les cas de partenariats de grande ampleur et d'opérations répétées de cofinancement associant des fondations restent rares.

Encadré 4.1. Exemples d'alliances philanthropiques

- **La Fondation ClimateWorks** est un groupement de fondations qui œuvre en faveur de la lutte contre les changements climatiques mondiaux en accordant des subventions collectives de manière stratégique. Cinq fondations contribuent à son budget central (Fondation William et Flora Hewlett, Fondation KR, Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, Fondation Oak et Fondation David et Lucile Packard). D'autres fondations, comme la Fondation Margaret A. Cargill, la CIFF (Children's Investment Fund Foundation), la Fondation Ford, la Fondation Grantham pour la protection de l'environnement et la Fondation Gordon et Betty Moore, cofinancent des projets spécifiques.
- **Le Freedom Fund** reçoit l'appui de cinq grandes fondations : la CIFF, Humanity United, Legatum, la Fondation Minderoo et le Stardust Fund. Il compte d'autres grands investisseurs, dont la Fondation C&A ou encore la Fondation UBS Optimus et le ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni. Cette alliance s'est fixé comme objectif de mobiliser les capitaux nécessaires pour provoquer une évolution systémique et renforcer les infrastructures de lutte contre l'esclavage dans le monde entier. Le groupe recense et appuie plus d'une centaine d'organisations partenaires luttant contre l'esclavage dans l'ensemble du monde.
- **Le Global Dialogue for Human Rights and Social Change** compte cinq programmes de défense des droits de la personne dans le monde et est spécialisé dans la collaboration entre bailleurs de fonds de toute l'Europe. Son programme principal est le réseau Ariadne (European Funders for Social Change and Human Rights), qui regroupe plus de 600 bailleurs de fonds et philanthropes. Il permet aux bailleurs de fonds de réduire leurs coûts et de rendre leur collaboration plus fructueuse.
- **Le With and For Girls Collective** regroupe plusieurs organisations — Comic Relief, FRIDA - The Young Feminist Fund, EMpower, Global Fund for Children, MamaCash, la Fondation Nike, la Fondation NoVo, Plan International Royaume-Uni et la Fondation Stars — qui financent chaque année des projets pour un montant global de plus de 200 millions USD, et partagent la conviction que la voix des filles compte et que celles-ci sont les mieux placées pour prendre l'initiative sur les problèmes qui les concernent et pour en parler. Ce collectif a lancé le dispositif « With and For Girls Awards », qui vise à récompenser les associations d'intérêt local dynamiques fondées sur l'initiative des filles et au service de leurs intérêts dans le monde entier, en leur offrant un financement souple, la possibilité de renforcer leur visibilité, un appui pour le renforcement de leurs capacités, ainsi que des formations, afin qu'elles disposent de la plateforme et des ressources dont elles ont besoin pour impulser le changement. Il travaille également avec les bailleurs de fonds en vue de mobiliser des ressources supplémentaires pour ces associations et de changer les pratiques en matière de financement de façon qu'elles puissent recevoir une plus grande part de l'aide dont elles ont besoin pour agir et grandir.

Sources : www.climateworks.org/, <http://freedomfund.org/>, <http://global-dialogue.eu/>; www.starsfoundation.org.uk/blog/and-girls-collective. Sites internet consultés le 10 janvier 2018.

4.1.3. Surmonter les obstacles à la création de nouveaux partenariats

Il est possible d'instaurer une collaboration plus étroite et plus intense allant au-delà du partage d'informations et de bonnes pratiques, en vue d'élaborer une stratégie commune, de coopérer dans la prise de décisions et de mettre les ressources en commun. Ces formes plus complexes de partenariat permettent aux fondations de produire un impact plus grand et donne aussi aux fondations moins expérimentées ou de taille plus modeste la possibilité de profiter des compétences d'acteurs mieux établis (Seldon, Tierney et Fernando, 2013^[52]).

Toutefois, trois grands facteurs font obstacle à ces formes de collaboration plus poussées :

- **Manque d'information** – Selon l'enquête de l'OCDE, plus de deux tiers des fondations échangent des données avec leurs homologues. Pour autant, elles ne communiquent pas nécessairement des informations susceptibles de favoriser la création de partenariats. Les fondations sont transparentes mais font malgré tout preuve d'une certaine réserve en ce qui concerne leur stratégie, leur performance et les subventions qu'elles accordent, ce qui peut rendre plus difficile la recherche de partenaires potentiels. Rares sont celles qui communiquent des informations sur leur stratégie (37 %), leur performance (26 %) ou leurs évaluations (33 %). Elles sont plus nombreuses à communiquer des informations sur leur dotation (49 %) et les subventions qu'elles octroient (56 %), mais une part non négligeable d'entre elles préfère ne pas divulguer ces informations.
- **Indépendance** – L'indépendance vis-à-vis des autres acteurs, des pouvoirs publics notamment, est l'un des atouts que les fondations mettent le plus en avant et qu'elles veillent le plus farouchement à préserver (Missika, 2016^[53]). Cette tradition d'indépendance peut être si profondément enracinée qu'elles peuvent avoir beaucoup de difficulté à la sacrifier. Elles n'ont de comptes à rendre qu'à leurs administrateurs et à leurs fondateurs — particuliers, familles ou entreprises. Elles peuvent répugner à renoncer à cette indépendance, surtout si les conséquences qui peuvent en découler pour les bénéficiaires sur le terrain n'ont pas encore été évaluées. Même lorsqu'il existe de solides raisons de collaborer, certaines d'entre elles peuvent hésiter à partager le mérite qu'elles pourront se voir attribuer si elles mènent à bien des programmes sociaux et environnementaux (Seldon, Tierney et Fernando, 2013^[52]).
- **Périmètre et portée** – Comme il est expliqué dans le chapitre 2, nombre de fondations ont des ressources limitées comparativement aux organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux. Pour pallier ce problème, les administrateurs et membres du personnel concentrent leur action sur quelques domaines ou zones géographiques précis, afin de pouvoir produire sur chacun d'eux un impact quantifiable. Ce périmètre d'action restreint pourrait toutefois compliquer la tâche des fondations qui souhaitent trouver des partenaires partageant les mêmes priorités. Une étude a également permis de montrer que les écarts de taille entre les fondations avaient un effet négatif sur les partenariats de financement. (Sandford et Scharf, 2015^[54]) soulignent que les grands donateurs ont tendance à exercer une influence plus forte sur les bénéficiaires. Les partenariats se formeront donc généralement entre des fondations ayant un poids financier comparable. Il s'ensuit qu'en théorie, des partenariats potentiellement bénéfiques du point de vue social entre grands donateurs et petits donateurs ne verront pas le jour, ce qui se traduira par une fragmentation et un manque d'efficacité dans les activités du secteur philanthropique.

4.2. Partenariats avec la communauté des donateurs

4.2.1. Dialogue sur les politiques de développement : des progrès après des débuts difficiles

À l'époque où l'OCDE a commandé sa précédente étude sur le rôle des fondations dans les efforts de développement (OCDE, 2004^[11]), les relations entre celles-ci et la communauté des donateurs étaient rares, en particulier au niveau du processus de décision. Plusieurs grandes déclarations sur la politique et le financement du développement à l'échelon mondial ont été approuvées entre 2000 et 2010, dont les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, adopté en 2002, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, adoptée en 2005, et le Programme d'action d'Accra, adopté en 2008. Aucune ne citait les organisations philanthropiques comme actrices du développement ou sources de financement.

Quelques grandes fondations, dont la Fondation Bill & Melinda Gates, avaient participé aux débats relatifs à certains de ces textes. Le Secrétaire général de l'ONU avait notamment nommé Bill Gates membre de son Groupe de mobilisation pour les OMD, afin d'aider le philanthrope dans ses efforts pour renforcer la volonté politique et susciter une adhésion plus grande en faveur des OMD. Cet exemple n'a cependant été qu'un cas isolé (Martens et Seitz, 2015^[55]).

À partir de 2010, les partenaires du programme d'action mondial à l'appui du développement ont commencé à reconnaître officiellement le potentiel des fondations. En conséquence, la communauté des donateurs leur a progressivement ouvert la porte des débats sur la politique de développement. En outre, les ressources financières disponibles étant peu abondantes, elle a pris conscience de l'importance des contributions financières des fondations.

En 2011, les participants au Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan ont reconnu pour la première fois les OSC et les acteurs du secteur privé, dont les fondations, comme des partenaires de la communauté des donateurs qui œuvrent à la concrétisation de priorités communes pour le développement (OECD, 2011^[56]). En 2015, les participants à la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement ont également salué expressément le rôle des fondations, ainsi que leur contribution financière et non financière, à l'appui de la réalisation des objectifs de développement (United Nations General Assembly, 2015^[57]). Dans un discours prononcé lors de la Conférence de 2015 du Global Philanthropy Forum par Amina J. Mohammed, Conseillère spéciale de l'ONU pour la planification du développement après 2015, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, a salué le rôle moteur joué par les fondations dans la transformation sociale, économique et politique (Martens et Seitz, 2015^[55]).

Dans le prolongement de cette reconnaissance croissante, plusieurs plateformes mondiales de dialogue intergouvernemental se sont transformées en initiatives multipartites. Ce fut notamment le cas du Partenariat mondial pour l'éducation, du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, ou encore du Partenariat international de santé pour la couverture santé universelle (CSU2030). Toutes ont ouvert les portes de leur conseil d'administration au secteur privé, à la société civile et aux fondations (Encadré 4.2).

Encadré 4.2. La participation des fondations aux plateformes mondiales de dialogue

- **Partenariat mondial pour l'éducation** : Le Partenariat mondial pour l'éducation regroupe des acteurs œuvrant à la réalisation de l'ODD 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie). Il vise plus particulièrement à renforcer les systèmes éducatifs des pays en développement. Il finance également des projets et incite de nouveaux bailleurs de fonds à participer. Sa dernière stratégie consiste à fixer des normes en matière de planification de l'éducation et de politique de l'éducation, qui recueillent l'adhésion à l'échelon local, et à mobiliser des ressources financières pour le développement auprès de donateurs publics et privés du monde entier. Depuis 2012, les fondations et le secteur privé disposent d'un siège à son conseil d'administration. La Fondation Porticus y représente les fondations et consulte une trentaine d'autres fondations. En décembre 2017, le Partenariat mondial pour l'éducation a adopté une stratégie officielle de coopération avec les fondations privées pour la période 2018-20 (Global Partnership for Education, 2018^[58]).
- **Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement** : Cette plateforme multipartite propose des conseils pratiques et des informations utiles pour renforcer l'impact des efforts de développement. Elle a reconnu officiellement les fondations comme partenaires lors de la réunion ministérielle (première Réunion de haut niveau) qu'elle a tenue au Mexique en 2014. Dans son communiqué final, elle a salué la capacité de la philanthropie de valoriser sa contribution financière grâce à ses connaissances et à son savoir-faire. À ce jour, plusieurs fondations ont siégé (consécutivement) à son conseil d'administration : la Fondation Stars, la Fondation Calouste Gulbenkian et la Fondation Aga Khan. Le Réseau mondial des fondations œuvrant dans le domaine du développement de l'OCDE (réseau netFWD), hébergé par le Centre de développement de l'OCDE, fournit un appui administratif au représentant des fondations siégeant au Comité de pilotage du Partenariat mondial.
- **Partenariat international pour la santé en faveur de la couverture sanitaire universelle (CSU2030)** : il a été précédé de l'IHP+ constitué en 2007 dans le but d'améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement dans le secteur de la santé et de contribuer ainsi à la réalisation des OMD. À sa création, le partenariat IHP+ comprenait des pays en développement, des donateurs bilatéraux et des organismes internationaux de développement, mais les OSC n'en faisaient pas officiellement partie. En 2016, il est devenu la CSU2030 afin de contribuer à la réalisation des ODD liés à la santé. À cette fin, son champ d'action a été étendu pour inclure le renforcement des systèmes de santé en vue de la mise en place d'une couverture sanitaire universelle (CSU). Son Comité directeur a également été élargi et compte désormais un siège distinct pour les fondations. Trois fondations sont citées comme partenaires de la CSU2030 : la Fondation Bill & Melinda Gates, la Fondation Rockefeller et la Fondation des Nations Unies.

Source : Site internet du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement <http://effectivecooperation.org/about/leadership/>, consulté le 10 janvier 2018 ; Partenariat mondial pour l'éducation (2018) ; site internet de la plateforme de la CSU2030 <https://www.uhc2030.org/about-us/uhc2030-partners/>, consulté le 10 janvier 2018.

D'autres organisations intergouvernementales ont donné aux fondations la possibilité de faire entendre leur voix au niveau de la prise de décision et de renforcer le dialogue et la coopération avec les responsables de l'élaboration des politiques. En 2012, le Centre de développement de l'OCDE a lancé le Réseau mondial des fondations œuvrant pour le développement (netFWD). En 2014, le Programme des Nations Unies pour le développement a mis en place la SDG Philanthropy Platform (Encadré 4.3).

Encadré 4.3. Plateformes mondiales de coopération entre fondations et responsables de l'élaboration des politiques

- **Le Réseau mondial des fondations œuvrant pour le développement (netFWD)** a été lancé par le Centre de développement de l'OCDE en 2012. Il reconnaît le rôle croissant des fondations sur la scène du développement, les pratiques innovantes qui émergent du secteur philanthropique et la nécessité de disposer d'une plateforme efficace pour la coopération entre les fondations et les responsables de l'élaboration des politiques. Le Réseau netFWD favorise le dialogue avec les gouvernements et les acteurs traditionnels du développement en vue d'améliorer la compréhension mutuelle et de stimuler la collaboration. Faisant partie du Centre de développement de l'OCDE, il peut faciliter les relations avec les 52 membres du Centre. Au-delà des gouvernements, le Réseau netFWD a accès aux donneurs bilatéraux et multilatéraux par l'intermédiaire du CAD de l'OCDE et grâce à ses liens avec le système des Nations Unies.
- **La SDG Philanthropy Platform** favorise le dialogue entre les organisations philanthropiques, les Nations Unies, les gouvernements, la société civile, les entreprises et d'autres parties prenantes, au niveau local principalement. Elle est dirigée par le PNUD et Rockefeller Philanthropy Advisors (RPA) et soutenue par la Fondation Conrad N. Hilton, la Fondation Ford, la Fondation de bienfaisance de la famille Brach et la Fondation des Nations Unies.

Source : www.oecd.org/site/netfwd/ et www.sdphilanthropy.org. Sites internet consultés le 10 janvier 2018.

4.2.2. Malgré des progrès, l'espace de réflexion stratégique sur le développement ne demeure ouvert et attrayant que pour un groupe restreint de fondations

Les fondations qui prennent part activement au dialogue mondial sur le développement appartiennent dans la plupart des cas à un groupe relativement restreint de fondations nord-américaines fortunées, comme la Fondation Bill & Melinda Gates, la Fondation Warren Buffet, la Fondation Rockefeller, la Fondation MacArthur, la Fondation Open Society, la Fondation Hewlett, la Fondation Mott et la Fondation MasterCard. Hormis quelques exceptions notables (la Fondation Aga Khan ou encore la Fondation Porticus), ces fondations sont généralement établies en Amérique du Nord.

Il s'agit d'un groupe plutôt homogène comparé au secteur dans son ensemble. La tradition philanthropique de la société américaine, qui s'attache à œuvrer en faveur de grandes causes sociales, ainsi que, dans de nombreux cas, la proximité géographique ou culturelle avec les Nations Unies, permettent à ces fondations de participer plus facilement au dialogue mondial sur la politique du développement. Les ressources financières non négligeables

dont elles disposent, leurs réseaux personnels et leurs efforts soutenus de sensibilisation les rendent crédibles face aux gouvernements et aux donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Un autre groupe de fondations, bien qu'attentif au Programme 2030 et conscient de la nécessité d'établir des liens avec la communauté des donateurs, se tient à l'écart des conférences internationales et des débats de l'ONU. N'étant pas certain de l'intérêt de participer à la réflexion stratégique au niveau mondial, ni des moyens de le faire, il préfère se concentrer sur des possibilités de coopération plus concrètes, dans le cadre de partenariats sur le terrain notamment.

Enfin, nombre de fondations ne voient pas l'utilité de travailler avec la communauté des donateurs sur la politique du développement. En effet, selon l'enquête qualitative de l'OCDE, 25 % des fondations n'envisagent à aucun moment de prendre part à la réflexion sur ce sujet lorsqu'elles examinent la possibilité de s'associer avec des organismes publics de développement.

De nombreux facteurs expliquent pourquoi les fondations préfèrent rester en retrait du processus d'élaboration des politiques et ne collaborent pas avec la communauté des donateurs. Certaines souhaitent éviter une charge administrative importante ou n'ont pas les moyens de s'engager. D'autres souhaitent rester fidèles à leur mission, fondée sur les valeurs qui leur sont chères, et préserver son indépendance vis-à-vis des gouvernements. D'autres encore pensent que les enceintes de débat sur la politique du développement n'ont pas réussi à apporter aux fondations une preuve suffisante de leur valeur (Missika, 2016^[53]). L'incapacité à établir des voies d'engagement claires pourrait perpétuer, chez les organismes philanthropiques, la tendance à faire « cavalier seul » (Van Fleet, 2012^[59]).

En ne demeurant ouvert et attrayant que pour un groupe restreint de grandes fondations, l'espace de réflexion stratégique sur le développement est exposé — sciemment ou non — au risque de voir celles-ci y exercer une influence excessive. En d'autres termes, une poignée de philanthropes ou de groupes d'intérêt fortunés pourrait décider des priorités en matière d'action et de financement. Cette préoccupation vaut particulièrement pour les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'agriculture au niveau mondial. Elle concerne également de riches philanthropes jouissant d'une forte notoriété, comme Bill Gates ou George Soros, mais aussi d'autres fondations de premier ordre, comme la Fondation Rockefeller (West, 2008^[60]) (Martens et Seitz, 2015^[55]). La communauté des donateurs doit donc établir des règles et fournir des outils plus clairs afin d'assurer une diversité, une transparence et une responsabilité plus grandes dans l'engagement des fondations dans le dialogue sur les politiques.

4.2.3. Partenariats : une inclination plus forte pour la collaboration sur le terrain

Seules quelques fondations participent systématiquement au processus d'établissement des politiques au niveau mondial. Toutefois, fondations et donateurs se montrent plus friands de partenariats concrets sur le terrain, prévoyant souvent un cofinancement ou des activités conjointes de sensibilisation.

À la suite de la première étude de l'OCDE sur la philanthropie mondiale (OCDE, 2004^[11]), des donateurs bilatéraux du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne², ainsi que la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, ont demandé la réalisation de nouvelles études exploratoires. Le but était de mieux comprendre les difficultés et les possibilités liées à l'engagement des fondations dans le monde du développement, ainsi que de déterminer les partenaires potentiels. Dans un rapport remis en 2012, le parlement du Royaume-Uni a appelé

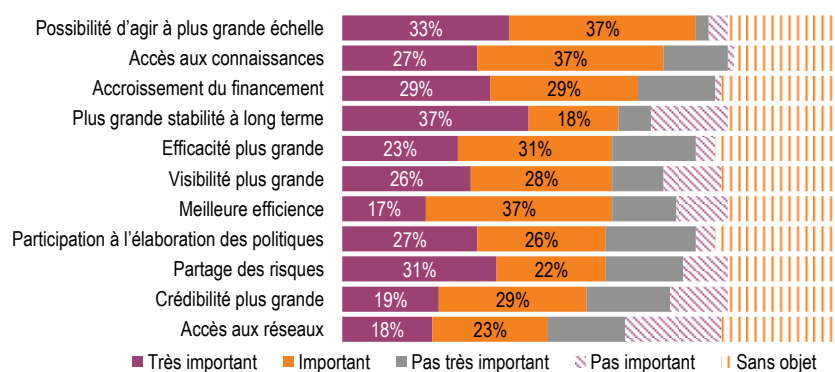
le ministère britannique du Développement international (DFID) à favoriser le renforcement des liens avec les fondations privées afin d'accroître au maximum l'impact de la philanthropie dans les pays en développement (House of Commons International Development Committee, 2012^[61]).

En conséquence, plusieurs donateurs bilatéraux et multilatéraux ont renforcé leur collaboration avec les fondations privées, principalement dans le cadre de la mise en œuvre de projets et de programmes. Par exemple, entre 2005 et 2013, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a travaillé avec une soixantaine de fondations, dont 47 établies en Allemagne (BMZ, n.d.^[62]). L'Agence française de développement (AFD) et le ministère français des Affaires étrangères ont conclu des accords bilatéraux avec la Fondation Bill & Melinda Gates et la Fondation Aga Khan. Le DFID travaille avec plusieurs grandes fondations. Il a développé des relations solides et structurées avec la Fondation Bill & Melinda Gates dans le cadre de nombreux projets et programmes dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, des services financiers et de l'assainissement. Il travaille également sur le terrain avec des fondations de moindre envergure.

Le Groupe de la Banque mondiale travaille en partenariat avec plus d'une centaine de fondations dans le cadre d'initiatives variées allant du traitement de la tuberculose à la préservation de l'Amazonie. Entre 2008 et 2013, les fondations ont contribué aux fonds fiduciaires gérés par la Banque mondiale à hauteur d'un milliard USD, soit 2 % du budget total (World Bank, 2013^[63]).

Selon l'enquête qualitative menée récemment par l'OCDE, 45 % des fondations envisagent systématiquement de collaborer avec les organismes publics de développement lorsqu'elles élaborent ou mettent en œuvre un programme (Graphique 4.1). En outre, 32 % des fondations financent des organisations intergouvernementales. En effet, les organisations multilatérales, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et la Banque mondiale, font partie des principaux canaux d'acheminement des fonds de source philanthropique (chapitre 2). Les fondations voient plusieurs avantages à collaborer avec la communauté des donateurs : 70 % d'entre elles considèrent qu'une meilleure stabilité sur le long terme est un élément déterminant. De plus, elles apprécient de pouvoir mener des projets de plus grande ampleur, de pouvoir partager les risques et de bénéficier d'un financement plus important.

Graphique 4.2. Principales raisons qui motivent la coopération des fondations avec les organismes publics de développement



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801259>

En conséquence, les partenariats entre fondations et donateurs portant sur des thématiques spécifiques se multiplient (Encadré 4.4). Dans la plupart des cas, les fondations contribuent au financement de programmes définis par des donateurs, ou à l'élaboration et au financement de projets conjoints, afin d'optimiser l'utilisation de leurs propres ressources.

Encadré 4.4. Exemples de partenariats multipartites entre fondations et donateurs

- **Better Than Cash Alliance** : groupement de donateurs bilatéraux et multilatéraux, d'entreprises privées et de fondations (Fondation Ford, Fondation Bill & Melinda Gates, Omidyar Network, etc.) visant à promouvoir les paiements électroniques dans les pays en développement.
- **Consultative Group to Assist the Poor** : partenariat regroupant plus d'une trentaine d'acteurs, dont des gouvernements, des organisations multilatérales et des fondations (Fondation Bill & Melinda Gates, Fondation Citi, Fondation MasterCard, Fondation MetLife, Fondation Michael & Susan Dell, Omidyar Network), qui se sont donné pour mission de favoriser l'accès aux services financiers.
- **Global Alliance for Clean Cookstove** : partenariat regroupant plus de 1 700 acteurs — fondations, gouvernements, organisations multilatérales, entreprises privées, ONG, universitaires etc. Trente-neuf fondations participent au déploiement des projets soutenus par ce partenariat. D'autres fondations, dont la Fondation Shell, Accenture Development Partnerships et la Fondation Caterpillar, y contribuent financièrement. Son objectif est de créer un marché mondial florissant pour les dispositifs de cuisson propres et efficaces à destination des particuliers. Il a notamment pour ambition de permettre à 100 millions de foyers de s'équiper d'appareils de cuisson et de combustibles propres et efficaces d'ici à 2020.
- **The Power of Nutrition** : partenariat soutenu par deux fondations, la CIFF et la Fondation UBS Optimus, qui compte également comme partenaires l'UNICEF et la Banque mondiale – ses deux premiers organismes d'exécution partenaires –, ainsi que UK Aid. Conçu selon un modèle visant à optimiser l'impact de ses investissements, il veille à ce que chaque dollar investi soit multiplié par quatre avant d'être affecté au programme approuvé. Les organismes d'exécution partenaires assurent la mise en oeuvre des programmes.

Exceptionnellement, les fondations, et plus particulièrement les fondations opérationnelles, peuvent également agir en qualité d'organismes d'exécution partenaires. Elles peuvent aussi encourager les donateurs bilatéraux et multilatéraux à assumer la responsabilité de projets soutenus par des fondations sur le long terme. Au Moyen-Orient, par exemple, l'AFD finance des projets par l'intermédiaire de la Fondation Aga Khan qui, contrairement à elle, est présente sur le terrain. En 2011, le DFID a versé à la Fondation Shell une subvention qui lui a permis de fournir un appui à M-KOPA-Solar, petite start-up établie à Nairobi (Kenya). Celle-ci aide les consommateurs à faible revenu des localités non raccordées au réseau d'alimentation en électricité à se procurer des dispositifs de production d'électricité habituellement vendus à des prix prohibitifs, comme des installations solaires à usage domestique.

Dans ce cas précis, le DFID souhaitait soutenir directement des entreprises établies dans les pays visés par son action, mais il préférerait confier à des intermédiaires les mesures de contrôle préalable et le travail relationnel. Il a chargé la Fondation Shell de rechercher des entreprises innovantes, de nouer de solides relations de confiance avec celles qui avaient été choisies comme partenaires et de leur offrir le savoir-faire nécessaire pour leur

permettre de se développer. Ces deux exemples montrent que les fondations peuvent compléter les efforts des donateurs en apportant des compétences et une expérience du terrain dont les donateurs peuvent amplifier l'impact au moyen d'un financement supplémentaire.

4.2.4. Attirée par les ressources financières des fondations, la communauté des donateurs doit encore apprendre à mieux les connaître et adopter une approche plus stratégique des partenariats qu'elle noue avec elles

Si les partenariats se multiplient, les donateurs bilatéraux et multilatéraux semblent néanmoins s'intéresser aux fondations pour deux raisons principalement. Premièrement, celles-ci mettent des fonds supplémentaires sur la table. Deuxièmement, elles amplifient l'impact de leurs politiques et programmes de coopération pour le développement. Au-delà, les donateurs doivent encore apprendre à mieux connaître les caractéristiques spécifiques des fondations et adopter une approche plus stratégique de leur collaboration avec elles.

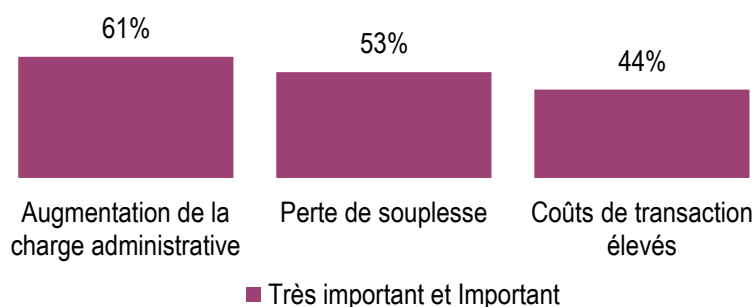
Plusieurs organismes internationaux (les Nations Unies, notamment) et donateurs bilatéraux classent les fondations dans la même catégorie que le secteur privé ou la société civile. Ils désignent un interlocuteur unique ou adoptent la même approche pour tous ces acteurs. Le Fonds monétaire international (FMI) et les Nations Unies ne considèrent pas les fondations comme des OSC. Ils ne peuvent donc tirer parti du rôle qu'elles peuvent jouer en tant que bailleuses de fonds, expertes en matière de politiques, partenaires et évaluatrices des OSC qu'ils appuient.

Plusieurs banques multilatérales de développement et organisations internationales ont un correspondant unique pour les relations avec les fondations au sein de leurs services chargés de la mobilisation de ressources. Cette approche montre qu'elles considèrent avant tout les fondations comme des sources de financement. C'est notamment le cas de la Banque islamique de développement, de la Banque asiatique de développement, de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds international de développement agricole.

Si les grandes fondations parviennent à nouer des partenariats prestigieux, c'est rarement le cas pour les fondations de moindre envergure. La plupart des donateurs tendent à privilégier les relations avec les bailleurs de fonds les plus importants car ils considèrent que les coûts de transaction liés à la collaboration avec les fondations sont supérieurs aux avantages retirés par les pays (House of Commons International Development Committee, 2012_[61]).

Certaines fondations sont de plus en plus enclines à devenir des partenaires actifs à tous les niveaux. Elles veulent contribuer par leur savoir-faire, leurs réseaux et leur approche du financement, et pas uniquement par les ressources financières qu'elles apportent. Mais la méconnaissance des motivations des fondations et les coûts de transaction élevés qu'impose la mise en place de partenariats demeurent des obstacles importants. En effet, lorsqu'on les interroge au sujet des inconvénients qu'elles voient à travailler avec la communauté des donateurs, les fondations évoquent une perte de souplesse (53 %) et une augmentation de la charge administrative (61 %).

Graphique 4.3. Principaux inconvénients que présente, selon les fondations, la collaboration avec les organismes de développement

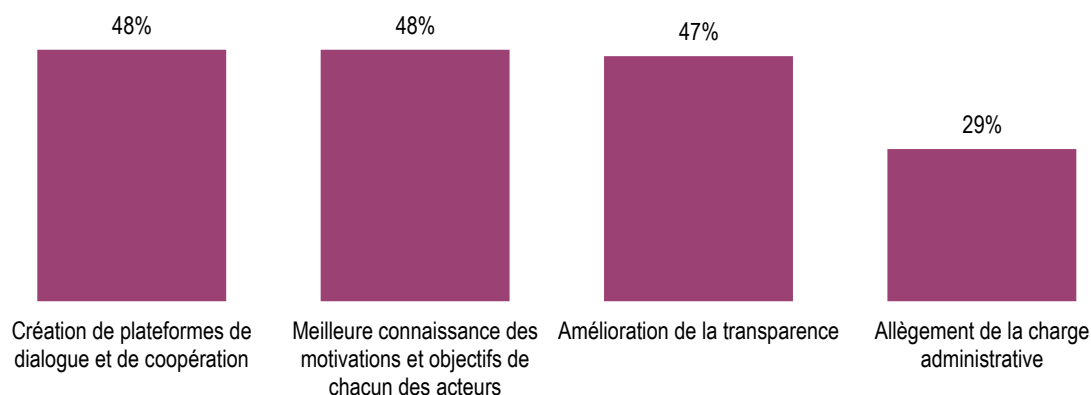


Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801278>

L'enquête qualitative de l'OCDE montre que les fondations sont désireuses d'améliorer leurs relations avec la communauté des donateurs : 48 % d'entre elles souhaitent que chacune des deux parties s'efforce de mieux comprendre les motivations et les objectifs de l'autre ; 48 % sont favorables à la mise en place de plateformes de dialogue et de collaboration ; et 47 % voudraient une plus grande transparence.

Graphique 4.4. Regard des fondations sur les moyens d'améliorer la collaboration avec les autres acteurs du développement



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801297>

Pour la communauté des donateurs, la mise en place de partenariats avec des fondations nécessite de disposer de ressources humaines et financières suffisantes et de procédures opérationnelles adaptées. C'est ainsi qu'elle pourra nouer et entretenir des relations avec elles, tout en instaurant des partenariats solides mais plus souples. À ce jour, peu de donateurs bilatéraux et multilatéraux ont créé des postes spécifiques pour les relations et les

partenariats avec les fondations. En Allemagne, le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a créé deux postes à plein temps pour la gestion des relations avec les fondations allemandes et internationales. En ce qui concerne les donateurs multilatéraux, la Banque mondiale dispose d'une petite équipe chargée des relations avec les fondations à tous les niveaux. De même, peu de donateurs cherchent à conclure des accords plus systématiques et plus structurés allant au-delà de simples projets conjoints à caractère ponctuel (Encadré 4.5).

Encadré 4.5. Coopération entre l'Allemagne (BMZ) et les fondations privées et organisations philanthropiques

Le Programme 2030 et le Plan d'action d'Addis-Abeba prônent la mise en place de nouveaux partenariats et un renforcement de la coopération entre tous les acteurs en faveur du développement durable. Dans ce contexte, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a intensifié ses efforts pour établir des relations plus étroites et plus stratégiques avec les fondations et philanthropes privés allemands et internationaux. Son objectif est double : inciter plus de fondations à agir en faveur des Objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030, et mettre en œuvre de nouveaux partenariats entre les fondations et les autorités allemandes dans le domaine de la coopération internationale.

À cette fin, le BMZ :

- a mis en place, en collaboration avec « Engagement Global » (organisme d'implantation du BMZ qui appuie des activités de la société civile dans le contexte de la coopération pour le développement), un point services pour les fondations et philanthropes intéressés par le Programme 2030 ;
- finance quatre experts chargés d'aider les grandes associations de fondations et organisations de conseil allemandes à développer leurs activités en rapport avec le Programme 2030 ;
- propose des services de « mise en relation », afin d'aider les fondations à trouver des partenaires non gouvernementaux expérimentés pour le financement de leurs activités ou la réalisation conjointe de projets ;
- travaille avec la banque de développement KfW afin d'améliorer les possibilités d'investissement à impact en les adaptant aux besoins des fondations : par exemple, création de fonds de financement d'établissements de microcrédit ou de start-ups en Afrique, offrant un taux de rendement garanti ;
- renforce ses partenariats avec les fondations internationales (signature d'un nouveau protocole d'accord avec la Fondation Bill & Melinda Gates, par exemple).

Ces efforts contribuent à l'action de l'Allemagne en faveur de la réalisation des ODD. Ils s'inscrivent dans l'idée que les partenaires doivent mettre en commun leur savoir-faire, leurs réseaux et leurs ressources, et exploiter les synergies qui en résultent.

Contribution de Joachim Schmitt, ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

4.3. Partenariats avec les pouvoirs publics des pays en développement

4.3.1. *Créer des conditions propices à l'activité philanthropique : un objectif que tous ne partagent pas*

Les dispositions que peuvent prendre les pays en développement déterminent les conditions dans lesquelles l'activité philanthropique va s'exercer sur leur territoire. D'un côté, les autorités de ces pays peuvent encourager celle-ci en instaurant une réglementation propre à promouvoir la société civile et des politiques fiscales favorables. D'un autre côté, elles peuvent directement entraver son essor au moyen de mesures visant à mettre un frein à l'activité des ONG et à soumettre les apports internationaux à des restrictions. Des dispositifs tels que la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment peuvent aussi indirectement décourager la philanthropie. Si plus de trois quarts des pays offrent aujourd'hui des avantages fiscaux au titre des dons, depuis 2012, plus de 30 pays ont adopté des mesures de limitation de la philanthropie transfrontalière ou renforcé celles qui existent (WINGS, 2017^[64]).

Les autorités de la très grande majorité des pays du monde encouragent la philanthropie privée. Elles sont conscientes que celle-ci peut apporter des ressources qui répondent précisément aux besoins des populations locales. De plus, la philanthropie évolue avec souplesse lorsque la situation change, peut être innovante et suscite la confiance du public (WINGS, 2014^[7]). Selon l'indice *Rules to Give by 2014*, 66 % des pays offrent des avantages fiscaux aux particuliers et 77 % aux entreprises. Il existe des différences non négligeables selon les régions du monde, les pays à faible revenu et les pays d'Afrique ayant moins tendance à encourager les dons aux organismes sans but lucratif. Par exemple, seulement 44 % des pays à faible revenu et 46 % des pays d'Afrique accordent des avantages fiscaux au titre des dons des particuliers (Quick, Kruse et Pickering, 2014^[65]).

La fréquence des dons à caractère philanthropique est plus forte dans les pays qui ont instauré des avantages fiscaux sur les dons des particuliers ou des sociétés que dans ceux qui ne l'ont pas fait. Il ne faut pas pour autant en conclure que les incitations fiscales encouragent les dons dans tous les pays et tous les contextes. Des études montrent que celles-ci ont des effets variables d'un pays à l'autre. Par exemple, il ressort d'un grand nombre d'études concernant les États-Unis que les avantages fiscaux qui font baisser les recettes fiscales d'un dollar suscitent au moins un dollar de don aux organismes sans but lucratif. Toutefois, une étude sur la France (Fack et Landais, 2010^[66]) montre que les apports de dons y sont moins sensibles aux incitations. Même aux États-Unis, les avantages fiscaux n'entraînent pas nécessairement une utilisation plus efficace des fonds. La question est en grande partie de savoir si les organismes sans but lucratif produisent des biens publics de la même qualité que ceux que les pouvoirs publics pourraient offrir à travers une action et un financement directs. Enfin, les effets positifs des allègements fiscaux sur l'utilisation et l'impact des fonds d'origine philanthropique devraient être systématiquement évalués et donner lieu à une comparaison avec des interventions analogues réalisées, par exemple, par des organismes de développement dans des situations semblables.

Par ailleurs, la politique gouvernementale peut susciter un renforcement - ou une diminution - de la confiance à l'égard du secteur sans but lucratif. Imposer aux organismes de ce secteur (qui sont exonérés d'impôt dans 95 % des pays du monde) l'obligation de rendre compte aux pouvoirs publics de l'utilisation des fonds dont ils disposent, constitue un moyen d'accroître la confiance. À cette fin, ces organismes pourraient fournir des documents financiers ou un compte rendu détaillé de leurs activités. Cette démarche ne permettrait pas de connaître l'impact produit au moyen des fonds considérés. Mais

l'amélioration de la traçabilité et de la transparence pourrait renforcer, chez les contribuables et les pouvoirs publics, la conviction que les organismes sans but lucratif s'attachent à mettre leurs ressources au service d'une cause sociale ou environnementale. Quatre-vingts pour cent des pays du monde exigent de ces derniers la présentation de rapports. Cependant, cet indicateur ne suffit pas à lui seul à rendre compte de l'ouverture d'un pays à l'égard de la philanthropie.

Depuis 2012, 30 pays ont pris des mesures de restriction de la philanthropie transfrontalière ou renforcé celles qui existaient (Rutzen, 2015_[67]). Les causes de cette évolution sont variables mais on peut citer la montée du nationalisme, le rejet de la puissance occidentale ou l'apparition d'un antagonisme entre les intérêts économiques du pays et les priorités des ONG financées par les fondations. Comme il a déjà été indiqué, la législation relative à la lutte contre le terrorisme ou contre le blanchiment, même si elle est mise en place avec les meilleures intentions, peut aussi rendre plus difficile le versement de dons à des organisations de pays en développement (Carothers, 2015_[68]). Au Kenya, un projet de loi a été élaboré en vue de limiter les dons internationaux à 15 % des ressources financières d'une ONG, mesure qui aurait pu compromettre la réalisation des activités menées par beaucoup de grandes fondations sur le terrain. Ce texte n'a finalement pas été adopté, mais il a tout de même eu pour effet de perturber la collaboration qui commençait à s'instaurer entre les pouvoirs publics et les fondations internationales (Pickering, 2015_[69]).

Les pays peuvent aussi avoir, à l'égard de la philanthropie, une attitude qui semble ambivalente. D'un côté, ils cherchent à restreindre l'influence extérieure et la promotion des intérêts étrangers chez eux. De l'autre, ils souhaitent produire des effets d'incitation positifs à l'aide de la fiscalité. Cette ambivalence relève sans doute d'une réaction implicite à la tendance de la philanthropie à soutenir la société civile dans sa fonction de surveillance de l'action gouvernementale. Les pouvoirs publics peuvent se réjouir des apports de ressources provenant des donateurs privés, mais craindre en même temps de perdre le contrôle des valeurs morales et du discours politique en vigueur dans leur pays. Par conséquent, les pays sont tentés d'encourager la philanthropie qui va dans le sens de leurs priorités et d'entraver celle qui met ces dernières en question (Pickering, 2015_[69]).

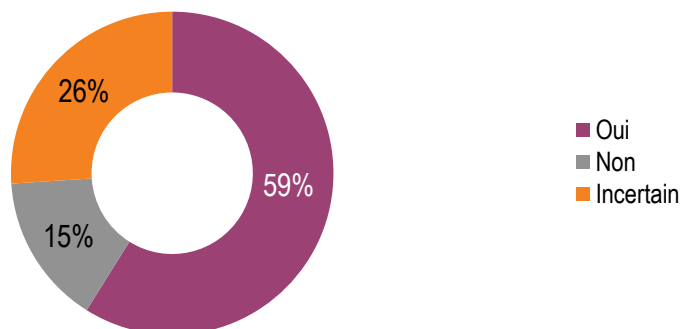
4.2.5. Les fondations et les pouvoirs publics jugent important de coopérer plus étroitement

Comme les fondations sont censées être financièrement indépendantes et qu'elles ont un statut privé, on pense souvent qu'elles ne verront pas l'intérêt de collaborer étroitement avec d'autres acteurs. Cette coopération pourrait consister à orienter leur financement de manière à appuyer les stratégies nationales de développement, ou à coordonner leurs activités avec celles d'autres acteurs du développement au niveau des pays (Marten et Witte, 2008_[70]) (Edwards, 2008_[71]).

L'indépendance à l'égard des considérations d'ordre politique et des gouvernements des pays peut avoir des conséquences à la fois positives et négatives. Elle peut permettre aux fondations de diriger leurs efforts vers des problèmes que les pouvoirs publics méconnaissent et de promouvoir des idées innovantes ou susceptibles d'être impopulaires. Toutefois, le fait de garder de la distance vis-à-vis des gouvernements et des efforts de coordination au niveau des pays peut aussi susciter la création de structures parallèles, ainsi que la mise en place de stratégies, de programmes et de projets qui font double emploi avec ceux d'autres acteurs et peuvent les perturber. Par conséquent, les fondations peuvent être perçues comme un obstacle potentiel à la concrétisation des priorités internationales relatives à l'efficacité en matière de développement.

Les informations recueillies à travers l'enquête de l'OCDE ne corroborent guère l'affirmation selon laquelle les fondations évitent de s'aligner sur les orientations définies par les gouvernements et de coordonner leurs efforts avec ceux de ces derniers. En effet, 67 % des fondations interrogées ont déclaré qu'elles envisageaient systématiquement de coopérer avec les pouvoirs publics lors de la conception ou de la mise en œuvre de leurs programmes et projets (Graphique 4.1). De plus, 59 % des fondations soumises à l'enquête ont indiqué qu'elles alignaient leurs projets sur les ODD (Graphique 4.5).

Graphique 4.5. Alignement des activités des fondations sur les ODD



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801316>

Le graphique présenté ci-dessus doit être interprété avec prudence. Les fondations peuvent viser les mêmes grands objectifs que la communauté des donateurs et les autorités nationales, ou même faire des stratégies nationales de développement une référence pour l'orientation de leur activité. Mais elles peuvent ne pas participer beaucoup, voire pas du tout, au dialogue ou aux efforts de coordination formels menés aux fins de la gestion de la coopération pour le développement au niveau des pays dans le cadre des systèmes nationaux. En raison du caractère très général des ODD et des stratégies nationales de développement, il est facile pour une fondation de prétendre qu'elle s'y conforme, même si elle ne considère pas que son activité est en parfaite adéquation avec la politique gouvernementale.

Le Réseau netFWD de l'OCDE a conduit³ l'élaboration de *Lignes directrices pour un engagement philanthropique efficace*, destinées à régir la collaboration entre les pouvoirs publics et les organismes philanthropiques (OECD netFWD et al., 2014^[72]). Les Lignes directrices, dont l'application est volontaire et qui n'ont donc pas force obligatoire, comportent trois piliers : le dialogue, le partage des données et de l'information et les partenariats (Encadré 4.6). Leur but est d'assurer une reconnaissance mutuelle entre les pouvoirs publics et les fondations et de les aider à nouer des liens au niveau des pays. Elles peuvent donc permettre l'instauration d'une collaboration au service du développement, de la lutte contre la pauvreté et de la mise en place de politiques publiques efficaces.

Depuis 2014, le Réseau netFWD utilise les Lignes directrices dans plusieurs pays pilotes, notamment l'Inde, le Mexique, le Myanmar et le Kenya. À partir des données qu'il a recueillies sur les relations entre les fondations et les gouvernements, il tente de déterminer si une meilleure application de ces principes pourrait rendre la collaboration plus efficace. De plus, ses études pilotes ont permis aux parties prenantes des quatre pays considérés de définir des dispositions concrètes, sous la forme de plans d'action, pour accroître l'efficacité de la collaboration.

Encadré 4.6. Lignes directrices pour un engagement philanthropique efficace

Dialogue

- Instaurer, à plusieurs niveaux, un dialogue et une coordination entre les fondations, les gouvernements et les autres parties prenantes du développement.
- Promouvoir un dialogue et une coordination inclusives entre les fondations et les pouvoirs publics.
- Instaurer un dialogue pour la conduite du processus d'élaboration des politiques et la conception des cadres de développement.
- Mettre en place des enceintes permanentes pour la conduite de dialogues d'intérêt local.
- Établir des partenariats public-privé.

Partage des données et de l'information

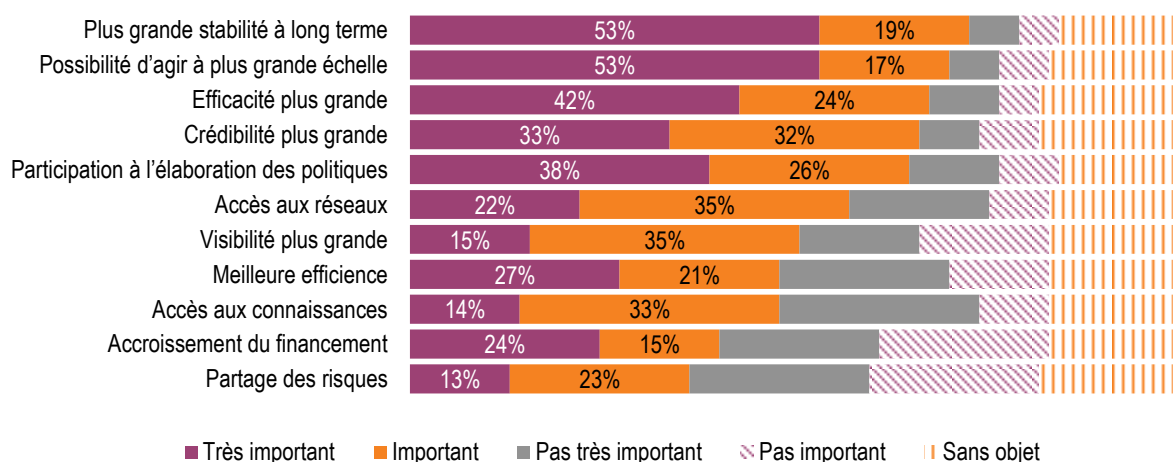
- Recueillir en temps voulu des données fiables en vue d'améliorer la prise de décision.
- Assurer la diffusion des connaissances et des données de l'expérience dans les divers secteurs, afin d'aider les acteurs du développement à coopérer plus efficacement.
- Accroître l'efficacité en collaborant plus étroitement avec d'autres fondations et avec les pouvoirs publics.

Partenariats

- Instaurer une collaboration entre les fondations à divers niveaux à travers différentes approches.
- Mettre en place des partenariats en vue de produire un impact plus grand et de soutenir l'innovation.
- Donner aux partenaires locaux les moyens d'agir et contribuer à l'instauration de conditions plus propices à l'activité philanthropique, qui permettent à ceux-ci de bien développer leur activité et d'en accroître l'efficacité.
- Instaurer des partenariats dans l'ensemble des secteurs ou consolider ceux qui existent, en faisant en sorte qu'ils permettent de renforcer la synergie entre les fondations, les pouvoirs publics et les autres acteurs du développement et de mettre à profit leurs avantages comparatifs respectifs, afin de promouvoir la définition d'une vision commune qui réponde à l'aspiration de voir advenir un monde plus inclusif et plus durable.

Selon l'enquête de l'OCDE, les fondations s'engagent dans la coopération principalement pour pouvoir agir à une plus grande échelle en bénéficiant d'une stabilité plus durable (voir Graphique 4.6).

Graphique 4.6. Principales raisons qui motivent la coopération des fondations avec les pouvoirs publics



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801335>

Dans beaucoup de pays en développement, les pouvoirs publics coopèrent avec les fondations afin de pouvoir obtenir de leur part des ressources financières qui puissent compenser la diminution de l'APD. Dans le cas de ceux qui sont récemment passés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, le financement provenant des fondations peut les aider à faire face à la suppression progressive de l'APD (voir la section 1.5). Au-delà des facteurs économiques qui poussent les organismes philanthropiques et les pouvoirs publics à coopérer, les autorités de nombreux pays sont sensibles à la faculté qu'ont les fondations d'innover et de prendre des risques. Elles apprécient aussi leurs capacités en matière de mise en œuvre, en particulier leurs compétences techniques et le fait qu'elles sont proches des populations locales (OECD, 2017^[73]).

La coopération des fondations avec les pouvoirs publics des pays en développement peut s'exercer à différents niveaux. Elle peut ainsi aller de la participation au dialogue sur les priorités nationales de développement à l'engagement dans des partenariats concrets pour l'exécution de programmes ou projets conjoints.

4.3.3. Le dialogue sur les politiques entre les fondations et les pouvoirs publics des pays en développement en est encore à ses balbutiements et revêt un caractère ponctuel

De nombreuses fondations et responsables de l'action gouvernementale jugent important de nouer entre eux des liens plus étroits. Or, il existe peu d'éléments concrets qui attestent une participation institutionnalisée et systématique des fondations aux structures nationales de coordination (souvent dénommées Groupe des partenaires du développement). Selon une liste publique des plateformes formelles de coopération multipartite récemment créées dans les pays en développement⁴, celles-ci permettent à un éventail plus complet d'acteurs du développement de prendre part au dialogue sur les politiques (GPEDC, 2017^[74]). Cependant, aucune conclusion ne peut être tirée quant au type de fondations concerné et à l'importance de leur participation.

Même sans aller jusqu'au niveau de la coordination formelle, il serait possible pour les pouvoirs publics et les fondations d'améliorer la cohérence entre leurs politiques et programmes respectifs en s'appuyant sur des plateformes de dialogue expressément conçues à cet effet. Mais les faits observés montrent que les consultations entre les deux parties ont pour beaucoup un caractère ponctuel et que, dans bien des cas, il n'existe pas de plateforme bien établie pour assurer entre elles une concertation systématique. Il s'ensuit que le dialogue qu'elles mènent est fragile et qu'il peine en particulier à résister aux changements de gouvernement et à la modification des priorités qu'ils entraînent. L'arrivée d'une équipe de dirigeants totalement nouvelle peut gommer les acquis de relations personnelles qui se sont construites sur plusieurs années.

Dans les pays d'Afrique, Rwanda excepté, il existe peu de stratégies ou de plateformes pour la coopération des pouvoirs publics avec la sphère philanthropique (Moyo, 2017^[75]). Les autorités de l'Afrique du Sud dialoguent avec celle-ci de façon occasionnelle, en particulier par l'intermédiaire des ministères de la Santé, de l'Éducation, de la Science et des Technologies et des Finances. En 2008, le Liberia a créé un secrétariat à la philanthropie, mais celui-ci n'a eu qu'un faible impact ; il était principalement destiné à faire office de guichet unique pour la collecte de fonds d'origine philanthropique (Moyo, 2017^[75]).

Il existe toutefois des plateformes de dialogue intéressantes dans certains pays. Citons, par exemple, le Kenya Philanthropy Forum, créé en 2014 (OECD netFWD, 2017^[26]). Selon une enquête de l'OCDE portant sur quatre pays, 91 % des fondations du Kenya ont pris part à un dialogue avec les pouvoirs publics au cours de l'année qui a précédé cette étude (OECD netFWD, 2017^[26]).

4.3.4. La coopération avec les pouvoirs publics semble plus importante au niveau de la mise en œuvre

La coopération entre les fondations et les pouvoirs publics s'exerce à un deuxième niveau, celui de la mise en œuvre, où elle paraît plus active.

L'exécution conjointe de projets et de programmes est la plus fréquente des formes de collaboration recensées dans les quatre pays ayant fait l'objet de l'enquête, à savoir l'Inde, le Kenya, le Myanmar et le Mexique. La collaboration consiste aussi très souvent dans le cofinancement d'initiatives concernant l'éducation et la santé (qui sont généralement des thèmes plus consensuels). Quant à la conception concertée de programmes ou à l'évaluation conjointe de ceux qui font l'objet d'un soutien, elles donnent plus rarement lieu à des partenariats (OECD netFWD, 2016^[76]).

Encadré 4.7. Exemples de partenariats entre les fondations et les pouvoirs publics des pays en développement

- **Le Partenariat *Ananya* (Inde) :** la Fondation Bill et Melinda Gates œuvre, en collaboration avec trois ministères de l'État du Bihar (Inde), à l'accélération des progrès vers les objectifs concernant la santé, en particulier les soins de santé destinés aux femmes enceintes et aux jeunes enfants de cet État et leur alimentation.
- **Le Partenariat *One Family Health* (Rwanda) :** il s'agit d'un partenariat public-privé qui associe les autorités du Rwanda, la Fondation Ecobank, la Fondation Pharmaccess, la Fondation Pfizer et plusieurs sociétés privées, comme GlaxoSmithKline. Son but est d'élargir l'accès aux services de santé et de prévention essentiels dans les localités rurales isolées du Rwanda. Dans le cadre du Partenariat *One Family Health*, un réseau viable de dispensaires franchisés est en cours de mise en place dans le but d'alléger la charge qui pèse sur les ressources et fonds publics. Ces dispensaires appartiennent à du personnel infirmier franchisé ayant un ancrage local qui en assure la gestion, personnel composé en majorité de femmes. Celui-ci mène régulièrement des actions de sensibilisation aux règles d'hygiène auprès des populations locales. Par exemple, il se rend dans les écoles pour y encourager le lavage des mains et autres bonnes pratiques en matière d'hygiène.
- **Writing the Future (Brésil) :** établi entre Fundação Itaú Social et le ministère brésilien de l'Éducation, ainsi que plusieurs autres ONG, ce partenariat a pour but d'améliorer l'acquisition de la lecture et de l'écriture chez les jeunes Brésiliens en assurant aux enseignants des écoles publiques la formation requise à cet effet.

À l'échelon infranational, il existe une coopération très active entre les pouvoirs publics et les fondations du pays, en particulier les fondations d'intérêt local, définies comme telles en raison de leur champ d'action géographique restreint. Certaines administrations semblent privilégier la collaboration avec ces acteurs. Au Kenya, les fondations d'intérêt local représentent 50 % des fondations qui coopèrent avec les pouvoirs publics, la proportion étant de 36 % dans le cas du Mexique. Le savoir-faire opérationnel que ces fondations sont capables de mettre en œuvre en direction des populations locales peut faire d'elles des partenaires précieuses pour les autorités nationales. À l'inverse, en Inde, les petites fondations, notamment celles dont le champ d'action géographique est limité, ont généralement davantage de difficultés à susciter l'intérêt des pouvoirs publics. Ces derniers tendent à concentrer leurs efforts en matière de partenariat sur les fondations internationales et les fondations émanant de sociétés (OECD netFWD, 2016^[76]).

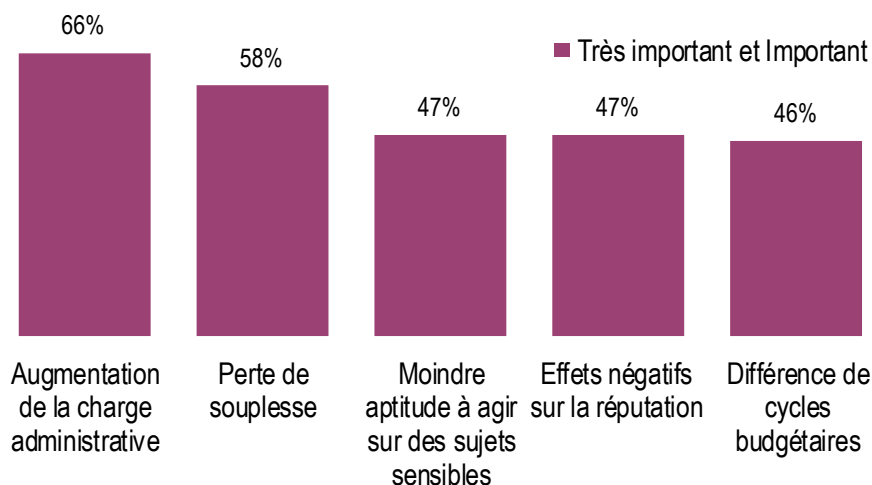
4.3.5. Des obstacles : un manque de compréhension mutuelle et la faiblesse des structures empêchent l'instauration d'une collaboration plus étroite avec les autorités nationales

Le degré de concertation et de collaboration entre les fondations et les pouvoirs publics diffère selon les pays, mais ces relations en sont généralement à un stade peu avancé. Le manque de compréhension mutuelle et la faiblesse des structures sont deux obstacles essentiels au renforcement de la collaboration avec les autorités nationales.

Le fait que les fondations et les pouvoirs publics se connaissent peu et se comprennent mal est source de confusion et de défiance. Les pouvoirs publics des pays en développement ignorent souvent la valeur ajoutée que les fondations sont susceptibles d'apporter et la façon dont elles fonctionnent. Dans certains cas, ils ne parviennent pas à les distinguer de l'ensemble des OSC. Il y a à cela plusieurs explications. Premièrement, beaucoup de pays ne possèdent pas de réglementation sur les fondations. Par exemple, aucun pays d'Afrique n'a de législation spécifique sur la philanthropie. La réglementation régissant cette dernière est généralement conçue pour s'appliquer aux OSC, en particulier aux ONG, ou à l'investissement social des entreprises (Moyo, 2017^[75]). Deuxièmement, même lorsqu'il existe une législation en la matière, elle diffère beaucoup d'un pays à l'autre. De plus, peu de lois limitent la possibilité pour une organisation de se dénommer elle-même « fondation ». Il est de ce fait encore plus difficile de distinguer les organismes appartenant à cette catégorie et d'élaborer les dispositifs nécessaires pour réglementer leurs activités. Par conséquent, dans certains pays, de nombreuses ONG s'appellent elles-mêmes « fondations » alors qu'elles ne répondent pas à la définition présentée dans la section 1.2 (OECD netFWD, 2016^[76]).

La viabilité des relations des fondations avec les pouvoirs publics est limitée par l'absence de structures de coordination et de plateformes de dialogue institutionnel. Du point de vue des pouvoirs publics, il existe plusieurs obstacles à l'intégration formelle des fondations dans les structures nationales de coordination. Parmi eux figurent notamment la distinction peu claire entre les fondations et les ONG, évoquée plus haut, ainsi que la présence limitée, voire inexistante, des fondations sur le terrain, ce qui est particulièrement vrai des fondations internationales (OECD netFWD, 2016^[76]). De plus, l'incorporation d'une multiplicité de fondations, surtout des petites, fort nombreuses, peut surcharger ces structures qui sont déjà complexes (Marten et Witte, 2008^[70]). Du point de vue des fondations, d'autres facteurs limitent leur participation aux processus formels de coordination entre pouvoirs publics et donateurs. Comparativement aux donateurs bilatéraux et multilatéraux, par exemple, les fondations sont de faible envergure et ont des moyens limités. N'ayant de surcroît aucune présence au niveau des pays, elles auront évidemment des difficultés à consacrer des ressources aux processus de coordination mis en place dans les pays en développement. Elles doivent donc s'en remettre à la capacité de leurs bénéficiaires d'accorder et de coordonner leur action avec celle des pouvoirs publics et des partenaires locaux.

La rigidité des structures et des procédures des administrations publiques rend la collaboration difficile. Les fondations jugent souvent les structures et les procédures des administrations publiques trop rigides. Bon nombre d'entre elles s'enorgueillissent en effet d'être capables de déployer leurs ressources avec souplesse et de prendre des risques. La différence de calendrier budgétaire est également problématique. Du côté des pouvoirs publics, il s'agit dans bien des cas d'un calendrier annuel, alors que les fondations prennent des engagements pluriannuels. Cette situation peut faire obstacle à la mise en place de partenariats comportant un financement conjoint. L'augmentation de la charge administrative (66%) et la perte de souplesse (58 %) sont les sujets de préoccupation que les fondations citent le plus souvent à propos de la collaboration avec les pouvoirs publics (graphique 4.7).

Graphique 4.7. Principaux inconvénients que présente la collaboration avec l'administration nationale

Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801354>

4.4. Partenariats avec les organisations non gouvernementales

Dans les pays en développement, nombre de fondations peuvent jouer un rôle déterminant dans le développement de l'écosystème de la société civile. À cet égard, il y a lieu d'appeler l'attention sur deux tendances.

Premièrement, les fondations sont devenues une importante source de financement des ONG, dont les sources de financement classiques, comme l'APD, ont été soumises à des restrictions après la crise financière mondiale (Leibl et Van Severen, 2016^[77]). Une étude portant sur 640 ONG de différents pays du monde a montré que le contexte financier avait été plus difficile pour celles-ci entre 2008 et 2010 (Hanfstaengl, 2010^[9]). Ce genre de situation touche tout particulièrement (mais pas exclusivement) les ONG qui travaillent principalement dans le domaine des droits humains et de la justice sociale. Beaucoup de celles qui entrent dans cette catégorie n'ont pas de base de ressources intérieures solide et ne disposent généralement pas non plus d'un socle de membres très robuste. De plus, nombreuses sont celles qui ne parviennent pas à accéder aux ressources financières intérieures provenant de l'État ou du secteur privé. Ces ressources peuvent ne pas être disponibles, ou elles peuvent être refusées aux ONG parce que les problèmes sur lesquels elles travaillent seront considérés comme sujets à controverse (Leibl et Van Severen, 2016^[77]).

Deuxièmement, les fondations peuvent contribuer au renforcement des capacités des ONG qui travaillent dans les pays en développement (également dénommées « ONG de première ligne »). Tout d'abord, elles peuvent leur apporter un soutien non financier (ex., renforcement des capacités pour la rédaction de demandes de subventions, le suivi et l'évaluation, l'accès aux réseaux, etc.). Ensuite, elles adoptent une approche pratique assez éloignée de la philanthropie-risque (Sandford, Gautier et Pache, 2017^[78]).

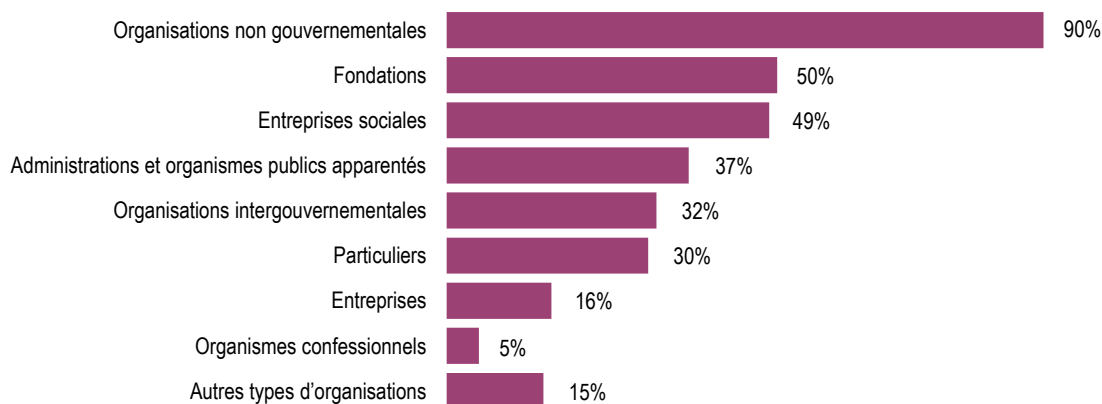
Il ressort de l'enquête de l'OCDE que les fondations apportent un soutien financier important aux ONG, notamment dans les domaines des droits humains et de la justice. Toutefois, ces dernières sont de plus en plus confrontées à la concurrence des organisations internationales, des entrepreneurs sociaux et/ou des grandes ONG internationales. Les caractéristiques des apports de fonds des fondations (préalablement affectés à un objet précis et de court terme) présentent plusieurs inconvénients pour les ONG qui travaillent dans les pays en développement.

4.4.1. *Le soutien des ONG occupe une place importante dans l'ordre des priorités des fondations, mais les ONG de première ligne doivent faire face à une concurrence plus forte lorsqu'elles tentent d'obtenir ce soutien*

Au cours de la période 2013-15, 90 % des fondations interrogées lors de l'enquête de l'OCDE ont apporté un soutien financier à des ONG. Ce dernier a représenté la moitié de l'ensemble des apports philanthropiques effectués au cours de cette période (OECD, 2018_[19]) (voir chapitre 2).

Si la majorité des fondations acheminent leurs ressources par l'intermédiaire d'ONG, elles sont de plus en plus nombreuses à élargir l'éventail des acteurs avec lesquels elles coopèrent. Les ONG doivent donc faire face à une concurrence plus vive pour l'obtention de fonds. Selon l'enquête qualitative de l'OCDE, 49 % des fondations financent parfois des entreprises sociales, 37 % des administrations publiques et 32 % des organismes multilatéraux).

Graphique 4.8. Types d'organismes soutenus par les fondations



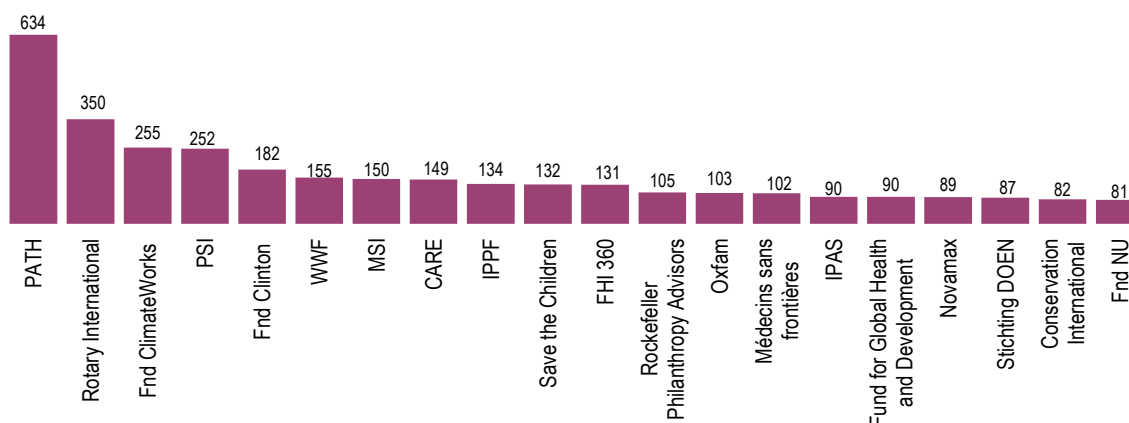
Source : (OECD, 2018_[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801373>

De plus, les données montrent que, même lorsque les fondations acheminent leurs apports de fonds par l'intermédiaire d'ONG, une part importante de ce financement est dirigée vers de grandes ONG internationales, et non vers des organisations locales. Sur la liste des 20 premières ONG qui font office de canaux d'acheminement, les grandes ONG internationales sont majoritaires (Figure 4.9). Les principaux organismes destinataires ont ainsi été PATH International, Rotary International, la Fondation ClimateWorks et

Population Services International (qui ont reçu chacun plus de 200 millions USD). Les sorties de fonds de ces organismes destinataires, notamment celles qui servent à subventionner les ONG locales, n'entraient pas dans le champ de l'enquête de l'OCDE.

Graphique 4.9. Les 20 premières ONG faisant office de canaux d'acheminement



Source : (OECD, 2018^[19]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013-15: Data questionnaire www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/beyond-oda-foundations.html.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801392>

Le souci des fondations de produire un impact plus fort et d'agir sur une plus grande échelle afin de pouvoir atteindre leurs objectifs sociaux et environnementaux explique sans doute en partie l'intérêt qu'elles portent aux grandes ONG. Dans le droit fil du développement de la philanthropie-risque, certaines d'entre elles ont réduit le nombre de leurs bénéficiaires. De plus, elles considèrent ces derniers comme des partenaires et leur apportent un appui financier et non financier, tout en accroissant leurs attentes quant aux résultats (chapitre 3). Il découle de cette approche fondée sur un « engagement fort » que les ONG voient s'offrir à elles davantage de possibilités et qu'elles doivent en même temps répondre à des exigences plus grandes. Ce double impact se manifeste tout au long du processus de sélection, dans les relations de ces organisations avec les bailleurs de fonds et à travers les rapports qui doivent être fournis.

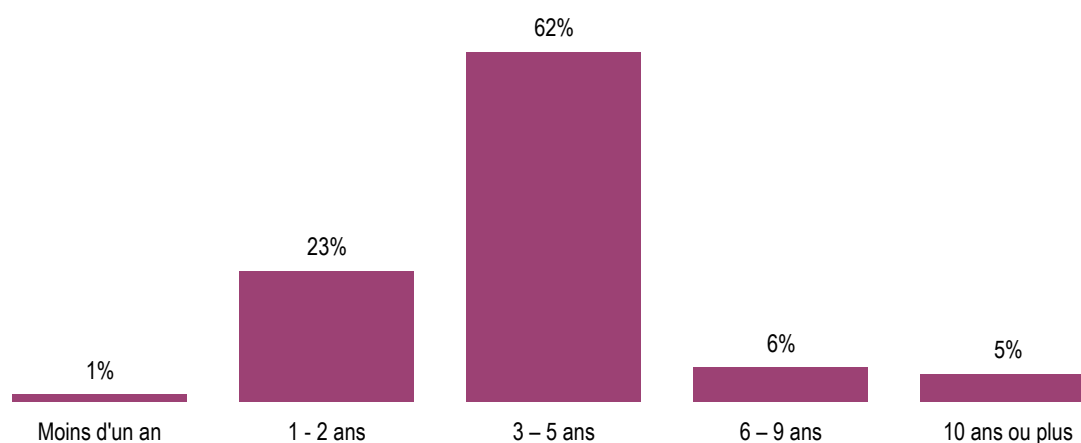
Les grandes ONG internationales parviennent plus aisément que les petites ONG ou les ONG de création récente à obtenir des ressources financières et à se conformer aux obligations imposées par les fondations en matière de rapports à fournir. Étant donné que la technologie joue un rôle croissant dans la sélection des bénéficiaires et le suivi de l'utilisation des subventions (chapitre 3), d'aucuns craignent que les ONG dotées de moyens perfectionnés en la matière ne manipulent le contenu des rapports en usant de mots-clés de manière stratégique (Sandford, Gautier et Pache, 2017^[78]). Dans les pays en développement où il existe une forte tradition de dons informels, religieux ou fondés sur le groupe clanique, les ONG peuvent ne pas être accoutumées aux attentes de certaines fondations concernant la transparence.

4.4.2. *Le financement provenant des fondations est en majeure partie préaffecté et de court terme, ce qui contraint les ONG à lutter en permanence pour préserver leur viabilité financière*

Beaucoup d'ONG ont de la peine à assumer leurs dépenses essentielles (frais généraux), comme celles qui se rapportent à leurs locaux et au temps consacré à la gestion. Par conséquent, elles se démènent pour boucher les trous ou recourent à des expédients au détriment de leur résilience, de leur viabilité et de leur efficacité (McCray, 2014^[79]). C'est pourquoi certaines fondations s'orientent vers l'octroi d'un financement inconditionnel aux ONG. Lors de l'enquête qualitative réalisée par l'OCDE, 35 % des fondations interrogées ont déclaré faire parfois usage de cette forme de soutien. Une étude montre qu'en 2014, le soutien au titre du budget central des ONG représentait, aux États-Unis, une part plus importante du montant total des subventions qu'en 2011 (McCray, 2014^[79]). Plusieurs fondations militent activement en faveur du financement inconditionnel, qu'elles utilisent largement. Par exemple, la United Postcode Lotteries, la Fondation Comic Relief, la Fondation Esmée Fairbairn, la Fondation Northern Rock, la Fondation Stars et la Fondation Mulago mettent systématiquement en avant la nécessité de considérer les organisations bénéficiaires de leur soutien comme des partenaires capables de faire preuve de responsabilité sur le plan financier. Elles estiment qu'il faut leur accorder un financement inconditionnel pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs dans les meilleures conditions possibles (Cairns, Mills et Ridley, 2013^[80]; OECD, 2018^[18]). Cette approche n'est pas encore très répandue. Selon l'enquête de l'OCDE, 90 % des fonds acheminés par l'intermédiaire des ONG étaient expressément destinés à des projets précis, à la différence du financement au titre du budget central (OECD, 2018^[18]).

En outre, les fondations octroient le plus souvent un financement de court à moyen terme, le financement de long terme étant rare. Il s'ensuit là encore que les ONG doivent constamment se battre pour préserver leur viabilité financière, au lieu de consacrer toute leur énergie à l'accomplissement de leur mission. L'enquête de l'OCDE montre que seulement 11 % des fondations accordent leur financement pour des périodes supérieures à six ans, et que 89 % d'entre elles le font pour des durées allant de un à cinq ans (Figure 4.10).

Graphique 4.10. Durée moyenne d'engagement des fondations



Source : (OECD, 2018^[18]) Survey on Private Philanthropy for Development 2013 15: Qualitative questionnaire, www.oecd.org/site/netfwd/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933801411>

Notes

1. L'appellation « pays en développement » désigne l'ensemble des pays et territoires inscrits sur la Liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) établie par le CAD, qui comprend l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, définis comme tels selon les données publiées par la Banque mondiale sur le revenu national brut par habitant, à l'exception des membres du G8, des États membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'adhésion à l'UE a été fixée. La Liste comprend également l'ensemble des pays les moins avancés, selon la définition des Nations Unies.

2. Respectivement (MacArthur, 2006^[60]), *The Scaling up of Private Philanthropy: Implications for Development Outcomes*, document non publié, DFID, Londres ; (Chervelier et Zimet J, 2006^[64]), *Les fondations philanthropiques américaines, acteurs émergents de la mondialisation et piliers du dialogue transatlantique*, Agence Française de Développement ; (Schuyt, 2017^[61]), *Philanthropy and Official Development Assistance: The Role of Private Foundations and the Potential for Collaboration*, Agence Française de Développement ; et (Witte, 2008^[75]), *Private Geber in der internationalen Entwicklungszusammenarbeit: Trends und Herausforderungen*, document non publié, Global Public Policy Institute, Berlin.

3. En collaboration avec d'autres organismes philanthropiques, à savoir le Centre européen des fondations, la Fondation Rockefeller, la Fondation Stars, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Réseau Worldwide Initiatives for Grantmaker Support (WINGS).

4. Des plateformes de cette nature ont été créées en Afghanistan, au Botswana, en Éthiopie, en Guinée, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Liberia, aux Maldives, au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en République unie de Tanzanie et au Salvador.

Références

- Assemblée générale des Nations Unies (2015), *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba)*, Nations Unies, New York, [5
4]
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/69/313&referer=/english/&Lang=F.
- Banque mondiale (2013), *Les fondations, une source de philanthropie, de savoir-faire et de vision*, [6
0]
<http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/05/28/foundations-bring-philanthropy-know-how-vision> (consulté le 10 janvier 2017).
- BMZ (sans date), *Private Foundations and Philanthropists* (consulté le 10 janvier 2018), ministère [5
9]
fédéral de la Coopération économique et du Développement
www.bmz.de/en/ministry/approaches/bilateral_development_cooperation/players/private-foundations-and-philanthropists/index.html.
- Cairns, B., C. Mills et S. Ridley (2013), *Thinking About Core Funding*, Institute for Voluntary [7
5]
Action Research, Londres, <https://www.ivar.org.uk/publication/thinking-about-core-funding/>.
- Carothers, T. (2015), *The Closing Space Challenge, How are funders responding?*, Carnegie [6
5]
Endowment for International Peace, <http://carnegieendowment.org/2015/11/02/closing-space-challenge-how-are-funders-responding-pub-61808>.
- Chervelier, B. et J. Zimet (2006), *Les fondations philanthropiques américaines, acteurs émergents de la mondialisation et piliers du dialogue transatlantique*, Agence française de développement, [7
8]
<https://www.afd.fr/fr/les-fondations-philanthropiques-americaines-acteurs-emergents-de-la-mondialisation-et-piliers-du-dialogue-transatlantique>.
- Edwards, M. (2008), *Just Another Emperor?: The myths and realities of philanthrocapitalism*, The [6
8]
Young Foundation, New York, http://futurepositive.org/edwards_WEB.pdf.
- Fack, G. et C. Landais (2010), « Are Tax Incentives for Charitable Giving Efficient? Evidence from [6
3]
France », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 2, n° 2,
<http://econ.lse.ac.uk/staff/clandais/cgi-bin/Articles/giftfrance.pdf>, pp. 117-14.
- GDI (2015), *More than the sum of its parts: Making a multi-stakeholder initiative work*, Global [4
7]
Development Indicator, New York, <http://globaldevincubator.org/more-than-the-sum-of-its-parts-making-multistakeholder-initiatives-work/>.
- Hanfstaengl, E. (2010), « Impact of the global economic crises on civil society organizations », [9
]
DESA Working Papers, n° 97, Département des affaires économiques et sociales des Nations
Unies, New York,
http://www.globalpolicy.org/images/pdfs/C_Documents_and_Settings_Theta_Theta_Local_Settings_Application_Data_Mozilla_Firefox_Profiles_s5m26nd1.pdf.
- House of Commons International Development Committee (2012), *Private Foundations: Thirteenth [5
8]
report of session 2010-12. Volume I: Report, together with formal minutes, oral and written
evidence*, The Stationary Office Ltd, Londres,
<https://publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmintdev/1557/1557.pdf>.
- Leibl, F. et I. Van Severen (2016), *Southern Philanthropy, Social Justice and Human Rights*, [7
2]
Civicus, Washington, D.C.,
https://www.civicus.org/images/Southern%20Philanthropy%20Social%20Justice%20and%20Human%20Rights_apr2016_FINAL.pdf.

- MacArthur, T. (2006), *The Scaling up of Private Philanthropy: Implications for Development Outcomes*, document non publié, DFID. [7
6]
- Marten, R. et J. Witte (2008), « Transforming Development? : The role of philanthropic foundations in international development cooperation », Research Paper n° 10, Global Public Policy Institute, Berlin, <https://www.issuelab.org/resource/transforming-development-the-role-of-philanthropic-foundations-in-international-development-cooperation.html>. [6
7]
- Martens, J. et C. Seitz (2015), *Philanthropic Power and Development. Who shapes the agenda?*, Brot für die Welt/Global Policy Forum/MISEREOR, Aix-la-Chapelle, Allemagne, <https://www.globalpolicy.org/component/content/article/270-general/52829-philanthropic-power-and-development-who-shapes-the-agenda.html>. [5
2]
- McCray, J. (2014), *Is Grantmaking Getting Smarter?: A national study of philanthropic practice*, Grantmakers for Effective Organisations, Washington, https://ncg.org/sites/default/files/resources/GEO_IsGrantmakingGettingSmarter_2014_field_study.pdf. [7
4]
- Missika, B. (2016), *The Three Circles of Philanthropy: Taking a tiered approach to achieving the Sustainable Development Goals*, <https://oecd-development-matters.org/2016/11/02/the-three-circles-of-philanthropy-taking-a-tiered-approach-to-achieving-the-sdgs/> (consulté le 1 janvier 2018). [5
0]
- Moyo, B. (2017), « The Infrastructure for Philanthropy in Africa: Developments, challenges and opportunities », in *WINGS: A new global picture of organisations serving philanthropy: growing and strengthening the field*, Worldwide Initiatives for Grantmaker Support, São Paulo, <https://www.issuelab.org/resource/infrastructure-in-focus-a-new-global-picture-of-organizations-serving-philanthropy.html>. [7
0]
- netFWD (2017), *Bringing Foundations and Governments Closer: Evidence from Kenya*, Centre de développement de l'OCDE, https://www.oecd.org/site/netfwd/Kenya_EAAG_GEPE_Report_2017.pdf. [2
3]
- netFWD (2016), *Bringing Foundations and Governments Closer, A Cross-Country Analysis*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/site/netfwd/ebook_Cross_Country_Analysis.pdf. [7
1]
- netFWD et al. (2014), *Guidelines for Effective Philanthropic Engagement*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/site/netfwd/theguidelinesforeffectivephilanthropicengagementgepes.htm>. [1
6]
- OCDE (2018), *Survey on Private Philanthropy for Development 2013-2015: Qualitative questionnaire (internal database)*, <https://www.oecd.org/site/netfwd/>. [2
6]
- OCDE (2017), *Official Development Assistance: Net ODA*, page internet, <https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm>. [8
1]
- OCDE (2011), *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/49650184.pdf>. [5
3]
- OCDE (2008), *Programme d'action d'Accra*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264098114-fr>. [8
2]
- OCDE (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264098091-fr>. [8
1]

- OCDE (2003), « Fondations philanthropiques et coopération pour le développement », *Revue de l'OCDE sur le développement*, vol. 4, n° 3, http://dx.doi.org/10.1787/journal_dev-v4-art23-fr. [1]
- Partenariat mondial pour l'éducation (2018), *Private Foundations Engagement Strategy 2018-2020*, Partenariat mondial pour l'éducation, <https://www.globalpartnership.org/content/private-foundations-engagement-strategy-2018-2020> (consulté le 16 janvier 2018). [5]
- Pickering, A. (2015), *New Opportunities, Bigger Barriers: How to open space for philanthropy*, www.alliancemagazine.org/feature/new-opportunities-bigger-barriers-how-to-open-space-for-philanthropy/. [6]
- PMCED (2017), *Enhanced Support to Effective Development Co-operation at the Country Level: Illustrative Country/Territory Examples*, Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, Paris/New York, http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2017/07/GlobalPartnership_CountryCompendium.pdf?utm_source=Global+Partnership+Email+Newsletter&utm_campaign=d1ca669cc4-EMAIL_CAMPAIGN_2017_08_10&utm_medium=email&utm_term=0_fe08ad07ed-d1ca669cc4-263560165. [6]
- Quick, E., T. Kruse et A. Pickering (2014), *Rules to Give By: A global philanthropy legal environment index*, Nexus, Charities Aid Foundation and Mc Dermott Will & Emery LLP, <http://idis.org.br/wp-content/uploads/2014/12/RULES-TO-GIVE-BY-FINAL-with-Country-Reports.pdf>. [6]
- Rutzen, D. (2015), *Protectionism chills cross-border giving*, Alliance, Londres, <http://www.alliancemagazine.org/magazine/issue/september-2015/>. [4]
- Sandford, S. et K. Scharf (2015), « Mission Impossible: donor influence and economies of scale in the charitable sector ». [5]
- Sandford, S., A. Gautier et A. Pache (2017), *Frontier Philanthropies: Around the world in selected case studies*, Fondations Edmond de Rothschild et Chaire Philanthropie de l'ESSEC, Paris. [7]
- Schuyt, T. (2017), *Philanthropy and Official Development Assistance: The Role of Private Foundations and the potential for collaboration*, Agence Française de Développement, Paris. [7]
- Seldon, T., J. Tierney et G. Fernando (2013), « High stakes donor collaboration », *Stanford Social Innovation Review*, printemps. [4]
- Van Fleet, J. (2012), « Private Philanthropy & Social Investment in Support of Education for All », document de travail établi pour le *Rapport mondial de suivi de l'EPT, 2012*, UNESCO, Paris, <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002179/217920E.pdf>. [5]
- West, D. (2008), « Angelina, Mia, and Bono: Celebrities and international development », in Brainard, L. et D. Chollet (dir. pub.), *Global Development 2.0: Can philanthropists, the public, and the poor make poverty history?*, Brookings Institution Press, Washington, DC, <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2012/04/2007west.pdf>. [7]
- WINGS (2014), *Infrastructure in focus, a global picture of organisations serving philanthropy*, Worldwide Initiatives for Grantmaker Support, São Paulo, www.issuelab.org/resource/infrastructure-in-focus-a-global-picture-of-organizations-serving-philanthropy.html. [7]
- WINGS (2017), *Infrastructure in Focus: A new global picture of organisations serving philanthropy*, Worldwide Initiatives for Grantmaker Support, São Paulo, www.issuelab.org/resource/infrastructure-in-focus-a-new-global-picture-of-organizations-serving-philanthropy.html. [6]

Witte, J. (2008), *Private Geber in der internationalen Entwicklungszusammenarbeit: Trends und Herausforderungen*, Global Public Policy Institute, Berlin,
http://www.gppi.net/fileadmin/user_upload/media/pub/2008/Witte_2008_private_geber.pdf.

[7
9]

Chapitre 5. Recommandations pratiques pour l'avenir

Ce chapitre présente une synthèse des conclusions tirées de l'enquête de l'OCDE, ainsi qu'un aperçu de la façon dont les fondations se comportent lorsqu'elles travaillent en partenariat et des aspects fructueux ou problématiques notables des modalités de l'action qu'elles mènent pour atteindre les objectifs de développement.

Ce chapitre contient aussi des recommandations pratiques à l'intention des fondations, qui visent à leur permettre d'accroître l'impact de leur action à l'appui du développement, ainsi qu'à l'intention des fournisseurs d'aide publique au développement et des gouvernements.

5.1. Recommandations destinées aux fondations

5.1.1. Répartition géographique des ressources

La comparaison de la **répartition géographique** des apports philanthropiques avec celle des apports d'aide publique au développement (APD) fait apparaître de nombreuses similitudes et confirme que les premiers sont fortement concentrés dans certains pays à revenu intermédiaire et certaines régions, comme l'Afrique.

- **Organiser le financement de manière à produire l'impact le plus grand.** Si l'on compte parfois sur les fondations pour combler les lacunes, il est difficile de déterminer jusqu'à quel point elles devraient compléter les efforts d'APD, c'est-à-dire travailler dans les régions ou les catégories de pays qui sont moins ciblées par la communauté des donateurs. Toutefois, les fondations pourvues de budgets importants sont peut-être davantage en mesure d'affecter leurs ressources financières à l'ensemble des pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'à certains des pays les moins avancés. Quant aux petites fondations, sans doute ne parviendront-elles à produire un impact que si elles concentrent leur action sur un nombre limité de pays.
- **Mieux partager les connaissances avec les pouvoirs publics et les donateurs pour contribuer à une meilleure coordination des efforts.** Il y a peu d'éléments concrets qui attestent que les fondations et les fournisseurs d'APD partagent leurs connaissances, d'où un risque involontaire de recoupement entre les activités d'origine philanthropique et celles qui sont soutenues par l'APD. Par conséquent, les fondations qui travaillent dans des pays à revenu intermédiaire pourraient s'attacher à coordonner plus étroitement leur action avec celle des gouvernements et de la communauté des donateurs (voir les sections 5.2.1 et 5.3.2). Cette démarche garantirait que les efforts des différentes parties se renforceront mutuellement, et que ceux des fondations prendront en compte les stratégies nationales de développement et compléteront les activités des autres acteurs, au lieu de faire double emploi avec elles.

5.1.2. Répartition sectorielle des ressources

La **santé** a été le premier secteur visé par les fondations lors de l'affectation de leurs ressources financières au cours de la période couverte par l'enquête de l'OCDE. Dans ce domaine, les fondations travaillent généralement avec de grandes organisations non gouvernementales (ONG) internationales, ainsi que des organisations internationales, qui assurent l'exécution de leurs projets sur le terrain. De ce point de vue, leurs priorités et leurs partenaires de prédilection sont assez semblables à ceux des fournisseurs d'APD.

- **Étudier les possibilités de mise en commun de fonds et de renforcement de la coordination.** Il est difficile de savoir si le financement philanthropique destiné à la santé aurait davantage d'impact s'il était mis en œuvre par des canaux différents (c'est-à-dire des petites ONG et des entreprises sociales locales). Étant donné que la santé exige d'importants investissements au titre des infrastructures et du renforcement des capacités, la mise en commun de fonds et l'adoption d'approches coordonnées s'imposent pour pouvoir assurer le financement de programmes porteurs de transformations profondes dans le domaine de la santé.
- **Comparer l'impact de la philanthropie avec celui des investissements d'autres sources.** Cette approche soulève toutefois la question de savoir si la philanthropie exploite vraiment au maximum l'avantage comparatif que constitue sa fonction

d'« appoint » et son aptitude à innover en sortant des sentiers battus des programmes institutionnalisés. Les résultats des évaluations portant sur les performances et l'impact des programmes financés par la philanthropie devraient être comparés à ceux des évaluations consacrées aux programmes financés par l'APD. Des investissements philanthropiques effectués dans d'autres secteurs seraient-ils plus rentables que les investissements de niche gérés par des organismes d'exécution locaux ?

L'éducation est un autre secteur privilégié du financement d'origine philanthropique, et plus d'une centaine des fondations soumises à l'enquête avaient des activités dans ce domaine.

- **S'engager dans des alliances multipartites à l'échelon national.** Les investissements philanthropiques au titre de l'éducation sont relativement peu importants si on les compare aux dépenses publiques ou même aux ressources financières de l'APD qui sont consacrées à ce domaine. Il serait par conséquent plus logique (du point de vue du rapport coût-résultats) que les fondations s'engagent dans des alliances multipartites au niveau national dans les pays en développement¹. Elles pourraient ainsi agir à une plus grande échelle afin de produire un impact maximal.
- **Donner autant que possible la priorité aux populations marginalisées.** Les fondations qui sont en mesure d'intervenir dans des pays en situation de fragilité et désireuses d'expérimenter de nouvelles approches pourraient adopter une démarche différente dans le cas de ces pays. Elles pourraient donner la priorité à l'éducation chez les populations les plus marginalisées, que le financement public tend à laisser de côté.

5.1.3. Innovation

Les fondations ont à la fois les ressources et la volonté nécessaires pour pouvoir **concevoir et mettre en œuvre des approches innovantes** qui leur permettent d'appréhender les problèmes de développement les plus divers. Toutefois, d'après les résultats de l'enquête de l'OCDE, il semble que leur tolérance au risque soit limitée. Elles investissent principalement dans des pays à revenu intermédiaire, en travaillant en partenariat avec des ONG internationales pour l'exécution de projets de court terme. Cette situation est d'autant plus regrettable que l'expérimentation d'approches nouvelles et la capacité d'innover demeurent parmi les avantages comparatifs les plus importants qu'offre la philanthropie. Mais, apparemment, la « culture de l'échec » reste du domaine du discours et ne fait pas encore l'objet d'une large acceptation de la part des responsables des organismes philanthropiques, de leur conseil d'administration et de leurs partenaires chargés de l'exécution. Les fondations peuvent néanmoins recourir à plusieurs moyens pour renforcer leur aptitude à prendre des risques et à innover au service du développement mondial :

- **Apporter des capitaux d'amorçage.** Dans le cas des grandes organisations qui disposent de moyens financiers appréciables, la fourniture de capitaux d'amorçage dans le but d'atténuer les risques associés à l'investissement à impact social pourrait constituer un pas important. Le rôle que celles-ci jouent dans le domaine du « financement mixte » est une bonne illustration de cette approche.
- **Renforcer les capacités locales.** Quant aux organisations dont les moyens sont plus modestes, le « renforcement de la ligne de front », c'est-à-dire le soutien des ONG et des entrepreneurs locaux au niveau des pays contribuerait au renforcement des capacités locales. Cette démarche permettrait d'élargir l'éventail des

partenaires chargés de l'exécution, même si cet avantage aurait un coût (nécessité de prendre davantage de mesures de vérification) et malgré le risque de faire appel à des organismes qui ne seront pas forcément à la hauteur. Toutefois, les approches et les décisions de financement requises à cet effet ne peuvent être imposées par des acteurs extérieurs. De plus, les critères d'évaluation appliqués seront différents de ceux qui servent à mesurer l'efficacité du secteur public en matière de développement.

- **Remplacer la « culture de l'échec » par une culture de l'apprentissage.** Un plus grand nombre de fondations pourraient être encouragées à investir dans l'expérimentation d'approches nouvelles et l'analyse des résultats obtenus (ainsi que des éventuels échecs), et à mettre à profit les enseignements qui s'en dégagent pour aller plus loin. Par ailleurs, il n'est pas toujours nécessaire de s'engager dans un long processus de vérification lorsqu'il s'agit d'expérimenter un partenariat ou de mobiliser des sommes très faibles pour éprouver une idée. Les nouvelles approches pourraient aussi être mises à l'essai en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds, afin de limiter les risques supportés par chacune des organisations concernées.
- **Évaluer aussi bien les échecs que les réussites.** Il est nécessaire d'évaluer les approches innovantes de façon plus systématique, même si elles échouent, afin de déterminer leur impact potentiel. Qui plus est, il faut les analyser pour savoir comment les reproduire à une plus grande échelle.
- **Faire connaître les enseignements de l'expérience et mettre au point de nouveaux outils.** Les connaissances que les fondations tirent elles-mêmes de leur activité doivent pouvoir être utiles à l'action des autres fondations ou partenaires présents dans le même secteur. Ainsi, la diffusion des enseignements de l'expérience concernant l'efficacité d'approches innovantes, mais aussi l'élaboration d'outils et de méthodes d'évaluation préalable (aux fins des mesures de vigilance et des études d'impact, par exemple) dans le cadre de groupes de pairs dignes de confiance, pourraient aider les fondations à mieux maîtriser les risques lors de la sélection des partenaires ou de l'investissement dans des projets hasardeux.

5.1.4. Travailler en partenariat avec d'autres fondations

Il est possible pour les fondations d'instaurer entre elles une collaboration plus active et plus durable qui aille au-delà du partage de l'information et des bonnes pratiques. Celle-ci pourrait notamment consister à **définir des stratégies communes, partager la prise de décision et regrouper les ressources.**

- **Créer des espaces sûrs pour l'échange d'informations.** Les réseaux de fondations ont la capacité de soutenir le processus de mise en place et de développement de la collaboration entre leurs composantes à différents niveaux. L'enquête de l'OCDE montre que les fondations hésitent toujours dans une certaine mesure à faire connaître certains types d'informations. En particulier, elles gardent jalousement celles qui concernent leur stratégie générale, leurs performances et les résultats des évaluations (dont peuvent faire l'objet leurs programmes et leurs bénéficiaires). Les réseaux offrent un « espace sûr », un espace de confiance où l'information peut être partagée de façon plus régulière avec des pairs dignes de foi.
- **Forger un point de vue commun par la coordination de l'action :** de plus, les réseaux ou les associations de fondations, en particulier au niveau des pays,

confèrent à ces dernières un caractère formel et institutionnel. C'est une dimension dont celles-ci ont besoin pour pouvoir coopérer de manière constructive et durable avec les pouvoirs publics. Lorsque les fondations se coordonnent et parlent d'une seule voix (par exemple, au sujet des incitations fiscales), leur message acquiert plus de force et a plus de chances d'être entendu. Dans les pays où elles existent, les associations de fondations constituent aussi, pour les pouvoirs publics, un moyen de se rapprocher de leurs membres (citons, par exemple, le Cemefi au Mexique ou l'AFE - Asociación de Fundaciones Empresariales - en Colombie).

- Au-delà des organisations existantes, des possibilités s'offrent de créer des réseaux et des associations de fondations et de soutenir davantage ceux qui sont déjà en place, dans **les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire**, ainsi qu'au **niveau régional**.
- Il conviendrait aussi de promouvoir et de mieux soutenir les réseaux thématiques, qui sont encore plus capables que les réseaux régionaux de contribuer à la mise en place de partenariats ou de faciliter le financement conjoint (ex., Fondation ClimateWorks, Freedom Fund ou Ariadne).

5.1.5. Travailler en partenariat avec d'autres acteurs du développement

Les fondations qui souhaitent susciter un changement systémique et produire un impact plus grand devraient être prêtes à **collaborer plus étroitement avec d'autres acteurs du développement**.

- **Déterminer dans quelle mesure les activités des fondations vont dans le sens des objectifs d'action mondiaux et nationaux relatifs aux secteurs dans lesquels elles interviennent.** À cette fin, celles-ci doivent s'employer activement à comprendre l'économie politique des pays dans lesquels elles travaillent, ainsi que de l'écosystème local de la coopération pour le développement. Dans le cas des fondations dont la présence sur le terrain est limitée, elles doivent s'associer à des partenaires solides qui sont attentifs à des dimensions et soucieux de tirer parti des efforts existants et de renforcer les capacités locales (voir sections 5.2 et 5.3). Elles devront aussi parfois subordonner certains de leurs buts propres aux objectifs collectifs.
- **Mettre en commun les contacts afin de réduire les coûts.** Comme le montre l'enquête de l'OCDE, les fondations qui financent des ONG de première ligne dans les pays en développement sont trop peu nombreuses. Les grandes ONG internationales semblent accaparer la majeure partie du financement. Or, pour que l'écosystème de la philanthropie puisse croître, il faut que les fondations soutiennent les organismes locaux (organisations de la société civile [OSC], entreprises sociales, etc.). Le fait d'être géographiquement proches des bénéficiaires peut permettre de resserrer les liens et de travailler avec plus de souplesse, de mieux cerner les problèmes qui se posent et les besoins qui s'expriment sur le terrain, ainsi que de mieux concevoir les outils nécessaires à la sélection des bénéficiaires et à l'évaluation de leurs activités. Cet effort a toutefois un coût. Les mesures de vérification préalable à la coopération avec des partenaires locaux sont onéreuses et exigent beaucoup de temps. Les fondations pourraient donc faire connaître aux autres organismes philanthropiques les bénéficiaires qu'elles ont jugés dignes de confiance après les avoir soumis à un examen approfondi. Le partage des coordonnées de personnes à contacter au sein d'organisations solides et soucieuses de produire un impact, pourrait aider les petites fondations à sélectionner des bénéficiaires très performants sans avoir à

supporter le coût de vérifications laborieuses. Les associations de fondations pourraient faciliter l'échange des coordonnées de ces contacts, ainsi que l'établissement de partenariats entre les fondations et les ONG.

5.1.6. *Données*

Rendre les informations sur les apports philanthropiques plus accessibles est un effort coûteux pour les fondations. Mais ce coût devrait être compensé par les **avantages découlant de l'existence d'une transparence plus grande** dans ce secteur. La possibilité de nouer des liens avec des pairs travaillant dans des pays ou des secteurs semblables, ainsi que d'assurer l'établissement de partenariats plus importants, devrait apparaître comme un avantage et un résultat positif du mouvement en faveur d'un renforcement de la transparence.

La transparence et l'accessibilité à des données comparables et fiables sont essentielles pour accroître l'efficacité de la coordination, des partenariats et d'autres formes de collaboration. Les bases de données internationales permettent aux bailleurs de fonds de mieux affecter leurs ressources (car ils peuvent déceler les déficits de financement et éviter les apports qui font double emploi). De plus, elles permettent aux bénéficiaires actuels et potentiels de cibler de façon plus rationnelle leurs efforts de recherche de fonds. Cependant, pour qu'elles aient réellement cette utilité, il doit exister un certain degré de normalisation des données au niveau international. Cette condition suppose elle-même qu'il y ait **comparabilité** avec d'autres normes internationales, comme l'APD, et que la fiabilité des données soit établie au moyen d'une vérification approfondie de leur qualité (notamment pour éviter le double comptage).

- **Mieux tirer parti des plateformes existant aux niveaux mondial, régional et local.** La transparence et la disponibilité des données sur les apports philanthropiques effectués à l'appui du développement pourraient s'en trouver améliorées. De ce fait, les fondations pourraient intensifier leurs efforts pour rendre le partage des données systématique. Il serait alors possible d'assurer la comparabilité des données recueillies avec celles qui se rapportent aux autres apports au titre du développement. Il existe un grand nombre de supports de notification à l'échelon des pays et au niveau international, comme 360giving, Glasspockets, l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et les statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement gérées par la DCD au moyen du Système de notification des pays créanciers (SNPC). Le **système statistique du CAD de l'OCDE garantit la comparabilité des données** (par exemple, de celles qui concernent les apports philanthropiques avec celles de l'APD) et **leur fiabilité**, tout en les rendant librement accessibles à travers des bases de données en ligne centralisées. Près d'une centaine de pays et d'organisations rendent leurs données publiques à travers le SNPC de l'OCDE, dont quatre fondations philanthropiques (Fondation Bill et Melinda Gates, ainsi que Dutch Postcode Lottery, Swedish Postcode Lottery et People's Postcode Lottery, réunies sous l'égide de United Postcode Lotteries). L'OCDE invite aussi d'autres bailleurs de fonds privés actifs dans le domaine du développement à suivre leur exemple, afin de contribuer au renforcement de la transparence et à la normalisation des données.
- **Faire des données un bien public mondial.** De plus, des réseaux tels que le Réseau mondial des fondations œuvrant dans le domaine du développement (réseau

netFWD), de même que le Foundation Center, WINGS et d'autres, devraient encourager le secteur philanthropique à partager l'information et à contribuer à faire des données un bien public mondial.

5.2. Recommandations destinées à la communauté des donateurs

5.2.1. Dialogue

L'espace de réflexion stratégique sur le développement ne demeure ouvert et attrayant que pour un petit groupe de fondations pourvues de dotations importantes. Les fondations ayant une forte présence sur le terrain et la capacité de tisser des relations et de dialoguer avec les donateurs dans les capitales ou les grands pôles régionaux, créent une dichotomie sur le marché. Par conséquent, une poignée de fondations (principalement nord-américaines) donnent l'impression d'avoir une influence excessive sur les débats de fond et semblent jouer un rôle prépondérant au sein des grandes alliances.

- **Ouvrir le dialogue entre les fondations et les donateurs d'APD, afin d'élargir et de diversifier la participation.** L'intensification du dialogue à l'échelon mondial permettrait aux fondations sans présence sur le terrain de prendre part aux débats qui se déroulent à ce niveau et de s'engager dans des partenariats. Le renforcement des enceintes de dialogue dans les pays offrirait aux petites fondations locales, ainsi qu'aux bureaux décentralisés, la possibilité de participer à ces débats.
- **Coordonner l'action par secteur.** Les fondations ayant tendance à effectuer des investissements à caractère thématique, la coordination pourrait être particulièrement efficace et utile si elle s'exerçait au niveau sectoriel (par exemple, à travers des mécanismes de portée mondiale, comme le Partenariat mondial pour l'éducation).
- **Définir des mécanismes souples de dialogue et de partenariat.** Ils pourraient créer une synergie plus forte et des possibilités de coordination plus grandes entre les donateurs d'APD et les fondations, car il est peu probable que les secondes se joignent aux groupes de coordination des donateurs sur le terrain. Les acteurs philanthropiques estiment en effet que ces groupes exigent beaucoup de temps et qu'ils sont principalement conçus pour les donateurs et les destinataires de leurs apports.

5.2.2. Partenariats

Comme le montre l'enquête de l'OCDE, la communauté des donateurs coopère rarement avec le secteur philanthropique. Cette situation tient en partie au fait que, dans bien des cas, les donateurs d'APD ne savent pas comment fonctionne la philanthropie, ni quels points d'accès utiliser pour se rapprocher des fondations qui peuvent les intéresser. L'engagement dans des partenariats durables avec les fondations peut donc difficilement devenir une pratique courante pour nombre d'entre eux. L'adoption par les deux parties d'approches plus systématiques de la coopération pourrait contribuer à renforcer la confiance et à entretenir les liens entre elles. Elle exigerait toutefois de nouveaux investissements dans le personnel, ainsi que la définition d'une approche souple du partenariat :

- **Élaborer des stratégies générales de coopération avec les fondations, qui reconnaissent la contribution financière et non financière qu'elles apportent au développement** (indépendamment de l'objectif de recueillir des fonds). Ces stratégies devraient être définies en collaboration étroite avec les fondations et les

réseaux ou associations de fondations implantés dans les pays donateurs, et dont les membres travaillent dans des pays en développement. Les donateurs devraient adopter une démarche de longue haleine pour assurer un renforcement du dialogue et de la confiance mutuelle dans des domaines complémentaires. Pour que cette démarche soit fructueuse, il est indispensable que s'opère un changement de mentalité, c'est-à-dire que les fondations soient considérées comme des partenaires ayant une contribution précise à apporter, et non comme de simples bailleuses de fonds.

- **Rechercher les fondations au-delà du « cercle des habitués ».** S'il y a adoption d'une démarche à long terme, il faut nécessairement rechercher les fondations avec lesquelles coopérer en-dehors du « cercle des habitués ». Nombre de donateurs d'APD préfèrent en effet travailler avec une poignée de fondations visibles et fortunées, au détriment d'autres fondations qui ont à la fois la capacité et la volonté de coopérer avec eux au niveau du terrain.
- **Désigner des points de contact spéciaux au sein des organismes donateurs.** Ces points de contact pourraient établir et entretenir des relations, et aussi travailler, avec les équipes chargées de la stratégie, des programmes et des questions financières et juridiques dans les fondations et dans l'ensemble des organismes donateurs. Plusieurs donateurs sont déjà bien engagés dans cette voie (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Banque mondiale et UNICEF, pour n'en citer que quelques-uns).
- **Mettre en place des programmes d'échange de personnel entre les fondations et les organismes donateurs, afin d'aider à renforcer la confiance et la compréhension mutuelle.** Quelques donateurs, comme le BMZ en Allemagne, ont adopté des programmes de cette nature, qui sont assez prometteurs.
- **Étudier la possibilité d'instaurer des partenariats souples.** La mise en commun des fonds pourrait permettre de répondre aux contraintes auxquelles sont soumises les petites fondations qui, dans bien des cas, n'ont pas les moyens de supporter le coût de la participation à un partenariat classique. De plus, le financement de projets pilotes réalisés dans certains pays et portant sur des questions d'intérêt commun, qui permette aux fondations et aux donateurs d'assurer ensemble la conception de ces projets dès ses tout premiers stades, pourrait constituer un bon préalable à la coopération avec un plus grand nombre de fondations.

5.3. Recommandations destinées aux gouvernements des pays en développement

5.3.1. Des conditions propices

Les pouvoirs publics des pays en développement commencent à beaucoup s'intéresser aux fondations. Certains ont déjà mis en place de solides partenariats avec des acteurs philanthropiques (Brésil, Afrique du Sud, Inde, Indonésie, République populaire de Chine). Toutefois, pour que cette collaboration soit durable, il est nécessaire de créer des conditions qui lui soient plus propices.

- **Étudier de façon plus approfondie les moyens qu'ont les pouvoirs publics d'adopter une réglementation sur la philanthropie ou d'adapter celle qui existe.** Ils peuvent notamment créer, pour les fondations, un statut juridique qui les distingue des OSC, et aussi éventuellement instaurer des avantages fiscaux. Il s'agit aussi de faire en sorte que les partenaires des fondations aient la possibilité de recevoir des fonds, soient protégés par la loi et puissent librement exercer les activités relevant de leur mission.

- **Étudier les conséquences involontaires.** Les exemples récents de mesures prises par les pouvoirs publics pour brider l'action de la société civile et soumettre les apports de fonds internationaux à des restrictions, ont montré combien les conditions dans lesquelles l'activité philanthropique s'exerce dans certains pays peuvent être fragiles. Dans bien des cas, la législation relative à la lutte contre le terrorisme ou contre le blanchiment a eu des effets désastreux sur l'aptitude des fondations à soutenir leurs ONG partenaires sur le terrain.
- **Étudier la possibilité de renforcer les obligations imposées aux bénéficiaires des fondations en matière de transparence et de redevabilité, au-delà des efforts visant à créer des conditions favorables à l'essor de la philanthropie.** Cette démarche serait profitable à l'ensemble du secteur et permettrait de limiter l'application de mesures restrictives pour toutes les organisations, quels que soient leurs résultats antérieurs. Bien entendu, dans les pays où les libertés civiles ne sont pas garanties et où les OSC sont menacées, les acteurs philanthropiques étudieront avant tout les moyens de soutenir les organisations partenaires sans les mettre en danger. Il est donc probable que la collaboration avec les pouvoirs publics de ces pays sera restreinte.

5.3.2. Dialogue et partenariats

Des possibilités s'offrent de renforcer la coordination entre les fondations, les pouvoirs publics des pays en développement et la communauté des donateurs. C'est particulièrement vrai dans le cas des pays à revenu intermédiaire, vers lesquels est dirigée la majeure partie des apports philanthropiques. Cependant, il est peu réaliste de croire que les fondations pourront être poussées à agir comme le font les donateurs bilatéraux classiques et qu'elles se joindront aux groupes de coordination ou d'harmonisation présents sur le terrain en même temps que les homologues du gouvernement du pays concerné.

- **Créer des plateformes spéciales de dialogue sur la philanthropie** (à l'instar de la Kenya Philanthropy Platform) entre les pouvoirs publics et les fondations, afin de suppléer la participation des fondations aux groupes de coordination des donateurs. Des plateformes institutionnalisées pourraient constituer une assise plus stable et plus durable pour les efforts continus de coopération. Cette dernière pourrait alors se poursuivre au-delà de la brève durée des relations personnelles entre les agents de l'administration du pays concerné et les employés de la fondation.
- **Rechercher des points d'ancrage utiles pour l'instauration de partenariats entre les fondations et les gouvernements.** S'il est vrai que les fondations et les pouvoirs publics peuvent conclure entre eux des protocoles d'accord de grande portée, des partenariats se mettent souvent en place lorsque les organisations concernées ont déterminé les points auxquels leurs priorités se rencontrent. La mise en évidence de ces points d'intersection stratégiques est une première étape indispensable à l'instauration de tout partenariat qui se veut solide.
- **Engager des ressources et du temps des deux côtés.** Par exemple, l'éducation constitue un domaine de prédilection des apports philanthropiques, tout particulièrement des apports Sud-Sud et des apports intérieurs. Par conséquent, les pouvoirs publics des pays en développement pourraient donner la priorité au dialogue avec les fondations présentes sur leur sol qui travaillent dans le domaine de l'éducation. Cette démarche aiderait à optimiser la mise en commun des fonds et les partenariats concernant l'enseignement postsecondaire (supérieur et universitaire) et la formation professionnelle, sous-secteurs que les fondations soutiennent tout particulièrement.

Notes

1. L'appellation « pays en développement » désigne l'ensemble des pays et territoires inscrits sur la Liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) établie par le CAD, qui comprend l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, définis comme tels d'après les données publiées par la Banque mondiale sur le revenu national brut par habitant, à l'exception des membres du G8, des États membres de l'Union européenne et des pays dont la date d'adhésion à l'UE a été fixée. La Liste comprend également l'ensemble des pays les moins avancés, selon la définition des Nations Unies.

Annexe A. Apports par source

Tableau A A.1. Liste des fondations couvertes par l'enquête et volume total d'apports

Nom de la source privée	Questionnaire qualitatif	Questionnaire sur les données	Apports, 2013-2015, milliers USD
Fonds Abbott	-	Estimation	21 252.7
Fondation caritative et humanitaire Ahmed Bin Zayed Al Nahyan	-	Oui	3 403.2
Al Rahma Charity Association	-	Oui	5 019.3
Fondation Alcoa	-	Estimation	11 434.0
Fondation Andrew W. Mellon	Oui	Oui	35 313.2
Fondation Annenberg	-	Estimation	4 329.5
Fondation Arcus	Oui	Oui	55 062.5
Atlantic Philanthropies	-	Estimation	74 708.2
Fondation Avina (Panama)	Oui	Oui	10 998.2
Fondation Avina (Suisse)	Oui	-	-
Institut Ayrton Senna	Oui	Oui	23 578.1
Fondation Azim Premji	Oui	-	-
Fondation caritative Bank of America	-	Estimation	42 806.0
Fondation Barr	-	Estimation	24 216.8
Fondation Bernard van Leer	Oui	Oui	9 377.9
Fondation Bertelsmann	Oui	Oui	4 417.4
Fondation Bharti	Oui	Oui	26 352.3
Big Lottery Fund	Oui	Oui	71 821.2
Fondation Bill & Melinda Gates	Oui	Oui	11 627 212.9
Bloomberg Philanthropies	-	Estimation	417 655.4
Fonds Blue Moon	-	Estimation	27 696.5
Fondation Bristol-Myers Squibb	-	Estimation	19 933.4
Fondation C&A	Oui	Oui	53 731.8
Fondation Calouste Gulbenkian	Oui	Oui	8 909.9
Fondation Cariplo	-	Estimation	4 056.0
Fondation Carlos Slim	Oui	Oui	366 172.4
Carnegie Corporation of New York	Oui	Oui	54 937.8
Fondation Caterpillar	Oui	Oui	60 462.2
Fondation Charles Stewart Mott	Oui	Oui	41 943.0
Fondation Chengmei Charity	Oui	Oui	4 014.1
Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF)	Oui	Oui	747 854.8
Fonds Christensen	-	Estimation	30 823.6
Fondation Citi	Oui	Oui	50 887.2
Fondation Coca-Cola	-	Estimation	112 660.2
Comic Relief	-	Estimation	172 414.7
Fondation Conrad N. Hilton	-	Estimation	133 507.5
Fondation Dalio	-	Estimation	75 596.0
Fondation Daniel & Nina Carasso	Oui	Oui	3 103.3

Dar Al Ber Society	-	Oui	35 036.9
Fondation David et Lucile Packard	-	Estimation	284 464.9
Fondation caritative Doris Duke	-	Estimation	5 414.2
Dubai Cares	Oui	Oui	13 485.8
Dubai Charity Association	-	Oui	5 279.6
Fondation Dunhe	Oui	-	-
Dutch Postcode Lottery	Oui	Oui	666 368.6
Fondation eBay	-	Estimation	1 608.0
Fondation EDF	Oui	Oui	6 077.2
Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis	-	Oui	251 435.1
Fondation ExxonMobil	-	Estimation	74,160.3
Fondation FHI	Oui	Oui	8,590.0
Fondation de France	Oui	Oui	14 654.8
Fondation CHANEL	Oui	Oui	3 036.7
Fondation Ford	Oui	Oui	613 411.0
Fondation General Electric	-	Estimation	66 843.8
Fondation Gerda Henkel	Oui	Oui	10,512.1
Goldman Sachs Charitable Gift Fund	-	Estimation	11 893.3
Fondation Goldman Sachs	-	Estimation	24 981.4
Fondation Google et L. Page donations	-	Estimation	83 726.6
Fondation Gordon et Betty Moore	Oui	Oui	102 256.2
Fondation Grameen Crédit Agricole	Oui	Oui	57 197.4
Fondation H&M	Oui	Oui	52 722.5
Fondation Haci Ömer Sabanci	Oui	Oui	3 380.0
Fondation Hewlett-Packard	-	Estimation	9 280.9
Fondation Howard G. Buffett	-	Estimation	312 162.3
Fondation Huamin Charity	Oui	Oui	12 140.8
Human Dignity Foundation	Oui	Oui	20,378.7
Fondation IKEA	Oui	Oui	405 777.3
International Humanitarian City (Dubai)	-	Oui	8 896.3
Fondation Itaú Social	Oui	Oui	64 453.8
Fondation Jacobs	Oui	Oui	8 205.2
Fondation John D. et Catherine T. MacArthur	Oui	Oui	116 411.7
Johnson & Johnson Family of Companies Contribution Fund	-	Estimation	54 633.4
Fondation JPMorgan Chase	-	Estimation	29 175.6
K. C. Mahindra Education Trust	Oui	Oui	20 781.5
Kenya Community Development Foundation	Oui	Oui	3 369.9
Fondation Roi Baudouin	Oui	Oui	10 691.7
Fondation Kresge	-	Estimation	5 298.8
Fondation bancaire La Caixa	Oui	Oui	33 883.7
Fondation Lemelson	-	Estimation	9 933.7
Leona M. and Harry B. Helmsley Charitable Trust	-	Estimation	70 633.4
Fondation Li Ka Shing	-	Estimation	192 614.3
Fondation Lloyd's Register	Oui	Oui	3 655.6
Fondation Lundin	-	Estimation	24 772.1
Fondation Margaret A. Cargill	Oui	Oui	145 337.9
Fondation Marisla	-	Estimation	25 458.3
Fondation MasterCard	-	Estimation	533 031.8
Fondation MAVA	Oui	Oui	74 638.6
Fondation McKnight	Oui	Oui	32 328.9
Fondation de la Société Merck	-	Estimation	24 994.7
Fondation Mérieux	Oui	Oui	18 564.2

Fondation Metlife	Oui	Oui	52 728.5
Fondation Michael et Susan Dell	Oui	Oui	69 413.6
Fondation Mondeléz International	Oui	Oui	12 599.3
Fonds Nelson Mandela pour l'enfance	Oui	Oui	4 194.9
Fondation nipponne	Oui	Oui	37 576.3
Fondation Noor Dubai	-	Oui	1 400.0
Fondation Novartis	Oui	Oui	9 926.1
Fondation NoVo	-	Estimation	96 680.8
Fondation Oak	Oui	Oui	270 805.6
Réseau Omidyar	-	Estimation	106 507.8
Fondations Open Society	Oui	Oui	309 519.8
Fondation Oprah Winfrey Leadership Academy	-	Estimation	28 168.5
Autres fondations philanthropiques privées des É.A.U.	-	Oui	102 582.8
Fondation PepsiCo	-	Estimation	25 169.9
Fondation Pfizer	-	Estimation	15 211.4
Fondation Philips	-	Estimation	2 365.7
Queen Elizabeth Diamond Jubilee Trust	Oui	Oui	25 806.4
Fondations Robert Bosch	-	Estimation	37 604.3
Rockefeller Brothers Fund	Oui	Oui	45 401.2
Fondation Rockefeller	Oui	Oui	361 488.9
Sainsburys Family Charitable Trusts : Indigo Trust	-	Oui	2 601.9
Sainsburys Family Charitable Trusts : Staples Trust, True Colours Trusts	-	Oui	222.0
Sainsburys Family Charitable Trusts : Gatsby Charitable Foundation	Oui	Oui	47 833.9
Fondation Sanofi Espoir	Oui	Oui	13 785.8
Fondation Sawiris pour le développement social	Oui	Oui	31 172.9
Fondation de la famille Segal	Oui	Oui	27 076.9
Sharjah Charity Association	-	Oui	19 521.1
Sharjah Charity House	-	Oui	3 801.0
Fondation Shell	-	Estimation	98 047.0
Fondation Siemens	Oui	Oui	27 619.4
Sigrid Rausing Trust	Oui	Oui	78 428.2
Silicon Valley Community Foundation	-	Estimation	95 599.3
Fondation Skoll, Skoll Global Threats Fund	-	Estimation	38 167.8
Fondation Small	Oui	Oui	4 437.4
Fondation Stars	Oui	Oui	4 780.0
Fondation humanitaire et scientifique Sultan Bin Khalifa Bin Zayed Al Nahyan	-	Oui	341.7
Fondation Susan Thompson Buffett	-	Estimation	724 576.3
Fondation Swiss Re	Oui	-	-
Tata Trusts	Oui	Oui	303 480.0
Fondation Telefónica	Oui	Oui	171 471.8
The Big Heart Fondation	-	Oui	4 400.5
Fondation Tony Elumelu	Oui	Oui	10 000.0
Fondation Toyota	Oui	Oui	3 043.8
Fondation turque pour l'éducation (TEV)	-	Estimation	51 605.4
Fondation UBS Optimus	Oui	Oui	134 481.1
Fondation UPS	-	Estimation	30 127.0
Fondation Vehbi Koç	-	Estimation	206 443.6
Fondation Veolia	Oui	Oui	3 048.4
Fondation Volkswagen	-	Estimation	44 192.5
Fondation W. K. Kellogg	-	Estimation	80 690.2

Fondation Walmart/Walmart	Oui	Oui	29 689.7
Fondation de la famille Walton	-	Estimation	77 580.2
Weberg Trust	-	Estimation	12 162.3
Wellcome Trust	Oui	Oui	393 718.3
Wildlife Conservation Trust	Oui	Oui	4 212.7
Fondation William et Flora Hewlett	-	Estimation	321 535.0
Fondation mondiale du diabète	Oui	Oui	31 412.9
Fondation Zakat	Oui	Oui	15 975.8
TOTAL			23 868 140.3

Glossaire

Aide humanitaire

Dans la classification sectorielle du CAD, l'aide humanitaire comprend les activités destinées à sauver des vies, à atténuer les souffrances, et à préserver et protéger la dignité humaine pendant et après des situations d'urgence. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Aide publique au développement (APD)

Le CAD définit l'APD comme l'ensemble des apports de ressources qui sont dirigés vers les pays et territoires figurant sur la Liste des bénéficiaires d'APD et qui :

1. émanent d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics
2. dont chaque opération doit en outre :
 - a. avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement
 - b. être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 %).

L'APD est le soutien financier de base qui est utilisé pour renforcer les éléments constitutifs de la nation, des soins de santé ou des services éducatifs à la construction d'infrastructures. Une fois ces piliers en place, les nations peuvent commencer à attirer ou développer d'autres sources de financement du développement, au fur et à mesure de leur progression sur l'échelle de revenu.

L'APD peut être dirigée directement d'un donneur à un pays destinataire (APD bilatérale) ou être acheminée via une organisation multilatérale (APD multilatérale). (Source : CAD de l'OCDE).

Apports bilatéraux

Opérations qu'un fournisseur d'aide au développement mène directement avec un pays en développement. Sont également comprises les opérations effectuées par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux (contributions « multi-bilatérales » ou « préaffectées »), les opérations avec des organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine du développement et autres, les opérations internes en rapport avec le développement comme les bonifications d'intérêt, les dépenses liées aux actions de sensibilisation aux questions de développement, le réaménagement de la dette et le financement des frais administratifs.

Autres apports du secteur public

Les « Autres apports du secteur public » (AASP) renvoient aux opérations du secteur public qui ne satisfont pas aux critères requis pour pouvoir être comptabilisées dans l'aide publique au développement (APD), soit parce qu'elles n'ont pas le développement comme but principal, soit parce qu'elles comportent un élément de libéralité inférieur à 25 %.

Banque multilatérale de développement

Une banque multilatérale de développement est un organisme créé par un groupe de pays dans le but d'apporter des ressources financières et de dispenser des conseils spécialisés au service du développement. Les principales banques multilatérales de développement sont la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque asiatique de développement (BAsD), la Nouvelle Banque de développement (NDB), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque islamique de développement (BIsD).

Canaux d'acheminement

Le canal d'acheminement renvoie au premier destinataire institutionnel/partenaire d'exécution de l'apport émanant d'une fondation, c'est-à-dire l'entité qui a la responsabilité de la mise en œuvre des fonds et qui, en principe, est liée à l'organisme d'exécution par un contrat ou autre accord contraignant, et directement responsable envers elle. Voir également le paragraphe 164 de [www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DCD/DAC\(2016\)3/FINAL.pdf](http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DCD/DAC(2016)3/FINAL.pdf).

Comité d'aide au développement

Le Comité d'aide au développement (CAD) est celui des comités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui s'occupe des questions concernant la coopération pour le développement. On trouvera un descriptif de ses objectifs et la liste de ses membres à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/cad/>.

Coopération Sud-Sud

Les définitions de cette forme de coopération ne manquent pas, mais l'Assemblée générale des Nations Unies la décrit comme « une manifestation de solidarité entre peuples et pays du Sud, qui contribue à leur prospérité nationale, à leur autonomie nationale et collective et à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les Objectifs du millénaire pour le développement » (Résolution 64/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies).

Pour le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), la coopération Sud-Sud (CSS) renvoie à l'action collective de pays en développement à la recherche de solutions à des défis de développement communs. Unis par les similitudes de leurs contextes de développement et des enjeux auxquels ils sont confrontés, les pays du Sud s'appliquent de plus en plus activement à partager leurs connaissances, échanger des technologies, définir des agendas communs et engager des initiatives collectives. www.arab-ecis.unsouthsouth.org/about/what-is-south-south-cooperation/.

Destination plurisectorielle ou transversale

Dans la classification sectorielle du CAD, le soutien plurisectoriel ou transversal renvoie à la protection de l'environnement en général ou à d'autres projets qui concernent plusieurs secteurs. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Direction de la coopération pour le développement

La Direction de la coopération pour le développement (DCD) étaye les travaux du CAD, contribue à l'élaboration de politiques meilleures pour une vie meilleure par le biais de données transparentes sur le financement du développement et l'amélioration des politiques et pratiques en matière de coopération pour le développement.

Dotations au titre des budgets centraux

Les dotations au titre des budgets centraux renvoient aux contributions non préaffectées ; le fournisseur d'aide au développement renonce au contrôle exclusif de l'usage des fonds affectés à des organisations non gouvernementales ou à des organismes multilatéraux.

Droits de la personne

Dans la classification sectorielle du CAD, les droits de la personne renvoient à des mesures visant à soutenir les institutions et mécanismes spécialisés dans les droits de la personne opérant aux niveaux mondial, régional, national ou local, dans leur mission officielle de promotion et de protection des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels tels qu'ils sont définis dans les conventions et pactes internationaux ; la transposition dans la législation nationale des engagements internationaux concernant les droits de la personne ; la notification et le suivi ; et le dialogue sur les droits de la personne. Ils englobent également les défenseurs des droits de la personne et les ONG œuvrant dans ce domaine ; la promotion des droits de la personne, la défense active, la mobilisation ; les activités de sensibilisation et d'éducation des citoyens aux droits de la personne, ou encore l'élaboration de programmes concernant les droits de la personne, ciblés sur des groupes particuliers, comme les enfants, les individus en situation de handicap, les migrants, les minorités ethniques, religieuses, linguistiques et sexuelles, les populations autochtones et celles qui sont victimes de discrimination de caste, les victimes de la traite d'êtres humains, les victimes de la torture. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

Dans la classification sectorielle du CAD, l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles renvoie au soutien à des programmes visant à prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles/violence basée sur le genre. Cette définition recouvre des formes diverses de violence physique, sexuelle et psychologique et s'entend comme englobant, sans y être limitée : la violence infligée par un partenaire intime (violence domestique) ; la violence sexuelle ; les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) ; les mariages d'enfants, précoces et forcés ; les attaques à l'acide ; les crimes d'honneur ; et la traite des femmes et des filles. Les activités de prévention peuvent notamment inclure les efforts visant soutenir l'autonomisation des femmes et des filles ; le changement des attitudes, normes et comportements ; l'adoption et la mise en œuvre de réformes légales ; et le renforcement de l'application des lois et des politiques visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris à travers le renforcement des capacités institutionnelles.

Les interventions visant à répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles/violence basée sur le genre peuvent notamment inclure l'élargissement de l'accès aux services y compris à l'assistance juridique, l'accompagnement psychologique et les soins médicaux ; la formation du personnel en vue de répondre plus efficacement aux besoins des survivantes ; et les actions visant à garantir l'ouverture d'enquêtes, la poursuite en justice et la condamnation des auteurs de violence. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Engagements

Obligation ferme, stipulée par écrit et étayée par l'ouverture des crédits ou la mise à disposition des fonds correspondants, que contracte un gouvernement ou un organisme public en vue de fournir, à un pays bénéficiaire ou à un organisme multilatéral bénéficiaire, des ressources d'un montant donné, à des conditions financières précises et pour des fins déterminées.

Entreprises sociales

Toute entité privée au service de l'intérêt général, qui suit, dans son organisation, une stratégie entrepreneuriale mais dont l'objectif principal n'est pas tant la recherche du profit que l'atteinte d'objectifs économiques et sociaux, et qui a la capacité d'apporter des solutions innovantes aux problèmes de l'exclusion sociale et du chômage.

Infrastructure et services économiques

Dans la classification sectorielle du CAD, l'infrastructure et les services économiques renvoient à l'aide en faveur des réseaux et des services publics et autres qui facilitent l'activité économique, notamment les transports et l'entreposage, les communications, la production et la distribution de l'énergie ainsi que l'efficacité énergétique, les banques et les services financiers, ou encore les entreprises et autres services. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Infrastructure et services sociaux

Dans la classification sectorielle du CAD, l'infrastructure et les services sociaux renvoient aux efforts déployés pour mettre en valeur le potentiel de ressources humaines des pays en développement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des politiques et programmes en matière de population, de santé et de fertilité (devenues santé et santé reproductive), de l'eau et de l'assainissement, du gouvernement et de la société civile et de l'infrastructure et des services sociaux divers. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Indicateurs clés de performance

Un ensemble de mesures quantifiables utilisées par une entreprise ou un secteur d'activité pour évaluer ou comparer sa performance au regard des objectifs stratégiques et opérationnels à atteindre. (Source : www.investopedia.com).

Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD

La Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD est la liste des pays en développement admissibles au bénéfice de l'aide publique au développement (APD). Elle est gérée par le Comité d'aide au développement (CAD) et révisée tous les trois ans. Les pays figurant sur la Liste sont répartis selon la classification suivante des pays par groupe de revenu :

- Pays les moins avancés (PMA) : groupe défini par les Nations Unies. Pour être inscrit dans le groupe des PMA, un pays doit se situer en deçà des seuils déterminés pour le revenu, la diversification de l'activité économique et le développement social. En cas de modification du groupe des PMA, la Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD est aussitôt actualisée.
- Autres pays à faible revenu (PFR) : ce groupe comprend tous les pays, autres que les PMA, dont le revenu national brut (RNB) par habitant était inférieur ou égal à 1 045 USD en 2013 (sur la base de l'Atlas de la Banque mondiale).
- Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) : pays dont le RNB par habitant (sur la base de l'Atlas de la Banque mondiale) se situait entre 1 046 USD et 4 125 USD en 2013. Les pays qui appartiennent à la fois aux PMA et aux PRITI apparaissent uniquement en tant que PMA.
- Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) : pays dont le RNB par habitant (sur la base de l'Atlas de la Banque mondiale) se situait entre 4 126 USD et 12 745 USD en 2013.

Lorsqu'un pays est ajouté au groupe des PMA ou en est retiré, les totaux relatifs aux groupes de revenu concernés par ce changement sont ajustés rétroactivement afin d'assurer une comparabilité maximale dans le temps par rapport à la liste en vigueur. Voir la classification actuelle des pays en fonction de leur revenu, établie par la Banque mondiale, à l'adresse : <http://data.worldbank.org/news/2015-country-classifications>. Pour en savoir plus sur cette Liste, voir : <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/listecad.htm>.

Liste des organisations internationales éligibles à l'APD établie par le CAD

La *Liste des organisations internationales éligibles à l'APD établie par le CAD* comprend des organisations multilatérales, des ONG internationales, des réseaux et des partenariats public-privé (PPP). Les contributions au budget central (libres d'affectation) à ces organisations peuvent être comptabilisées pour tout ou partie comme APD. La *Liste des organisations internationales éligibles à l'APD établie par le CAD* complète la *Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD*. Cette Liste des organisations internationales éligibles à l'APD est révisée chaque année par le Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement (GT-STAT).

Les contributions préaffectées versées à des organisations qui ne figurent pas dans cette Liste peuvent néanmoins être éligibles à l'APD sous réserve que ces contributions remplissent le critère d'avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement (voir la définition de l'APD). Ces contributions seraient dans ce cas notifiées au titre de l'APD bilatérale.

Une liste, non exhaustive, d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI), de réseaux et de PPP est diffusée auprès des membres aux fins de notification. Les contributions (au budget central ou préaffectées) à des ONGI, des réseaux et des PPP peuvent être notifiées au titre de l'APD bilatérale, sous réserve que l'organisation concernée ait pour principal objectif de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement (voir la définition de l'APD). Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/annex2.htm>.

Lutte contre les maladies infectieuses

Aux fins de la présente publication, la lutte contre les maladies infectieuses renvoie à des activités relevant du secteur de la santé (visant le paludisme, la tuberculose, l'éradication de la poliomyélite, la vermifugation et autres maladies infectieuses) et de politiques/programmes en matière de population et de santé reproductive (maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida).

Organisations à vocation sociale

L'Association EVPA utilise l'expression « organisations à vocation sociale » pour montrer que les entreprises philanthropiques peuvent financer une pluralité de types d'organisations, d'organismes caritatifs et autres organisations sans but lucratif à des entreprises ayant un objectif social, voire à des entreprises à vocation purement commerciale. Ce qui unit ces organisations c'est leur contribution, individuelle ou collective, à l'obtention d'un impact social et/ou environnemental positif plutôt que son statut juridique ou la réalisation d'un profit.

Organisations de la société civile (OSC)

Les organisations de la société civile (OSC) sont des organisations à but non lucratif et non gouvernementales, en dehors de la famille, dans le cadre desquelles les individus s'organisent pour poursuivre des buts d'intérêt général communs. Elles englobent les organismes communautaires et les associations villageoises, les groupes de défense de l'environnement et les groupes de défenses des droits de la femme, les associations d'agriculteurs, les organisations confessionnelles, les syndicats, les coopératives, les associations professionnelles, les chambres de commerce, les instituts de recherche indépendants et les médias à but non lucratif.

Organisations non gouvernementales (ONG)

Une organisation non gouvernementale (ONG) est n'importe quelle entité à but non lucratif dans laquelle des individus s'organisent au niveau local, national ou international afin de poursuivre des objectifs et des idéaux communs, sans participation significative ou représentation du gouvernement. Les ONG incluent des sociétés coopératives, des syndicats et des entités ad hoc établies afin de collecter des fonds pour un but spécifique.

Partenariats public-privé (PPP) et réseaux

Les partenariats public-privé (PPP) et les réseaux sont des dispositifs de collaboration entre des acteurs privés et des organismes bilatéraux/multilatéraux ou des gouvernements mis en place pour répondre à des problèmes particuliers de développement. Un PPP est un partenariat opérationnel dont le conseil ou autre structure de gouvernance inclut à la fois des fonctionnaires et des personnes privées. Un réseau est une organisation mondiale ou régionale qui soutient et rassemble des organisations du secteur public, du secteur privé et de la société civile ayant des buts communs pour faciliter le partage de connaissances.

Particuliers très fortunés (HNWI)

Les particuliers très fortunés (HNWI) sont définis comme des investisseurs dont les actifs financiers s'élèvent au moins à 1 million USD et ne dépassent pas 30 millions USD. Au-delà de cette limite, on parle de particuliers ultrafortunés (UHNWI).

Petits États insulaires en développement

Les PEID comprennent quelques-uns des États du monde les plus petits et les plus reculés. C'est un groupe de pays hétérogènes, qui se différencient par la taille et la densité de leur population, leur étendue géographique et leur statut au regard du développement. Ils ont pourtant en commun des difficultés et des vulnérabilités qui les empêchent d'investir dans un développement résilient et qui entament gravement leurs perspectives de croissance. Il s'agit notamment de leur forte exposition aux catastrophes naturelles et au changement climatique, de leur grande vulnérabilité aux chocs économiques mondiaux, de la faiblesse ou de l'instabilité de leurs recettes intérieures, ou encore de leur accès limité à l'emprunt. Pour en savoir plus, voir www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/small-island-developing-states.htm.

Principe de la résidence

Le concept de « résidence » ne repose pas sur des critères de nationalité ou des critères juridiques, mais sur le centre d'intérêt économique de l'auteur d'une transaction : une unité institutionnelle a un centre d'intérêt économique dans un pays et en est une unité résidente lorsque, à partir d'un lieu (habitation, lieu de production ou autres locaux) situé au sein de ce territoire économique, elle mène et entend continuer de mener (pour une durée indéterminée ou déterminée) des activités et des transactions économiques d'une ampleur considérable (cette durée est en général estimée à un an, mais cette règle n'est pas inflexible).

Secteurs de la production

Dans la classification sectorielle du CAD, les secteurs de la production renvoient aux activités menées pour soutenir l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les industries manufacturières, les industries extractives, la construction, le tourisme et la politique commerciale, de même que les réglementations et ajustement liés au commerce. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/codes-objetclassificationsectorielle.htm>.

Soutien aux contextes fragiles

Le soutien aux contextes fragiles correspond à l'APD bilatérale brute consentie aux contextes fragiles figurant dans la liste énoncée dans le rapport de l'OCDE de 2015 « États de fragilité ». Pour en savoir plus sur ce rapport, voir : <http://www.oecd.org/fr/cad/conflicts-fragilite-resilience/listofstateoffragilityreports.htm>.

Système de notification des pays créanciers (SNPC)

Le SNPC est le principal système de notification statistique du Comité d'aide au développement (CAD), dans le cadre duquel les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux de coopération pour le développement communiquent des données, au niveau des activités, sur tous les apports de ressources aux pays en développement. Il est régi par des règles de notification précises et fondé sur des classifications établies de façon concertée, et il permet de produire différents agrégats, de sorte que les statistiques du CAD constituent la source de référence internationale pour des données comparables et transparentes sur les apports d'aide publique au développement (APD) et les autres apports de ressources aux pays en développement.

Système multilatéral

Aux fins des statistiques du CAD, le système multilatéral renvoie aux organisations internationales qui ont pour membres des États et qui mettent la totalité ou une grande part de leurs activités au service du développement et des pays bénéficiaires de l'aide. Il comprend les banques multilatérales de développement (Banque mondiale, banques régionales de développement, par exemple), les institutions des Nations unies et des organismes régionaux (certaines institutions de l'Union européenne ou organisations arabes, par exemple). La contribution apportée par un membre du CAD à l'un de ces organismes est qualifiée de multilatérale si elle est fondue avec les contributions des autres membres de cet organisme et que son utilisation est laissée à la libre décision de celui-ci.

Versement

Un versement renvoie à la mise à la disposition d'un bénéficiaire de fonds ou à l'achat pour son compte de biens ou de services ; par extension, le montant ainsi dépensé. Les versements correspondent aux transferts internationaux effectifs de ressources financières ou de biens et de services évalués à leur coût pour le fournisseur.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

Le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1962, est un forum indépendant consacré au partage des savoirs et au dialogue, sur un pied d'égalité, entre les pays membres de l'OCDE et les économies en développement. Aujourd'hui, il regroupe 27 pays de l'OCDE et 25 pays non membres de l'OCDE. Le Centre se concentre sur les problèmes structurels émergents susceptibles d'avoir un impact sur le développement mondial et sur des enjeux de développement plus spécifiques auxquels sont confrontées les économies émergentes et en développement. Au moyen d'analyses factuelles et de partenariats stratégiques, il aide les pays à formuler des politiques économiques innovantes pour répondre aux défis mondiaux du développement.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/fr/dev.

NETFWD

netFWD est un réseau mondial de fondations qui s'engagent à améliorer les résultats de l'action philanthropique dans le domaine du développement. Le réseau couvre 5 continents et rassemble des fondations et des organisations venant de plus de 15 pays différents. La mission de netFWD est de soutenir ces fondations dans leurs efforts de dialogue et de partenariat avec les gouvernements. Pourquoi ? Nous pensons que rapprocher les fondations et les gouvernements permet d'optimiser les résultats de leurs efforts en matière de développement. Le Centre de développement de l'OCDE a lancé officiellement le Réseau mondial des fondations pour le développement (netFWD) en octobre 2012, reconnaissant par là le rôle croissant que jouent les fondations sur la scène du développement, les pratiques innovantes qui émergent du secteur philanthropique et le besoin d'avoir une plateforme efficace de coopération et d'échange.

Objectif développement

La philanthropie privée pour le développement

Le rôle que joue l'action philanthropique dans la promotion du développement durable suscite une attention considérable. Ce rapport remet en question les idées reçues sur le volume, la nature et le potentiel de l'engagement des fondations dans les pays en développement et sur le rôle que ces fondations peuvent jouer pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable. Il présente les conclusions d'une enquête et des analyses inédites étayées par des données mondiales et comparables inédites qui renseignent sur la manière dont les fondations œuvrent à l'appui du développement.

Le rapport examine les apports de ressources que les fondations philanthropiques consacrent au développement, ainsi que leurs priorités et leurs pratiques et comportements en matière de partenariat. Il apporte des éclairages nouveaux et formule des recommandations concrètes pour optimiser le rôle de l'action philanthropique à l'appui du développement durable.

Le rapport présente un intérêt pratique pour les responsables de l'action publique et les décideurs des organisations de la société civile, des entreprises sociales et des fondations. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre le Réseau mondial des fondations œuvrant pour le développement (netFWD), hébergé par le Centre de développement de l'OCDE, et la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/9789264303973-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

